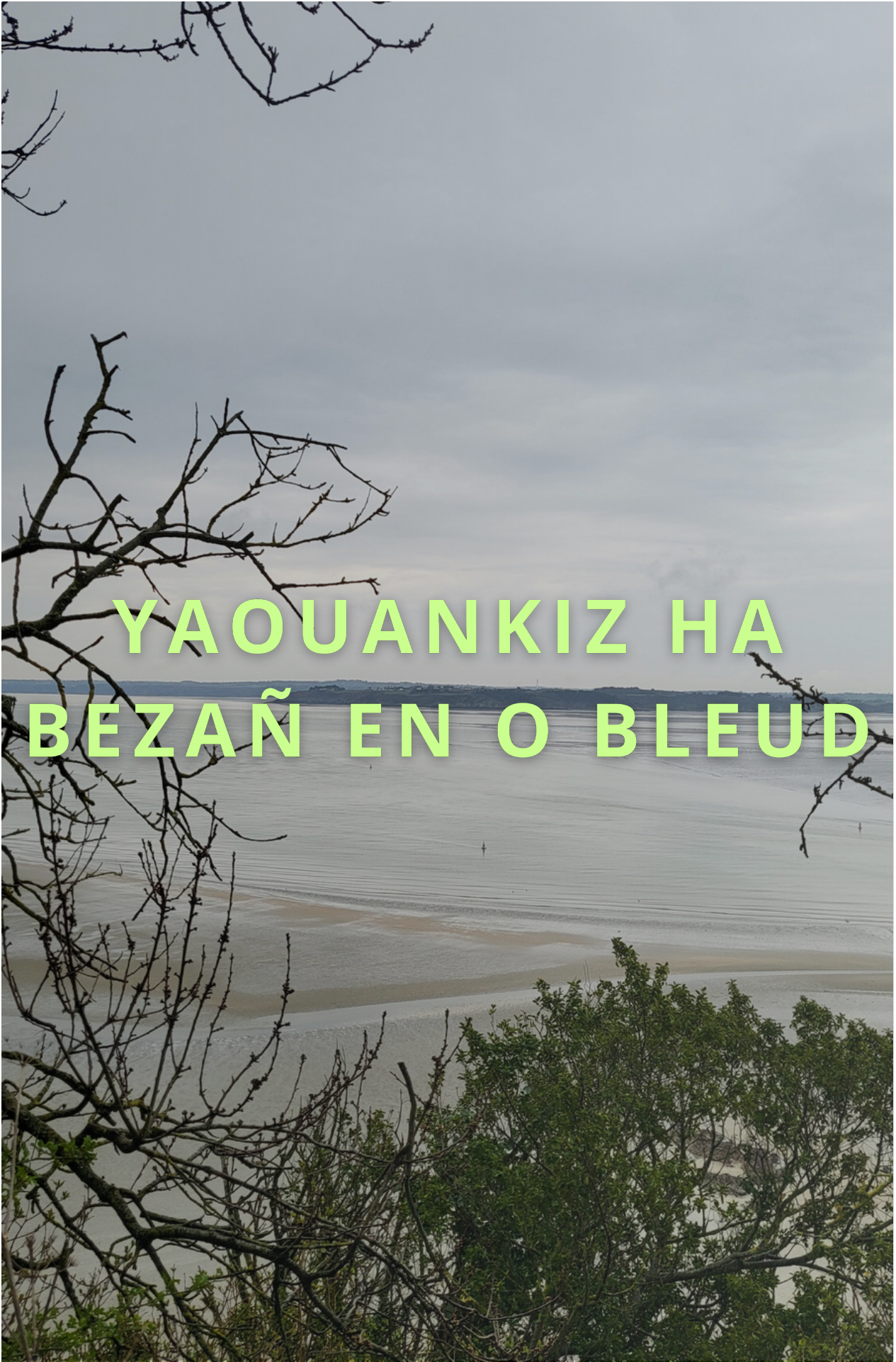


UNE ENQUÊTE DU MASTER RESSP

RÉGION BRETAGNE

SCIENCESPO RENNES



# YAOUANKIZ HA BEZAÑ EN O BLEUD

L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES BRETON·NES

# SOMMAIRE

---

## INTRODUCTION .....3

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Jeunesse(s) et épanouissement(s) : enjeux définitionnels .....                      | 4  |
| • Jeunesse(s) .....                                                                 | 4  |
| • Épanouissement(s) .....                                                           | 6  |
| • Les 13-29 ans : qui sont les jeunes breton·nes? .....                             | 10 |
| Quelle méthode de recherche pour quel(s) territoire(s) et pour quel·les jeunes? ... | 12 |
| • Quels terrains d'enquête? .....                                                   | 12 |
| • Quelles méthodes d'enquête pour quel·les jeune(s)? .....                          | 13 |
| • Les terrains bretons enquêtés .....                                               | 15 |

---

## LES FACTEURS ET LES FREINS À L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES ....17

|                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Les relations amicales et familiales .....                                        | 19 |
| • Les freins à l'épanouissement .....                                             | 21 |
| Les loisirs entre épanouissement et inégalités d'accès .....                      | 26 |
| • Les loisirs comme facteurs d'épanouissement .....                               | 28 |
| • Les freins à la pratique de loisirs .....                                       | 32 |
| L'école : des freins structurels à l'épanouissement .....                         | 38 |
| • Les classes populaires et l'école : résistance et défection .....               | 39 |
| • La pression et les difficultés au sein du système scolaire .....                | 41 |
| • Des disparités entre les ressources mobilisables .....                          | 44 |
| L'épanouissement des jeunes dans la formation professionnelle et le travail ..... | 51 |
| • Des perspectives d'avenir en lien avec l'épanouissement .....                   | 52 |
| • Des perspectives professionnelles dépendantes du marché de l'emploi local..     | 53 |

---

## REPENSER LA RELATION JEUNES-PROFESSIONNEL·LES DE LA JEUNESSE ..58

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Les discours et accompagnement basés sur une vision dépréciative des jeunes ...                                | 60 |
| La mobilité : une question prévalente dans les territoire étudiés .....                                        | 64 |
| Des professionnels de jeunesse en difficulté .....                                                             | 71 |
| • Des services jeunesse souffrant de manques de moyens matériels et financiers.....                            | 72 |
| • L'équilibre entre scolarité et vie personnelle : l'importance des services jeunesse.....                     | 75 |
| • A Carhaix-Plouguer, la santé psychologique des jeunes : un exemple de coordination territoriale réussie..... | 77 |

---

## CONCLUSION.....82

---

## BIBLIOGRAPHIE.....95

## ANNEXE

## **Avertissement concernant l'écriture inclusive :**

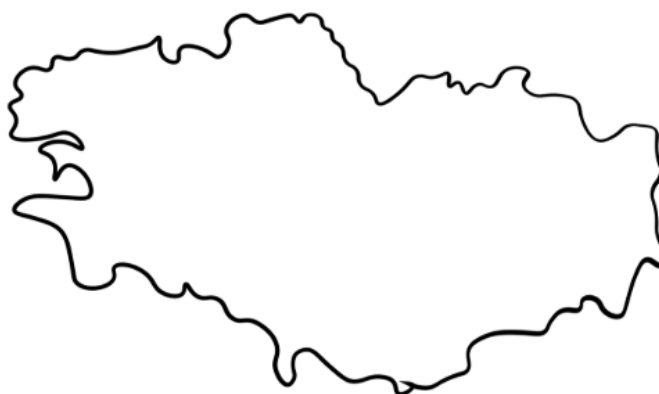
Dans un but de réduction des inégalités de langage induites par certaines règles grammaticales de la langue française – entre autres –, a été fait le choix de rédiger ce rapport en suivant les règles d'écriture inclusive décrites ci-après. Tout d'abord, a été fait le choix du point médian dans un but de meilleure lisibilité de notre rapport. De fait, il est reconnu par les professionnel·les de santé et les personnes concernées que l'utilisation du point médian est la plus lisible pour les personnes dyslexiques ou présentant d'autres troubles. Cette convention a donc été décidée dans un but d'inclusion. Ensuite, avec pour objectif de facilité de lecture, a été fait le choix de ne pas réécrire le *-r* après le point médian dans les termes tels que *acteur·ices* (et non pas *acteur·rices*) ou *animateur·ices* (et non pas *animateur·rices*). De même, a été fait le choix de ne pas séparer le *-s*, marquant le pluriel, par un second point médian dans le même terme. Toujours dans un souci d'inclusion et de fluidité de la lecture a, pour finir, été prise la décision de l'utilisation du pronom "iels" et du pronom démonstratif "celleux".

# PENNADUR / INTRODUCTION

---

“Comment est-ce que les jeunes breton·nes s'épanouissent ?” C'est la question posée par le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de la commande publique, aux étudiant·es du master Recherche et Expertise en Sciences Sociales du Politique (RESSP) de Sciences Po Rennes, en septembre 2024. L'objectif de cette enquête est de définir les différentes conditions pour une jeunesse épanouie en Bretagne. Ces travaux s'inscrivent à la fois dans la dynamique du dialogue régional structuré autour des politiques de jeunesse après 2025, date de fin du précédent Plan Breton de mobilisation pour les jeunes (2020-2025), mais aussi dans le contexte régional plus général d'une meilleure prise en compte de la parole des jeunes dans la construction des politiques publiques.

Le Conseil régional a souligné l'importance de mettre en avant la diversité des jeunes vivant en Bretagne, élément qui est très rapidement ressorti lors de l'enquête. Définir la diversité des jeunes et, par conséquent, de ses formes d'épanouissement, s'est révélé particulièrement difficile durant l'enquête, tant au départ lorsqu'il a été question de construire notre réflexion, qu'à la fin, suite aux lectures d'articles et entretiens réalisés. Nous avons tenté de résumer l'ensemble des enjeux dans les deux paragraphes suivants.



# JEUNESSE(S) ET ÉPANOUISSEMENT(S) :

## ENJEUX DÉFINITIONNELS

### JEUNESSE(S)

---

De manière générale, la jeunesse est définie comme une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Si cette définition peut sembler satisfaisante, la question des bornes d'âge de la jeunesse souligne les difficultés de délimitation du terme dans le monde réel : quand cesse-t-on d'être un·e enfant ? Quand devient-on adulte ? Dans les sociétés industrielles modernes, une personne est socialement considérée comme adulte à partir du moment où elle a déménagé de chez ses parents, est en emploi stable et a fondé une famille (Amsellem-Mainguy et al., 2012). En France toutefois, le contexte socio-économique depuis les années 1980 a renforcé les difficultés à accéder à ce statut, prolongeant un état intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte. Le développement du chômage de masse, l'allongement des études, les difficultés d'accès à la propriété, la hausse du prix des loyers, le développement des colocations comme pratique résidentielle ont amené les sociologues à parler "d'allongement de la jeunesse" (Gaviria, 2012 ; Loncle & Maunaye, 2021b ; Galland, 2022). Toutes les étapes de l'entrée dans l'âge adulte ne sont donc plus franchies de manière linéaire, irréversible et fluide. Au contraire, les sociologues ont observé des allers-retours dans le parcours de vie des jeunes (revenir habiter chez ses parents, divorcer, reprendre ses études, accéder au travail, subir des périodes de chômage... etc.) et ont insisté sur le développement de "trajectoires yo-yo" (Walther, et al., 2002). C'est pourquoi, d'un point de vue sociologique, la jeunesse est moins un âge qu'un moment biographique caractérisé par des expériences liminales.

Ainsi, la jeunesse est aussi variable dans ses bornes chronologiques que dans ses formes. Il paraît donc important, en introduction à ce travail, de rappeler les diversité et pluralité des jeunesses. Les sociologues ont redéfini cette période de vie socialisatrice aux rôles d'adulte comme une recherche d'accès à l'autonomie financière, à l'indépendance résidentielle, d'affirmation de soi, dans un contexte de futur incertain (Galland, 2022). La fragmentation des différentes étapes de la jeunesse se traduit en termes de gouvernance, les politiques de jeunesse étant marquées par une forte intersectorialité : à la fois issues du

ministère des sports de la jeunesse et de la vie associative mais également d'autres ministères puisque les jeunes sont également un public des politiques publiques du travail (alternance, contrat jeunes...), de la santé, de l'éducation, des solidarités (CAF, RSA...) etc. (Chevalier & Loncle, à paraître). Cette fragmentation se traduit aussi dans la perception de la jeunesse, puisque les individus, en particulier en France, ne sont pas considérés comme pleinement responsables et adultes, mais sont considérés comme provisoirement irresponsables (Chevalier, 2018). De plus, on peut constater que les jeunes peuvent être considéré·es comme adultes dans certains domaines, et non dans d'autres. Cette ambiguïté est identifiable dans les manières de catégoriser les jeunes dans les politiques publiques (Loncle & Muniglia, 2011) : selon les époques et les domaines considérés, la jeunesse est une ressource pour l'avenir, une menace dans l'espace public et/ou une population à protéger du danger.

Afin de comprendre l'articulation des questions d'épanouissement et de jeunesse, ne peut être faite l'impasse sur le contexte actuel des politiques locales de jeunesse. Depuis leur développement progressif dans les territoires à partir du milieu des années 1990, les politiques locales de jeunesse souffrent de difficultés plurielles qui se sont encore renforcées au cours de la dernière décennie (Loncle, 2020). Les problématiques de celles-ci peuvent être synthétisées en trois dimensions. La première est celle des liens difficiles entre État et collectivités locales en matière de politiques de jeunesse. Cette difficulté est renforcée par le fait que l'on observe des flottements importants de la part de l'administration centrale dans la manière de considérer ces politiques publiques. Deuxièmement, l'émergence des politiques de jeunesse dans les territoires subit de fortes inégalités territoriales. Bien que le territoire breton puisse être largement considéré comme précurseur en la matière, ces politiques sont variables en fonction des villes et départements bretons, du fait d'inégalités en termes de formalisation de projet politique et de moyens accordés. Troisièmement, les modalités de travail entre les services dédiés à la jeunesse, tant dans l'administration déconcentrée que dans les territoires avec leurs différents échelons, peinent à trouver des modalités de coordination, malgré la loi NOTRe de 2017 qui désigne les régions comme cheffe de file en matière de jeunesse. L'ensemble de ces difficultés de gouvernance en matière de jeunesse peuvent constituer des freins à l'épanouissement des jeunes.

## ÉPANOUISSEMENT(S)

---

Le verbe pronominal (“s’épanouir”) comme le substantif (“épanouissement”) sont initialement des termes d'horticulture. Ils désignent « *le déploiement de la corolle des fleurs, des feuilles d'une plante* » (*Trésor de la Langue Française*). Par extension, “l’épanouissement” renvoie au développement moral, affectif, intellectuel et physique, plein et harmonieux, d'une personne. La jeunesse, considérée comme une phase de transition vers l’aboutissement que serait l'âge adulte, semble une période toute indiquée pour le déroulement de cet “épanouissement”.

Le singulier est toutefois insatisfaisant. En effet, à l’heure actuelle, en sciences sociales, aucune définition de l’épanouissement ne fait consensus. De plus, comme on vient de le voir, les parcours de jeunesse se traduisent aujourd'hui par une diversification qui implique un éclatement des trajectoires biographiques. Face à la variété des jeunesses, il convient de s'attendre à une diversité des épanouissements. Pour comprendre ce que ce terme peut recouvrir et saisir la diversité des sens qui lui sont attribués, il est possible de s'intéresser à des notions voisines telles que l'autonomie, l'émancipation, le bien-être ou encore les passions. La jeunesse, telle que définie par la commande publique, s'étend de la préadolescence/adolescence à l'entrée dans l'âge adulte.

L'entrée dans l'adolescence est marquée par une aspiration à l'autonomie, qui se définit entre autre par la capacité à délimiter ses propres règles et à se constituer un monde et une image de soi qui échappent aux contraintes extérieures (Ramos, 2011 ; Van de Velde, 2012 ; Ramos, 2022). Grâce à des négociations et des expérimentations, en revendiquant par exemple une chambre personnelle ou en s'investissant dans ses relations avec ses pairs, l'adolescent·e s'émancipe progressivement (Ramos, 2022). Au fur et à mesure que l'individu grandit, l'autonomie peut se compléter d'une indépendance matérielle et financière, bien que les deux tendent aujourd'hui à se dissocier, avec des jeunes ayant acquis leur autonomie d'adulte tout en restant dans des situations de dépendance (Walther, 2006 ; Galland, 2022). Dès lors, l'épanouissement peut être l'aboutissement du processus d'autonomisation, un idéal à atteindre, bousculé par la frustration de ne pas avoir les moyens matériels d'accéder à l'autonomie désirée (Van de Velde, 2012).

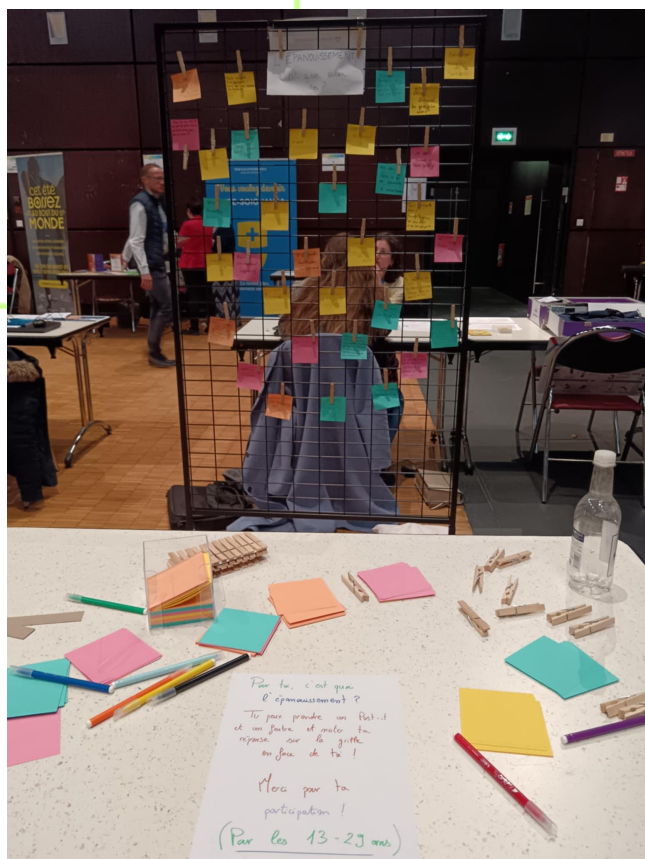
Dans les sociétés démocratiques, marquées par l'individualisation des individus (Beck, 1992), cela signifie qu'il est important pour les jeunes d'avoir le sentiment et la possibilité de pouvoir faire des choix, avec une marge de manœuvre suffisante pour prendre des risques, tout en bénéficiant d'un filet de sécurité pas toujours acquis, notamment dans la

société française (Walther, 2006 ; Van de Velde, 2008 ; Chevalier, 2018). Ceci peut venir à la fois renforcer les inégalités sociales et la souffrance psychique pour les jeunes éprouvant des difficultés à se projeter dans l'avenir, à se conformer aux normes sociales dominantes (Ehrenberg, 2000).

Pour élaborer les contours de l'épanouissement, d'autres notions, au-delà de l'autonomisation, peuvent être mobilisées. Le bien-être des jeunes fait l'objet de plus en plus d'attention, y compris en Bretagne. On sait par exemple que les jeunes breton·nes souffrent plus des addictions et des problématiques du mal-être que la moyenne nationale (Région Bretagne, 2021). Iels sont notamment 48 % à déclarer ressentir tous les jours un sentiment de solitude. Comme les jeunes du reste de la France, iels sont plus de la moitié à avoir déjà été victimes de discrimination (Baromètre jeunesse, 2021). On assiste aujourd'hui à une mise à l'agenda des questions de santé mentale des jeunes, une population depuis longtemps considérée comme à risque (DRASS de Bretagne & UrcaM de Bretagne, 2004 ; Loncle, 2009 ; Malinowski, 2021). Les conséquences que peuvent notamment avoir la pression et le harcèlement scolaires suscitent de plus en plus l'intérêt des pouvoirs publics. Dans les territoires, des ressources pour aider les jeunes existent mais demeurent socialement situées et inégalement distribuées. Dans un contexte de diffusion du vocabulaire de la psychologie, les pairs deviennent alors parfois des ressources extra-institutionnelles (Garrec et Vuattoux, 2024). Le rôle de l'entourage, et en particulier de l'entourage "jeune", constitue un soutien incontestable.

Cependant, derrière ces constats, il est nécessaire de rappeler les possibles causes structurelles des souffrances des jeunes, souvent pathologisées quand elles relèvent pourtant de difficultés matérielles et d'inégalités. Là où les politiques publiques sociales font défaut, le secteur médico-social prend la relève (Fassin, 2004 ; Loncle, 2008). Par exemple, les jeunes rencontrent des difficultés croissantes d'accès au logement ou au marché du travail, qui induisent alors potentiellement des difficultés en matière de santé mentale. De plus, l'insertion dans la vie adulte est une période marquée d'incertitudes pouvant être sources d'angoisse. On peut donc concevoir l'épanouissement comme un état de bien-être et d'apaisement, mais dans ce cas il est conditionné à des politiques de lutte contre les inégalités et un renforcement des ressources sur les territoires. Enfin, l'épanouissement est souvent la perspective à travers laquelle les loisirs sportifs et culturels des jeunes sont envisagés, notamment par leurs parents qui espèrent voir leur enfant cultiver une passion, acquérir des compétences valorisées et construire leur identité (Glevarec, 2010). Dans cette perspective, le temps libre et récréatif du·de la jeune demeure conçu comme un temps de préparation à l'âge adulte.

La littérature scientifique se focalise en grande partie sur la transition à l'âge adulte, mais ce que pourrait recouvrir l'épanouissement des jeunes dans leur présent le plus immédiat ne paraît que peu investigué. C'est pourquoi, face à la difficulté d'établir une définition claire de l'épanouissement et en prenant en compte l'idée qu'elle relève d'une mosaïque de notions, il semble pertinent de mobiliser les définitions des jeunes eux-mêmes.

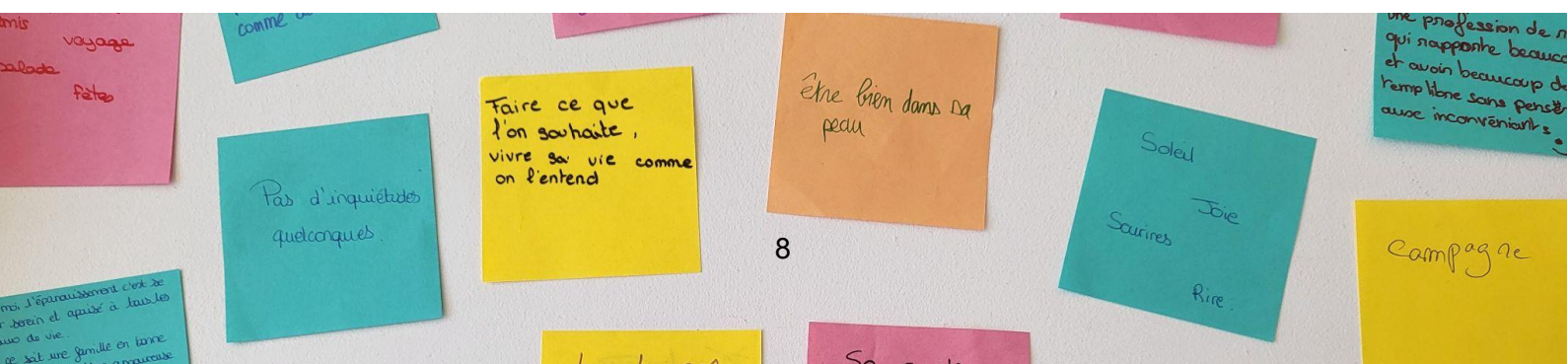


Ainsi, au Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer, trente-neuf jeunes ont répondu anonymement à la question "L'épanouissement, c'est quoi selon toi ?", en écrivant sur des post-its. La grande variété des réponses confirme la diversité des significations que peut endosser l'épanouissement, selon le vécu des individus, mais aussi selon leur âge, leur genre, leur classe sociale...

Plusieurs thèmes semblent revenir parmi les jeunes rencontrés. L'école et le travail sont mentionnés à plusieurs reprises : « *trouver mon orientation* », « *quitter le système* », « *une situation professionnelle stable qui ne nous empêche pas de nous lever le matin* », « *que notre travail n'en soit pas un !* »,

« *trouver le métier qui nous plaît et non par obligation* ». Les jeunes évoquent à la fois une aspiration à la stabilité, plutôt pragmatique, et une volonté de trouver une carrière pour laquelle ils se passionnent. Cet équilibre entre risque et sécurité renvoie à la littérature sur l'autonomie.

Le thème de la passion est une autre constante : « *faire ce qui nous passionne* », « *faire ce qu'on aime avec qui on aime* ». La liberté et l'engagement préoccupent aussi les jeunes : « *s'affranchir des codes sociétaux* », « *vivre sa vie comme on l'entend* », « *se faire entendre car il le faut* ».





## LES 13-29 ANS : QUI SONT LES JEUNES BRETON·NES ?

---

Afin de mieux définir le terrain d'enquête qu'est le territoire breton, un premier temps de recherche a été consacré à la collecte de données statistiques générales concernant les jeunesses en Bretagne.

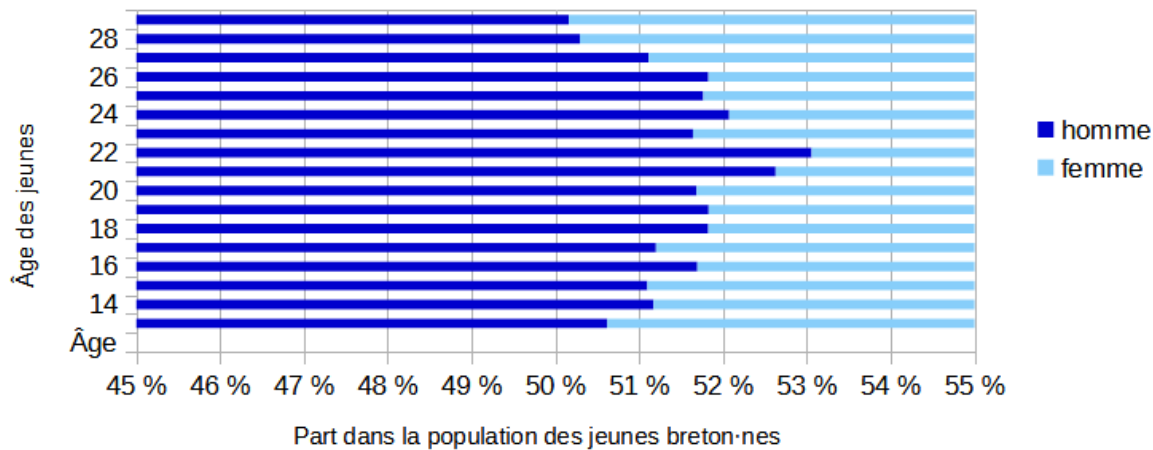
Au 1er janvier 2023, l'INSEE recensait près de 660 000 jeunes de 13 à 29 ans vivant en Bretagne (Cazenave & Lardoux, Insee, 2024). La part de jeunes femmes de 15 à 29 ans s'établit à 48,5% masquant de fortes disparités d'une EPCI à une autre (42,3% à 50,7%) (Région Bretagne, 2021 ; Insee, 2024). À ce propos, la répartition jeunes hommes-femmes en Bretagne, en comparaison à la France dans son ensemble, montre une spécificité régionale, motivant la poursuite de notre enquête de terrain (tableaux 1 et 2). En effet, on constate que parmi les jeunes âgé·es de 18 à 26 ans, les jeunes hommes sont surreprésentés par rapport aux jeunes femmes. La population de jeunes hommes bretons atteint un pic à 21 ans, représentant 53% de la population de jeunes breton·nes, contre 48% chez les jeunes français·es. En outre, le nombre de jeunes demandeur·euses d'emplois (moins de 25 ans) a fortement baissé depuis 2016 (23%) et représente, en 2024, 13% des demandeur·euses d'emplois, juste en-dessous de la moyenne nationale (14%) (Région Bretagne, 2021 ; France Travail, 2024 ; Observatoire Emploi formation, 2024). Enfin, pour reprendre les éléments du Plan breton de mobilisation pour les jeunesses, les jeunes breton·nes (13-29 ans) vivent principalement chez leurs parents.

L'étendue de l'âge retenu pour définir les jeunesses bretonnes masque des situations très différentes : beaucoup décohabitent à partir de la fin du secondaire. Si, comme l'indique l'Observatoire de la Jeunesse, les métropoles de Brest et de Rennes affichent des effectifs élevés de jeunes dans leur population, il faut également prendre en compte que plus de la moitié des jeunes vivent dans une commune rurale en Bretagne (Lardoux, 2022).

L'ensemble de ces caractéristiques nous a permis de mieux situer notre réflexion par rapport à la littérature existante sur les questions de jeunesse et ainsi de rendre plus pertinents les terrains d'enquête développés dans le cadre de la présente étude.

## Répartition jeunes hommes-femmes chez les jeunes breton·nes

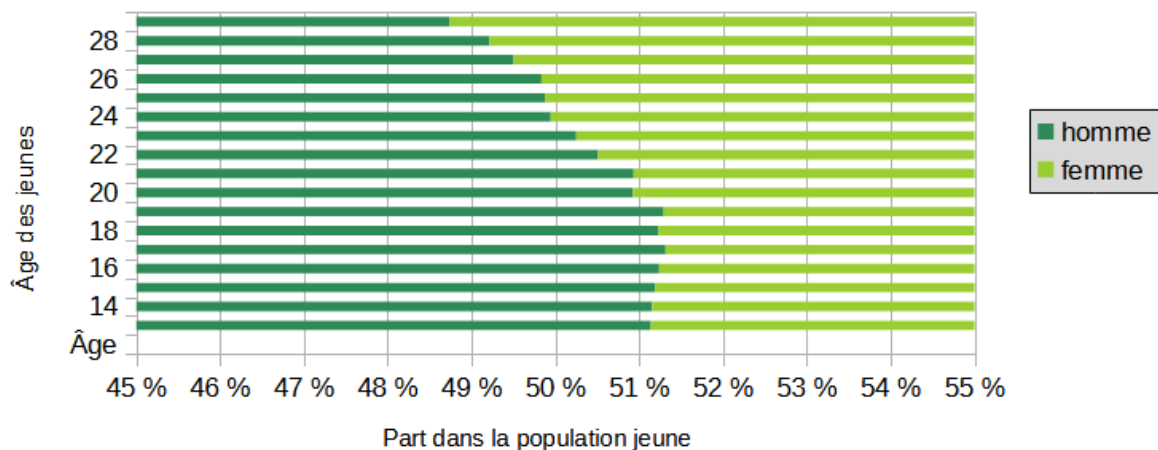
(Source : n°123 INSEE paru le 16/01/2024)



**Tableau 1.** Répartition des jeunes hommes et jeunes femmes parmi la population bretonne des 13-29 ans.

## Répartition jeunes hommes-femmes chez les jeunes français·es

(Source : n°123 INSEE paru le 16/01/2024)



**Tableau 2.** Répartition des jeunes hommes et jeunes femmes parmi la population française des 13-29 ans.

# QUELLE MÉTHODE DE RECHERCHE POUR QUEL(S) TERRITOIRE(S) ET POUR QUEL·LES JEUNES?

## QUELS TERRAINS D'ENQUÊTE?

Rencontrer différent·es jeunes en Bretagne a permis de pallier les disparités en partie masquées par les statistiques régionales, de compléter la définition de ce que sont les jeunesses et de souligner la diversité des jeunesses. Pour enquêter le mieux possible cette diversité, le choix a été fait de rencontrer des jeunes dans des territoires aux caractéristiques géographiques différentes : Lorient et les jeunes urbain·es, Plérin et les jeunes périurbain·es, Carhaix-Plouguer et les jeunes ruraux·ales, Groix et les jeunes insulaires. En effet, plusieurs auteur·ices ont souligné les effets importants du milieu géographique des jeunes sur les différents processus de socialisation de ces derniers, leur autonomie et leur épanouissement (Coquard, 2019 ; Amsellem-Mainguy, 2021). Des jeunes dans différentes structures et cadres de rencontre ont fait l'objet de l'enquête : en Mission locale à Lorient et Morlaix, dans leur club de sport, lors d'une manifestation, à l'université, etc. (tableau 3). Cette variété des terrains d'enquête a permis de faire la rencontre de jeunes aux âges, vécus, préoccupations et caractéristiques socio-économiques différents. Enfin, des entretiens ont également été conduits avec des professionnel·les de la jeunesse travaillant dans des secteurs aussi variés que la jeunesse. Par leur comparaison, ces terrains d'enquête ont ainsi fait émerger les similarités, les divergences et les particularités des quêtes d'épanouissement et d'autonomie de jeunes vivant dans des territoires et des conditions socio-économiques pluriels.

## QUELLES MÉTHODES D'ENQUÊTE POUR QUEL·LES JEUNE(S)?

---

Afin de récolter des données pertinentes pour comprendre les relations entre jeunesses, épanouissements et politiques publiques en Bretagne, plusieurs méthodes d'enquête ont été mobilisées. La méthode qualitative utilisée durant cette enquête consiste en la conduite d'entretiens semi-directifs au cours desquels les jeunes et les professionnel·les de jeunesse ont été encouragé·es à s'exprimer librement afin de saisir à la fois leurs réalités diverses et leurs discours (Van Campenhoudt et al, 2017). D'autre part, le travail d'enquête a également mobilisé des méthodes moins conventionnelles, comme la "recherche-action". Il s'agit de s'appuyer sur les compétences épistémiques des individus et de développer leur puissance d'agir afin qu'ils co-produisent des connaissances utiles à l'enquête et créent elleux-mêmes leurs solutions. Le but est ainsi de s'inscrire dans les expériences et expérimentations des individus (Staritzky & Nicolas-Le Strat, 2019). Laisser les jeunes s'exprimer sur ce qu'ils sont et ce qui les épanouit participe d'une démarche sociologique globale ayant pour but de comprendre des notions qui sont relativement diffuses et diverses, à partir du point de vue des concerné·es.

Des entretiens collectifs ont permis sur certains terrains de confronter les points de vue et faire émerger des consensus. Par exemple, un atelier jeu de société a été organisé à la Mission locale de Morlaix, méthodologie correspondant à l'une des formes que peut prendre la recherche-action. Des données ont pu être récoltées grâce à un jeu de l'oie. Cette méthodologie peu commune a permis de "mettre à l'aise" les jeunes impliqué·es et de faire émerger des anecdotes liées à la Mission locale. Un autre exemple de pratiques d'enquêtes mobilisées dans cette recherche est la méthode participative. Ce procédé d'enquête a été mis en œuvre en Centre-Bretagne dans plusieurs contextes, auprès de jeunes aux profils variés, afin de faire émerger des sujets qu'ils n'auraient peut-être pas abordés spontanément.

L'objectif de la méthode contributive était de trouver des moyens de mobiliser les jeunes autour de la notion "d'épanouissement" (parfois présentée par un champ lexical annexe : "tes ressources", "ce qui te fait du bien", "où tu aimes aller pour rencontrer tes amis", "où tu passes du temps la semaine en dehors de l'école", etc.), tout en les rendant acteur·rices dans la création commune d'une définition de "l'épanouissement". La méthode employée auprès des jeunes de la "Prépa Avenir de Don Bosco" de Rostrenen a été celle de la création d'une "cartographie sensitive" des "loisirs et espaces de socialisation". Cette approche participative a été privilégiée auprès de jeunes en grande précarité sociale,

économique et scolaire, à la lumière des travaux de sociologie de la jeunesse (Bacqué & Biewener, 2013 ; Bacqué & Demoulin, 2022) et de recherche-action démontrant les effets d'*empowerment* produits sur les communautés enquêtées (Cortéséro, 2014). À partir d'une liste de mots qu'ils associent spontanément à la notion "d'épanouissement", ils ont cartographié, d'abord de façon individuelle puis collective, l'ensemble des lieux qu'ils rattachent à leurs ressources. Par exemple, un jeune a mentionné « *l'amour* » comme ressource ; il a donc spatialisé cette notion sous la forme de « *chez moi* », « *chez ma copine* ». Cette méthode a permis de mettre en évidence les différents lieux que les jeunes associent à la notion de "ressource pour mon épanouissement" et déclarent investir, ainsi que l'étendue de leur zone sur l'ensemble de la région Bretagne (sorties nocturnes, activités culturelles, espaces de socialisation, activités sportives, pratiques de consommation, etc.). À posteriori, cette carte a été complétée par les données recueillies lors du micro-trottoir réalisé au Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer, en intégrant les lieux et activités mentionnés par les jeunes. La question "qu'est-ce que c'est de vivre une jeunesse épanouie à Carhaix-Plouguer et dans ses alentours ?" amène parfois des réponses spatialisées du type « *bah il y a le cinéma et les bars... moi j'aime bien* » ou « *c'est compliqué. Si j'ai envie de faire les boutiques, il n'y a pas de magasin à Carhaix-Plouguer alors je suis obligé-e d'y aller avec ma mère en voiture à Morlaix ou Guingamp* ». Cette carte n'est pas exhaustive, elles ne citent que les lieux qui ont fait état d'une ou plusieurs mentions par les jeunes. Elle ne prend pas en compte les lieux évoqués exclusivement par les professionnel·les ou les acteur·ices public·ques.

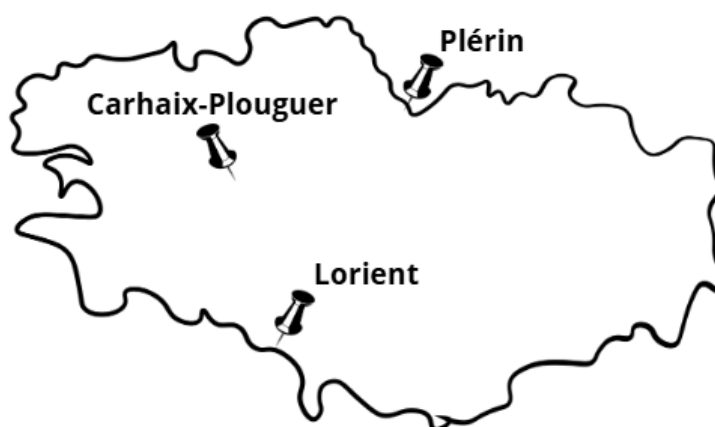


Il est important de noter que le but de ces différentes méthodes était d'interroger les jeunes sur leur perception des jeunes, des conditions d'épanouissement et des politiques publiques en Bretagne. C'est pourquoi différentes questions ont été posées dans chaque méthode d'entretien afin de comprendre la manière dont les jeunes s'approprient les notions précédemment évoquées. Ces différents échanges, plus ou moins formels, avec les jeunes et les acteur·ices de la jeunesse, sont autant de façons de comprendre quels facteurs peuvent être déterminants dans les conditions d'épanouissement des jeunes.

## LES TERRAINS BRETONS ENQUÊTÉS

---

Plus d'une centaine de jeunes breton·nes et un peu plus d'une vingtaine de professionnel·les de la jeunesse ont été rencontré·es, dans des structures, territoires et situations variés, et dans le but d'établir le début d'un portrait de la jeunesse en Bretagne et des problématiques qui la traversent. Le tableau 3 ci-dessous récapitule l'ensemble des modalités de récolte des données.



**Tableau 3.** Récapitulatif des modalités d'enquêtes utilisées sur le terrain

| Terrains d'enquête                                                                                           | Carhaix-Plouguer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Lorient                                                                                                                                                                                                                                                       | Plérin                                                                                                                                                                                                                                                                  | Autres terrains                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretiens semi-directifs individuels ou collectifs avec des jeunes                                          | <b>34</b><br>- 6 avec des jeunes du lycée Diwan (lycée polyvalent privé sous contrat délivrant un enseignement immersif en breton)<br>- 10 lors du Focus Groupe Prépa Avenir (dispositif s'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, peu autonomes, sans qualifications et en difficulté d'insertion sociale et professionnelle afin de les aider à prendre en main leur avenir)<br>- 18 entretiens micro-trottoirs lors du Carrefour des métiers le 11 mars | <b>43</b><br>- 18 avec des jeunes du lycée Saint-Louis<br>- 9 avec des jeunes de la Mission locale<br>- 5 avec des jeunes de l'Université Bretagne Sud (UFR Lettres)<br>- 4 avec des jeunes du Bureau d'Information Jeunes<br>- 7 au Centre Social de Lorient | <b>18</b><br>- 5 au local jeunes du Service jeunesse de la commune<br>- 1 avec un·e jeune en alternance au Service jeunesse de la commune<br>- 10 avec des jeunes du Centre nautique de Plérin<br>- 2 avec des jeunes de Plérin                                         | <b>10</b><br>- 2 jeunes sportif·ves de haut niveau en Ille-et-Vilaine<br>- 3 jeunes engagé·es dans des activités politiques et associatives à Rennes<br>- 5 jeunes de 19 à 26 ans rencontré·es via des organisations religieuses |
| Autres modalités d'enquête auprès des jeunes                                                                 | <b>92</b> questionnaires (voir en annexe)<br>- 87 collectés au Carrefour des métiers<br>- 5 collectés au lycée Diwan<br><br><b>39</b> réponses à la question "L'épanouissement, c'est quoi selon toi ?", écrites sur des post-its en accès libre au Carrefour des métiers                                                                                                                                                                                                     | <b>1</b> jeu du serpent avec 4 jeunes rencontré·es à la Maison des Jeunes de Groix                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>1</b> atelier avec 6 jeunes de 19 à 26 ans à la Mission locale de Morlaix (jeu de l'oie)<br><br><b>1</b> micro-trottoir à un dîner organisé par les étudiant·es de la paroisse de Rennes centre                               |
| Entretiens semi-directifs individuels ou collectifs avec des professionnel·les et acteur·ices de la jeunesse | <b>14</b><br>- 3 en CLAJ<br>- 3 avec des salarié·es de l'EPCI Hautes Cornouailles<br>- 1 à EPCI Poher Communauté<br>- 1 au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)<br>- 1 avec un ambulancier<br>- 1 à France Travail<br>- 1 au Conseil en Évolution Professionnelle<br>- 2 en agence d'intérim<br>- 1 au Foyer des jeunes travailleurs                                                                                                                                   | <b>2</b><br>- 1 avec une personne travaillant auprès de la jeunesse à Groix<br>- 1 avec un animateur d'un Centre Social de Lorient                                                                                                                            | <b>5</b><br>- 1 avec le président d'une association de jeunesse<br>- 1 avec un·e élu·e jeunesse de la commune<br>- 1 avec un·e fonctionnaire sur un poste de coordination des besoins spécifiques des jeunes<br>- 2 avec des agent·es du service jeunesse de la commune | <b>2</b><br>- 1 avec un prêtre rennais<br>- 1 avec une journaliste travaillant sur la religion et la jeunesse                                                                                                                    |

# BLEUNIADUR AR YAOUANKIZ, ELFENNOÙ LUSKUS HA SKOILHOÙ / LES FACTEURS ET LES FREINS À L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

---

De l'enquête ressortent quatre grandes dimensions qui structurent, positivement ou négativement, l'épanouissement des jeunes en Bretagne : les ami·es et la famille, les loisirs, l'école et le travail.

Malgré ses limites méthodologiques, le questionnaire diffusé à Carhaix-Plouguer auprès de 92 jeunes participant·es au Carrefour des métiers fournit quelques chiffres pour comprendre ce qui favorise ou freine l'épanouissement des jeunes. Les ami·es et la famille sont cité·es respectivement comme sources d'épanouissement par 62 % et 37 % des répondant·es. Viennent ensuite le sport, la musique et les autres activités culturelles, le travail et les relations amoureuses. L'école et les études ne sont citées que par 3 % des répondant·es comme une source d'épanouissement. À l'inverse, elles sont citées comme le premier frein à l'épanouissement (22 %), avant l'instabilité professionnelle et financière (12 %), le manque d'infrastructures et d'activités (10 %), l'angoisse ou le stress (10 %), le contexte géopolitique et économique national et international (10 %), le travail (9 %) et la famille (5 %).

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE :

### UN PUBLIC SITUÉ GÉOGRAPHIQUEMENT ET SOCIALEMENT

Organisé dans une salle polyvalente de la ville par Triskell, groupement d'employeurs, le Carrefour des métiers est un forum destiné aux chercheur·euses d'emploi vivant dans le pays du Centre Ouest Bretagne. Les participant·es, majoritairement jeunes, peuvent y rencontrer une centaine d'entreprises locales.

Diffusé à l'entrée de l'évènement, le questionnaire a permis d'identifier les facteurs et les freins à l'épanouissement des jeunes en les mettant en relation avec des caractéristiques sociales : âge, classe sociale, activité principale. Il est important de noter le caractère situé de ces résultats. En effet, une question relative aux professions des parents permet d'objectiver **l'appartenance de la quasi-totalité des répondant·es aux classes populaires**. Ceci est cohérent avec l'image statistique du paysage social local marqué par une forte surreprésentation des classes populaires (Insee, 2021). Les jeunes des classes populaires étant défavorisé·es dans le système scolaire, l'appartenance populaire des répondant·es permettrait notamment d'expliquer pourquoi l'école est particulièrement citée comme un obstacle à l'épanouissement.

Ces résultats interrogent : pourquoi le cercle social proche est-il autant cité comme source d'épanouissement ? Pourquoi l'école est-elle autant identifiée comme un frein ? Pourquoi le travail est-il tantôt cité comme un facteur d'épanouissement, tantôt comme un frein ? Les entretiens réalisés avec une diversité de jeunes breton·nes permettent de répondre en partie à ces questions. En donnant à voir une pluralité de situations et de parcours, l'enquête, menée dans différents territoires bretons, permet de comprendre les mécanismes de l'épanouissement des jeunes et de les restituer dans leur complexité. Ce faisant, elle indique des pistes pour une politique d'épanouissement de la jeunesse.

# LES RELATIONS AMICALES ET FAMILIALES

Les relations sociales, tant familiales qu'amicales, jouent un rôle prépondérant dans l'épanouissement des jeunes en Bretagne. Ces relations constituent des leviers essentiels dans la construction de l'identité et le développement personnel des jeunes. Toutefois, leur impact peut se révéler aussi bien positif que négatif, selon les contextes et les situations spécifiques rencontrées par les jeunes.

**LES ESPACES DE RENCONTRE**, comme le Centre d'Information Jeunesse (CIJ) de Plérin, **jouent un rôle clé dans l'épanouissement des jeunes**. Ces lieux sont perçus comme **des refuges** dans lesquels les jeunes peuvent s'exprimer librement, se confier et engager des projets collectifs. Selon une intervenante du CIJ, l'engagement des jeunes provient avant tout d'une dynamique interne, et **les acteur·ices de la jeunesse doivent être là pour les appuyer et leur fournir les outils nécessaires pour passer à l'action**. Les professionnel·les de cet espace ont décidé de soutenir l'engagement des jeunes à travers différentes initiatives visant à **donner les clés aux jeunes pour qu'ils puissent construire eux-mêmes leurs propres projets**. Les interactions sociales, au-delà de l'aspect affectif, participent aussi à une forme d'évasion professionnelle. Flavis, 21 ans, témoigne ainsi de l'importance de ces relations dans la gestion du stress lié à l'environnement professionnel. Les interactions sociales avec des ami·es en dehors du travail permettent de « *changer d'air* » et de maintenir un équilibre psychologique face aux défis professionnels.

Les différentes méthodes de collectes utilisées à Carhaix nous ont aussi permis de dégager une importante dynamique de socialisation autour des bars. En revanche, le focus groupe avec la Prépa Avenir de Carhaix a mis en lumière que l'utilisation des bars est plus évoquée par les hommes que par les femmes. Ces dernières ont plutôt tendance à rester chez elles et à évoquer le foyer dans leur source d'épanouissement.

Dans le cas des jeunes insulaires breton·nes, **les espaces communs et de rencontres sont les lieux de renforcement des solidarités qui les unissent déjà depuis l'enfance**. De fait, la particularité géographique que représente une île telle que celle de Groix amène à la naissance d'une forme d'union très forte entre ces jeunes. Lors de l'enquête de terrain, il est apparu qu'ils ne font pas nécessairement la différence entre les

différents espaces qui s'offrent à elleux, et qu'**iels se comportent au sein de chacun d'entre eux comme des frères et sœurs**. De fait, que cela soit au sein du collège, de la Maison des Jeunes ou des différentes infrastructures, notamment sportives, qui sont à leur disposition, iels utilisent ces espaces comme des lieux leur permettant de se retrouver. Les jeunes insulaires disent être frustré·es de l'occupation par d'autres de ces lieux, souvent diverses associations d'adultes. À la Maison des Jeunes, iels chahutent ensemble, jouent « *à la bagarre* », voire s'insultent, de manière parfois assez piquante, comme peuvent le faire des frères et sœurs. En effet, un·e encadrant·e nous dit observer un rapport particulier entre ces jeunes qui ont grandi ensemble et partagent chaque moment de vie. Leurs relations seraient selon iel plus de l'ordre de la fratrie, d'**une familiarité particulièrement accrue en raison de leur état de cohabitation quasi-permanente**. Les espaces communs à leur disposition sur l'île leur permettent d'affirmer ces liens qui existent entre elleux depuis l'enfance pour certain·es. Les acteur·ices de la jeunesse relèvent toutefois que des divisions profondes ont notamment existé par le passé entre les jeunes scolarisé·es au collège privé et ceux scolarisé·es au collège public. Des conflits, parfois violents (en termes de menaces, d'insultes, etc.), pouvaient alors éclater au sein-même de la Maison des Jeunes.

### LE MANQUE DE CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPACES DE RENCONTRE

Les témoignages recueillis à Morlaix et Plérin mettent en lumière des **DIFFICULTÉS D'ACCÈS** aux espaces de rencontre informels. Il semble que ce constat soit davantage lié à un manque d'information sur les services disponibles qu'à une véritable carence en infrastructures. En effet, Morlaix et Morlaix Communauté disposent d'une politique locale de jeunesse bien développée, avec des équipements et des dispositifs de soutien à l'épanouissement des jeunes. Toutefois, comme l'indique Flavie, une jeune de 20 ans bénéficiaire du Contrat Engagement Jeune à la Mission Locale de Morlaix : « *Morlaix, c'est un peu mort, il n'y a pas de lieux où on peut se retrouver entre ami-es après l'école.* » Cette perception peut s'expliquer par une **MÉCONNAISSANCE** des nombreux espaces et des initiatives existants, tels que les Centres d'information jeunesse, les projets communautaires ou les lieux d'accueil dédiés à la jeunesse.

La méconnaissance de ces espaces pourrait effectivement alimenter un déficit dans la construction du capital social des jeunes observé-es. Le concept de “**capital social**” de Putnam et Bowling Alone (1999) souligne l'importance des liens sociaux pour favoriser la cohésion et l'épanouissement au sein de groupes homogènes, ce qu'il qualifie de “**bonding social capital**”. Ce type de capital social, basé sur des liens forts au sein de cercles restreints, est essentiel pour le soutien mutuel, mais il peut aussi limiter l'ouverture à des réseaux sociaux plus larges.

Ce manque de connaissance des ressources disponibles conduit à une impression d'isolement social et d'insuffisance d'opportunités d'épanouissement. Cependant, les jeunes qui ont accès à l'information sur ces services bénéficient d'un large éventail d'activités et de lieux de rencontre, permettant à chacun-e de s'épanouir au-delà des contraintes scolaires et familiales. Ce phénomène met en évidence non seulement la nécessité d'un accès à l'information sur les structures publiques disponibles, mais également l'importance de la gestion et de la diversité de ces espaces. L'accès à l'information est un facteur clé pour

permettre aux jeunes de tirer parti des ressources à leur disposition. Cependant, ce facteur reste insuffisant si la gestion de ces espaces n'est pas adaptée. Il est essentiel de considérer non seulement qui administre ces lieux (administrateur·ices publiques, privées, etc), mais aussi comment ils sont organisés pour répondre aux besoins divers des jeunes. La gestion de ces espaces doit être inclusive et garantir leur accessibilité à tous, afin d'éviter la concentration des activités autour d'un seul groupe social. En ce sens, la diversité des espaces et une gestion transparente et équitable sont cruciales pour prévenir les phénomènes d'isolement social et favoriser l'épanouissement des jeunes, en assurant à chacun un lieu de rencontre accessible et non excluant.

## LES RELATIONS FAMILIALES : ENTRE SOUTIEN ET PRESSION

L'enquête montre donc que les relations sociales, tant au sein des groupes de pairs que dans le cadre familial (les ami·es et la famille sont citée·es respectivement comme sources d'épanouissement par 62 % et 37 % des répondant·es au questionnaire distribué à Carhaix), jouent un rôle crucial dans l'épanouissement des jeunes. Cependant, **ces relations peuvent également devenir des freins importants lorsque la famille exerce une pression ou comporte des dysfonctionnements**. Virginie Muniglia (2021) souligne que la famille, en tant qu'espace de transmission du capital social et culturel, peut devenir un lieu d'oppression lorsque le soutien matériel n'est pas accompagné de soutien émotionnel. Les jeunes de la Prépa Avenir à Carhaix dans le cadre d'une focus-groupe, ne mentionnent aucunement la famille "traditionnelle" comme facteur d'épanouissement. Quand nous l'avons volontairement évoqué auprès d'elles·eux, cette intervention a provoqué un silence, aucun rebondissement. Visiblement le cadre familial représente pour ces jeunes un espace désagréable ou peut-être insécurisant. Les rares mentions à l'espace familial étaient relatives à la notion de domicile ("chambre", "douche", "maison"). En analysant cette situation à la lumière de la thèse de Tom Chevalier sur la **familialisation des politiques sociales françaises**, on peut penser que certains jeunes subissent de devenir dépendants vis-à-vis de leur famille.

Le sociologue François Dubet (2000) note que **la transition vers l'indépendance est un processus complexe, particulièrement lorsque les jeunes n'ont pas accès à un réseau de soutien adéquat**. Les témoignages recueillis pendant l'enquête de terrain suggèrent que certaines situations familiales, marquées par le manque de soutien ou des conflits internes, plongent les jeunes dans une grande précarité. Certaines situations

familiales, marquées par le manque de soutien ou des conflits internes, plongent les jeunes dans une grande précarité, comme cette jeune travailleuse de 23 ans en insertion à la Mission Locale de Lorient qui, suite à un conflit avec son père qui l'a conduit au tribunal, se retrouve à "squatter dans son garage pendant un mois".

Ce type de situation met en lumière la **fragilité de certaines relations familiales** et **le rôle crucial de la famille dans la STABILITÉ des jeunes** nécessaire à leur épanouissement.

## **PRESSION SOCIALE ET STIGMATISATION : UN FREIN MAJEUR À L'ÉPANOUISSEMENT**

**La pression sociale exercée par les pairs les uns sur les autres est l'un des principaux facteurs de stress pour les jeunes** (Pasquier, 2005), c'est en effet ce qu'y est exprimé sur plusieurs de nos terrains par des jeunes qui « *préfère[nt] être seul[·es]* », car « *c'est plus simple.* » La sociologie de la construction identitaire montre, depuis Goffman (1963), que les individus qui dévient des attentes sociales subissent une stigmatisation qui renforce leur exclusion des groupes sociaux. Cette stigmatisation consiste souvent en des jugements liés à des comportements, au statut social ou à des choix de vie, exacerbant le sentiment d'isolement. Chez les jeunes interrogé·es dans notre étude ont mentionné **ces jugements sont alimentés par l'ignorance et les stéréotypes sociaux, notamment sur la santé mentale et le handicap**. Les jeunes sont en effet parfois confronté·es à des profanations de leurs identités, termes péjoratifs, utilisés sous couvert de l'humour, susceptibles d'affecter leur santé psychologique (Barrère & Pasquier, 2025). Cette situation est d'autant plus prégnante chez les jeunes, chez qui les interactions contraintes et non électives sont plus denses et régulières (école, famille) et pour qui la construction identitaire n'est pas encore aboutie. Cette stigmatisation contribue à renforcer l'isolement et l'angoisse, limitant ainsi les opportunités d'épanouissement personnel :

*« – C'est pas de la méchanceté gratuite, c'est plus sur le ton de l'humour régulièrement. Des mots qui normalement désignent pas quelque chose de comique ou d'insultant, mais qui sont utilisés comme des insultes ou des trucs comiques.*

*- Ouais, genre, dépressif, autiste, mongol, triso...*

*- C'est de l'ignorance parce que, par exemple, quand je parle avec les personnes qui utilisent ces mots de la trisomie, par exemple, je leur dis, vous savez,*

*ces personnes peuvent être autonomes. Ils font “ah bon” et “je ne savais pas, moi je pensais qu'ils ne pouvaient rien faire.”*

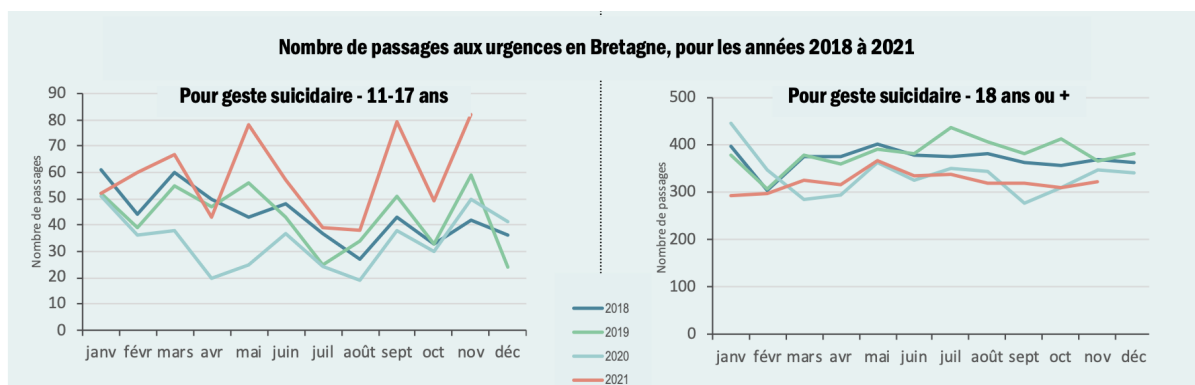
*- Oui, c'est de l'humour, mais ça a des risques. » — Élèves du lycée Diwan.*

Sous leurs formes limites, ces dynamiques de stigmatisation sont susceptibles de générer des souffrances importantes, comme lorsqu'elles prennent la forme du harcèlement et se combinent avec d'autres problématiques sociales. Les intervenant·es en milieu scolaire en sont les témoins privilégiés :

*« J'ai été infirmière scolaire l'an dernier, ils sont très angoissés. J'ai 30 % de gamins profondément angoissés pour diverses raisons. C'est juste l'angoisse de la relation sociale à l'autre qu'on ne comprend pas ou qu'on n'arrive pas à gérer, angoisse de la relation sociale, angoisse liée à des problèmes familiaux, à des ruptures amoureuses... et ça monte en effet boule de neige, ça prend des ampleurs énormes, certains me disent : “je vais me suicider” mais vraiment sérieusement. » — Animatrice de l'association de jeunesse CLAJ, Carhaix-Plouguer.*

Les établissements scolaires ont aussi remarqué cette problématique d'**un mal-être des jeunes, qui auraient tendance à se réfugier dans un certain nombre d'addictions**. Dans ce cadre, ils font intervenir le CLAJ afin de sensibiliser les jeunes sur plusieurs sujets liés à l'addiction ; allant de l'addiction aux écrans à l'addiction aux drogues.

Les autres entretiens menés à Carhaix-Plouguer ont montré que la santé mentale des jeunes (angoisse liée au rapport à l'autre, phobie scolaire, situations familiales) est identifiée comme un enjeu à l'échelle de l'EPCI et par l'ensemble des professionnel·les du territoire. La directrice du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Carhaix-Plouguer précise le rôle joué, selon elle, par la crise sanitaire de la Covid-19 et du confinement dans la montée de l'anxiété sociale. Cette situation a donné lieu à un diagnostic du territoire constatant l'**augmentation régionale du taux de suicide et des tentatives de suicide**. Le graphique de l'Observatoire régional de la santé de Bretagne (ORS Bretagne) ci-dessous illustre l'augmentation du nombre de passages aux urgences pour des gestes suicidaires chez les 11-17 ans entre 2018 et 2021. Dans l'ensemble, on observe que le nombre enregistré sur l'année 2021 est supérieur à celui des autres années de comparaison pour les 11-17 ans. Par ailleurs, et à la différence de ce qui s'observe pour les 18 ans et plus, les passages aux urgences pour geste suicidaire des 11-17 ans sont au plus bas pendant les mois de vacances estivales et connaissent un pic dans les moments scolaires intenses que sont les rentrées et les fins d'années scolaires, témoignant de l'importance de l'école dans le mal-être des populations en âge scolaire.



Source : Rapport ORS Bretagne (2022), *Observation du phénomène suicidaire en Bretagne*

Pour conclure, l'épanouissement des jeunes en Bretagne est profondément influencé par leurs relations sociales, qu'elles soient amicales ou familiales. Comme le révèle l'enquête de terrain, ces liens constituent des sources essentielles de soutien émotionnel et de bien-être, mais peuvent aussi représenter des freins majeurs en cas de pressions sociales excessives ou de tensions familiales. **La pression des pairs, les stéréotypes sociaux et les dysfonctionnements familiaux sont autant de facteurs susceptibles de conduire à l'isolement social des jeunes et d'entraver leur construction personnelle et professionnelle.** En revanche, les témoignages recueillis soulignent l'impact négatif de **l'isolement géographique et social subi**. Notamment dans les zones rurales et périurbaines, le manque d'espaces, ou de connaissance de ces espaces, de rencontre adéquats représentent un frein à la sociabilité et à la construction de réseaux.

Ces résultats montrent la nécessité de politiques publiques pour les jeunes qui favorisent leurs capacités d'action, les plaçant dans des positions de se construire un environnement social qui leur conviennent. Ainsi, il apparaît important **d'offrir des espaces d'échange et de rencontre inclusifs, et de renforcer les structures de soutien familial.** Dans cet effort de promotion d'une sociabilité choisie, susceptible de constituer un support à l'épanouissement des jeunes, les loisirs, composante privilégiée du "temps libre" constitue sans doute un levier privilégié. C'est à ce thème que nous consacrons la partie suivante.

# LES LOISIRS ENTRE ÉPANOUISSEMENT ET INÉGALITÉS D'ACCÈS

*« Le loisir est une quantité de temps libre, affranchi des exigences du temps obligé (celui du travail professionnel ou scolaire et des astreintes qui s'y attachent : transport, pause, repas) et du temps contraint (celui des obligations sociales, administratives, familiales et domestiques). Le loisir ne définit a priori aucun contenu d'activité, seule le caractérise sa forme libératoire : il se présente comme un pur contenant, une enveloppe de temps libéré des temps de contrainte [...] le loisir ne définit rien qu'un vide. » (Yonnet, 1999, p.77)*

Le loisir est une notion polymorphe, communément perçue comme vectrice d'épanouissement. Intégrant à la fois la **capacité à favoriser le LIEN SOCIAL** (Adjizian, 2020), **le développement de nouvelles compétences** et **le plaisir** (Brougère, 2009), le loisir est la plupart du temps associé, dans les représentations, à un environnement interactif (une salle de sport, un cours de musique, un théâtre) où s'effectue une activité pouvant être récréative et ludique. Divers travaux en sciences sociales et comportementales reconnaissent les bénéfices induits par les pratiques de loisirs, tant dans l'enfance que dans la phase de puberté ou celle de l'âge adulte, notamment par leurs capacités à participer aux **développements physiques et psychiques de l'individu** (Gaussot, 2001 ; Brougère, 2002 ; Cohen, 2003 ; Brougère 2009 ; Constans & Gardair, 2018). En outre, ces loisirs occupent une place de plus en plus importante dans le quotidien des habitants comme le rapporte l'Observatoire Société et Consommation, dans une étude quantitative du rapport des Français aux loisirs (2021). Les données récoltées lors de l'enquête de terrain en Bretagne ont pu confirmer la place du loisir dans le récit des jeunes et des acteur·ices de la jeunesse enquêté·es.

Si le loisir est apparu majoritairement lors des échanges avec les enquêté·es sous la forme d'activités ludiques, il est toutefois intéressant de s'appuyer sur le travail analytique de plusieurs sociologues du travail et du psycho-social comme point de départ. Avant d'être une activité située, **le loisir se définit d'abord en opposition au temps de travail et englobe ainsi tout ce qui relève du "non-travail"**. Dumazedier est le premier à introduire et conceptualiser cette notion dans les sciences sociales, dans un contexte marqué par l'émergence des congés payés dans l'Entre-deux-Guerres (Dumazedier, 1962). En 1936,

sous le Front Populaire, la loi sur les congés payés s'accompagne de la création d'un sous-secrétariat aux loisirs et aux sports, confié à Léo Lagrange. Ce dernier soutient alors les associations et mouvements de jeunesse, tels que la Ligue de l'enseignement ou les scouts, tout en finançant l'implantation d'auberges de jeunesse et de campings. Il met également en place des tarifs ferroviaires préférentiels pour faciliter l'accès aux vacances. Cette structuration du temps de non-travail (Besse et al., 2021) participe à la **reconnaissance progressive du loisir comme un véritable temps social, qualifié par Dumazedier de "temps à soi" dès 1962**. Cette notion se développe tout au long du XXe siècle, en parallèle de la réduction du temps de travail et de l'extension des congés payés et des jours de repos.

Par ailleurs, le loisir peut revêtir une dimension active ou passive et est parfois assimilé, par analogie, aux "temps libres", en opposition au temps consacré à l'activité professionnelle ou aux tâches domestiques et ménagères (Kindelberger et al., 2007).

Ses bénéfices sur le bien-être à l'âge enfant, adolescent et adulte sont par la suite largement documentés par les sciences sociales et comportementales. **Le loisir s'institutionnalise progressivement jusqu'à devenir, aujourd'hui, un chapitre important de l'action publique, privée et associative**. Le loisir recouvre différents modes de pratique, ayant pour objectif l'épanouissement ou **la réalisation de soi**. Le loisir n'est plus seulement un temps, mais devient en ce sens un "véritable milieu de développement, susceptible d'apporter une contribution au développement de la personne" (Kindelberger et al, 2007).

C'est également ce qui ressort d'une enquête menée auprès d'adolescent·es de différents pays (Fitzgerald et al., 1995), désignant **le loisir avant tout comme un temps en opposition aux "activités contraintes"** (temps scolaire) et un temps d'activité actif en particulier (sport, instrument de musique, etc...). **L'interaction avec les pairs et les temps de socialisation dans les lieux informels** (à comprendre hors structure) apparaissent de façon prégnante comme des moments de loisirs.

## LES LOISIRS COMME FACTEURS D'ÉPANOUISSEMENT

---

Les méthodes mobilisées dans les différents territoires enquêtés ont permis de dresser un répertoire de loisirs auxquels se livrent les individus rencontrés dans le cadre de l'enquête. **Si les activités sportives sont apparues de façon prégnante comme des ressources importantes en matière de bien-être dans l'ensemble des espaces, certaines spécificités locales peuvent être soulignées.** Les villes de Plérin, de Carhaix-Plouguer et de Lorient proposent une large offre d'activités sportives (plus d'une centaine chacune) et, lorsqu'ils sont interrogé·es sur la notion de "*ressources favorisant leur bien-être autour d'elleux*", les jeunes de ces trois territoires **se réfèrent spontanément à leurs clubs de sports ou aux activités sportives proposées.** Par ailleurs, les clubs de ces communes accueillent également des jeunes venant des zones rurales des alentours, comme en témoigne la fréquentation du club de voile de Plérin, qui ne compte que deux Plérinais·es pour l'ensemble de son effectif. Les loisirs sont aussi liés au territoire : Plérin, ville maritime, est attractive grâce à ses nombreux commerces et activités. Avec ses bars et ses glaciers, qui s'installent notamment pendant la saison estivale, la zone du Légué est révélatrice de ce phénomène. C'est aussi le lieu d'activités culturelles comme les fêtes maritimes. Les équipements sportifs en plein air, comme les *city parks*, y sont plus souvent concentrés et sont mentionnés comme étant des atouts, notamment durant la période de la crise sanitaire de la Covid-19.

Les activités pratiquées sont **cependant fortement liées aux ressources économiques et au capital culturel des individus.** Ainsi, les jeunes rencontré·es au lycée privé de Saint-Louis, à Lorient, étaient plus nombreux à pratiquer certains sports, comme la voile, que les jeunes précaires rencontré·es à la Mission locale de Lorient (Observatoire des inégalités, 2009) ou au Centre social.

## FOCUS : JEUNES ENGAGÉ·ES ET PRÉCAIRES

Une partie de la jeunesse a connu ce qui s'apparente à des effets de générations (Chevalier, 2021) notamment sur leur intégration sociale et politique. Dans cet encart nous allons nous intéresser aux jeunes qui ont choisi de s'engager en politique ou dans le milieu associatif. Certain·es d'entre eux·elles font partie en outre d'un public très précaire.

L'échantillon de jeunes (13 à 29 ans) a connu un certain nombre d'événements géopolitiques en grandissant. Nous pouvons en citer quelques-uns. Les premiers événements structurants des années 2000 sont notamment la lutte contre le terrorisme et le retour des conflits internationaux qui ont participé à la socialisation politique d'une partie des jeunes. Par la suite, les crises économiques de 2008 et 2020 sont constitutives d'un retour à la précarité de la jeunesse (Tiberj, 2021). Enfin, la crise sanitaire de la Covid-19 finit de pousser cette génération vers une précarisation accrue (Amsellem-Mainguy, 2022). Du point de vue politique, la jeunesse étudiée s'est construite avec une politique de plus en plus polarisée en trois blocs et non plus de manière bipolarisée, avec un clivage gauche-droite (Cagé, 2023), mais aussi des nouveaux mouvements sociaux (manifestations pour le climat, mouvement Me Too, mouvement palestinien) et de nouvelles façons de militer ou de s'engager (Tiberj, 2021).

Lors de l'enquête nous avons pu rencontrer quatre jeunes engagé·es à Rennes. Ces jeunes ont tous·tes entre 18 et 25 ans et ne sont donc pas concerné·es par les dispositifs d'aides comme le RSA. Parmi ces quatre jeunes, tous·tes sont étudiant·es. Deux sont engagé·es politiquement et syndicalement, tandis que les deux autres sont engagé·es au sein d'associations. Les deux premiers sont des hommes ayant entre 20 et 23 ans, originaires de Plérin, rencontrés sur le campus de la Fac de Rennes dans le cadre de leurs activités. Les deux personnes engagées dans le milieu associatif sont deux femmes de la même tranche d'âge rencontrées à l'IEP de Rennes dans le cadre du festival Nos Futurs.

Les jeunes engagés politiquement et syndicalement relèvent la situation de pauvreté à laquelle fait face la jeunesse et qui empêche en partie son épanouissement. « *La jeunesse est vue comme l'époque où c'est normal de galérer. Mais en vrai ça nous pèse tous les jours. Quand tu dois bosser pour payer ton loyer ou alors aller chercher à manger à une distribution alimentaire.* » (Adrien, étudiant à l'université de Rennes). Cette difficulté quotidienne concerne de nombreux jeunes en France. On estime que 25% des jeunes, soit 1 300 000 personnes, sont en situation de pauvreté (Marteau, 2023). Cette pauvreté monétaire est relevée par toutes les personnes qui étudient à la fac. L'engagement se forge

aussi contre cette situation-là. Un des étudiants engagés dans un syndicat s'occupe par ailleurs d'organiser chaque semaine des distributions alimentaires ouvertes à toutes pour « *aider ceux dans la galère comme moi* ». Lorsqu'il est demandé aux jeunes interrogé·es ce qui pourrait les aider à vivre mieux et à être plus épanoui·es la réponse est claire : « *Plus de bourses, ou bien des logements plus accessibles. Sinon les transports gratuits ou moins chers. Quand tu vois le prix du train, du métro, faut faire des choix. Soit tu vois ta famille mais tu galères à bouffer, soit bah tu restes à Rennes plusieurs semaines de suite et tu perds progressivement contact avec pas mal de monde* ».

Lorsqu'on interroge les étudiantes engagées dans le milieu associatif, celles-ci ont une autre vision de l'engagement. Ce est lié au fait qu'elles viennent de familles plus aisées et qu'elles sont scolarisées à l'IEP. L'une d'elle est impliquée dans un projet de festival qui s'intéresse aux jeunes et notamment à leurs engagements.

Les deux étudiantes sont engagées dans des associations différentes, relevant des domaines de l'humanitaire ou des droits humains. Pour l'une d'entre elles, l'engagement en tant que tel est un épanouissement : « *On voit que ce que je fais a un impact. C'est aussi satisfaisant car on voit que j'arrive à mener un projet et développer de nouvelles connaissances. On choisit dans quoi on s'engage mais ça laisse place à la découverte* ». La sensation de se sentir utile est commune à toutes les personnes engagées interrogées. Toutes soulignent que leurs engagements leur ont permis à la fois de se créer des cercles de sociabilité difficiles à constituer dans l'enseignement supérieur, mais aussi d'avoir l'impression d'agir face à certains défis, ce qui en retour leur donne une motivation supplémentaire.

Pourtant, à leur yeux, l'engagement n'est pas accessible à tout le monde pour plusieurs raisons : « *Cela reste compliqué car la charge de travail [des cours] est peu compatible avec ce que l'on doit faire dans les ONG* ». « *On aimerait s'engager plus mais on n'a pas les moyens de le faire ni le temps* ». En effet, selon les jeunes rencontré·es, l'engagement est souvent chronophage. Pour que les associations se développent et organisent des projets, il faut rivaliser de techniques (communication, temps passé sur le terrain, actions concrètes) pour attirer l'attention et être efficace. Certes, la diversification de l'offre d'engagement permet à chacun·e de trouver ce qui lui correspond, mais elle oblige également les personnes déjà engagées dans les organisations à leur consacrer un temps considérable (Cary, 2011). C'est le cas pour l'étudiant syndiqué qui explique : « *Pour une distribution alimentaire il faut : faire la com, faire la liste des besoins, aller chercher la marchandise, préparer les stands, distribuer tout l'après-midi, ranger les restes, nettoyer et*

*enfin remplir les fiches en cas de contrôle. Pour une distribution si tu bosses à 3 ou 4 dessus y a au moins deux jours de taff facile ».*

Ainsi, on peut voir que les jeunes ne se désengagent pas totalement (Tiberj, 2021). Certes leurs engagements sont plus ponctuels, plus directs, et peuvent varier entre les structures. Pour autant, iels restent déterminés à s'engager politiquement ou associativement pour s'attaquer à des problématiques prégnantes pour leur génération comme le réchauffement climatique, l'égalité de genre, la lutte contre la pauvreté.... Iels sont néanmoins freiné·es par les facteurs matériels de leur précarité, mais aussi par le manque de temps ou de structures prêtent à accueillir des étudiant·es.

---

## LES FREINS À LA PRATIQUE DE LOISIRS

---

Lors des différents entretiens menés dans le cadre de cette enquête, les loisirs sont donc apparus comme étant des éléments essentiels à l'épanouissement des jeunes en Bretagne. Cependant, un certain nombre de freins à l'accès à ces derniers ont pu être identifiés au cours des différents entretiens, avec parfois des spécificités en fonction des territoires.

### LE MANQUE DE MOBILITÉ COMME FREIN AUX LOISIRS

Le problème de mobilité sur le territoire breton est **l'un des premiers obstacles ayant été identifiés par les jeunes** dans leur accessibilité aux infrastructures de loisirs. Sur les territoires de Plérin et Carhaix-Plouguer, les jeunes pointent en particulier du doigt **LES TEMPS DE TRAJET** nécessaires pour aller par exemple dans le club de sport, et qui peuvent parfois dépasser les trente minutes. **L'offre de transports en commun**, selon eux, n'est pas assez développée pour leur permettre un accès nécessaire à leurs loisirs, que cela soit au niveau de la desserte ou des horaires de passage, rendant ainsi les jeunes n'ayant pas de permis de conduire ou de voiture dépendant·es de leurs parents. Ce premier frein est cependant **structurel, dépendant des politiques publiques**, et sera donc abordé dans un second temps.

### UNE OFFRE DE LOISIRS CONSIDÉRÉE INSUFFISANTE

L'offre de loisirs est aussi identifiée par les jeunes comme un frein à leur épanouissement. À Plérin, ils soulignent que malgré le grand nombre d'associations présentes dans le territoire (plus de 110 associations), **l'offre de loisirs concerne surtout les moins de 18 ans**. Les plus âgé·es, en particulier ceux qui partent de la commune pour suivre des études supérieures, ne fréquentent plus beaucoup les associations du territoire ou alors seulement les weekends. Le problème est similaire à Carhaix-Plouguer, où l'offre de loisirs s'adresse principalement aux moins de 18 ans. Le CLAJ (Culture Loisirs Animation Jeunesse), une association d'animation à destination des jeunes, met en place des activités destinées aux 17-25 ans, mais peine tout de même à toucher cette tranche d'âge. De manière plus générale, **le manque de lieux de rencontre et d'infrastructures de sports et de loisirs en Centre-Bretagne**, a été pointé du doigt par les jeunes Carhaisien·nes.

## UN MANQUE DE VISIBILITÉ DE L'OFFRE DE LOISIRS

L'offre de loisirs, abondante ou non en fonction des territoires, a besoin d'être médiatisée afin d'atteindre les jeunes, comme par exemple dans le cas du CLAJ. Certain·es jeunes ont en effet évoqué le **MANQUE DE COMMUNICATION, en particulier en termes d'activités culturelles**, comme étant un frein à la pratique de celles-ci. Iels ne se sentent en effet pas assez informé·es sur l'existence des lieux dédiés à la culture et à l'art, ainsi que leur programmation. Il convient cependant de se demander si la communication de la part des acteur·rices des activités de loisirs n'existe pas, ou bien si les jeunes ne la voient tout simplement pas. En effet, les jeunes ayant témoigné d'un manque de communication de la part des institutions culturelles ont été interrogé·es dans un bâtiment de l'Université Bretagne Sud (UBS) abritant entre autre une cafétéria du Crous, devant laquelle se trouvait un promontoire proposant différents flyers ayant pour partie trait à des activités culturelles ou sportives.

Les **difficultés de visibilité des offres de loisirs** par les jeunes ne seraient alors pas liées (ou pas uniquement) à un manque de volonté de communication de la part des institutions de loisirs, mais **feraient plutôt partie d'un problème plus global lié au non-recours des jeunes à divers dispositifs et offres**. Le non-recours, qui est un concept d'abord utilisé afin d'expliquer les raisons pour lesquelles les individus ne reçoivent pas les aides sociales auxquelles iels ont droit, peut être la conséquence de plusieurs phénomènes. L'un d'entre eux est **la non-connaissance**, où l'offre, ici de loisirs, n'est pas connue par les individus en partie parce qu'iels, en fonction de leur origine sociale, n'effectuent pas de veille informationnelle (Vial, 2018).

## UN TEMPS CONTRAINT

Un troisième frein identifié lors des entretiens a été le temps qu'il est possible d'allouer à ces activités. Les lycéen·nes et étudiant·es sont particulièrement touché·es par cette problématique. Les lycéen·nes d'un lycée de Lorient ont en grande majorité mentionné la quantité importante de devoirs, qui s'ajoute à leur emploi du temps chargé du lycée. Ceux qui sont en classes de Première et de Terminale ont cours de 8 h à 17 h, puis doivent, pour la plupart d'entre eux, rentrer en bus chez leurs parents, qui habitent dans diverses communes de l'agglomération lorientaise. Le temps de trajet quotidien, d'une quarantaine de minutes en moyenne pour les lycéen·nes interrogé·es, est évoqué comme une contrainte, leur enlevant un temps conséquent qui pourrait être alloué à d'autres activités. Cette **limitation du temps libre des jeunes**, qui peut être défini comme étant le

temps qui n'est pas consacré à l'école, à la famille ou aux besoins physiologiques, est donc un frein majeur à l'exercice des loisirs et à leur épanouissement. Les temps libres permettent en effet aux jeunes de compenser les contraintes imposées par les études, ainsi que d'exercer leur libre-choix (David, 2010).

Ces problématiques se retrouvent aussi chez certain·es étudiant·es de l'Université Bretagne Sud (UBS), qui n'ont pas pu prendre de logement près du campus pour des raisons financières et restent donc vivre chez leurs parents qui habitent parfois à plus d'une heure de route du campus. Ainsi, une étudiante en licence LEA (Langues Étrangères Appliquées), rencontrée sur le campus de l'UBS, explique qu'elle vit toujours chez ses parents et est dépendante du TER pour se rendre à l'Université, ce qui a un impact sur son temps passé avec ses ami·es ou sur sa pratique du sport. Cependant, même avec cette adaptation, elle réfléchit à arrêter une de ses activités de loisirs afin de pouvoir consacrer plus de temps à sa famille. Le principal problème d'emploi du temps demeure cependant, à la fois pour les lycéen·nes et étudiant·es, le travail personnel. Au lycée, deux élèves de Terminale ont ainsi témoigné travailler le soir régulièrement jusqu'à deux heures du matin. Ils font du sport deux à trois fois par semaine après les cours, une activité qui, selon eux, participe directement à leur épanouissement, mais impacte aussi fortement leurs horaires de travail personnel. Lors de l'enquête de terrain menée à Plérin, les jeunes rencontrés **expliquent systématiquement que la limite de leur épanouissement est liée à leur scolarité et aux enjeux qui l'accompagnent**. On retrouve donc cette caractéristique des problèmes de scolarité sur tous les territoires, comme facteurs limitants pour les loisirs, mais aussi d'autres activités (cf. encadré sur l'engagement chez les jeunes).

## DES LOISIRS COÛTEUX

Le coût des loisirs constitue la cinquième entrave avancée par les jeunes rencontrés à la possibilité d'y participer. Pratiquer un sport en club, le loisir revenant le plus cher pour les jeunes interrogés, représente **un coût d'entrée** qui, en fonction des situations financières, peut constituer une part importante des revenus, en particulier lors de la période de rentrée scolaire (Observatoire des inégalités, 2009). S'inscrire dans une salle de sport, prendre une licence, payer un·e entraîneur·euse ou bien encore acheter l'équipement nécessaire constituent un coût qui s'ajoute à celui du transport. Le **dispositif « pass Sport »**, mis en place par le gouvernement depuis la rentrée 2021, permet à certain·es jeunes de 6 à 30 ans de bénéficier d'une réduction de cinquante euros pour une inscription dans un club de sport. Cependant, tous·tes les jeunes ne sont pas éligibles à cette aide : seul·es les écolier·ères bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, les étudiant·es ayant droit à une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide

annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales, ou bien les personnes bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapé-es y ont accès (Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative).

Certaines catégories de jeunes sont donc pénalisées, comme par exemple les jeunes qui ne sont ni en études ni en emploi, et qui ne sont donc pas éligibles aux aides financières et aux réductions étudiantes, mais n'ont que peu de revenus à allouer aux loisirs. Pour ces jeunes-là aussi, le sport peut devenir un facteur d'épanouissement, offrant ainsi un moyen de « *se vider la tête* », comme témoigne un jeune en recherche d'emploi à la Mission locale de Lorient. **Dans certains cas, le sport peut aussi faire l'objet d'un espoir d'insertion professionnelle, transformant ainsi un loisir en emploi épanouissant.** Cette idée de l'**intégration sociale par le sport**, présente en France depuis le XXe siècle, est focalisée depuis les années 1990 sur les populations immigrées et ethniquement minoritaires (Gasparini, 2008). Guyanais, issu d'une minorité ethnique et arrivé en métropole quelques années auparavant, Eric est une illustration de ce phénomène. Rencontré à la Mission locale de Lorient, il est en recherche active d'un emploi d'électricien, mais espère par-dessus tout devenir boxeur professionnel. Cependant, les coûts financiers inhérents à la pratique d'un sport de haut niveau le gênent dans sa préparation sportive, mettant ainsi en difficulté son projet.

Le frein financier a aussi été évoqué à plusieurs reprises en ce qui concerne l'accès à la culture. En effet, trois lycéennes et deux étudiantes de Lorient, ainsi qu'une professionnelle de la jeunesse de Plérin **ont critiqué la baisse des dotations financières pour le "Pass Culture"**, qui, depuis 2022, permet aux jeunes de dix-huit ans de bénéficier de trois cents euros à utiliser pour la consommation de biens et d'activités culturels. Pour cette professionnelle, la baisse du Pass Culture rend plus difficile leur tâche de rendre la culture accessible à tous·tes les jeunes. Les jeunes, quant à elles, ont souligné le fait que ce pass leur permettait une ouverture culturelle à laquelle elles n'auraient eu accès que dans des proportions moindres sans ce dispositif.

---

## L'IMPORTANCE DES ACTEUR·ICES DE JEUNESSE DANS LES LOISIRS : UNE COMPARAISON ENTRE INSULAIRES GROISILLON·NES ET LORIENTAIS·ES

La ville de Lorient et l'île de Groix connaissent une séparation certaine due à l'Océan Atlantique. Cette séparation géographique se double d'une séparation dans les approches entre les acteur·ices de la jeunesse de part et d'autre de l'océan. En comparant les entretiens effectués avec les animateur·rices employé·es sur l'île et sur le continent, peut être dressé le constat de l'existence de **perspectives différentes sur la place que doivent avoir les jeunes en termes de participation, ainsi que sur leur implication dans leurs loisirs** et sur la réalisation de leurs propres conditions d'épanouissement par cette entrée-là. Il convient alors de se demander si ces différences sont liées aux jeunes eux-mêmes et à des attentes de leur part qui seraient donc différentes entre les insulaires et les continentaux, ou si ces différences sont liées à des attentes et une vision de la jeunesse propres à chacun des lieux observés par l'enquête. Aussi, une comparaison entre la manière dont la programmation est réalisée au sein du Centre Social de Lorient et la manière dont elle est établie au sein de la Maison des Jeunes de Groix a son importance. Ce sont en effet deux lieux importants dans la vie sociale des jeunes lorientais·es et groisillon·nes : le Centre Social en tant que lieu situé au centre des quartiers les plus populaires de Lorient, comme l'a fait remarquer l'un des animateur·ices, et la Maison des Jeunes en tant qu'espace de socialisation principal au sein duquel les jeunes insulaires peuvent se retrouver, mais aussi, car elle fait office de porte d'entrée pour les autres infrastructures, notamment sportives.

Au sein du Centre Social de Lorient, une approche participative est privilégiée. Derrière le tableau blanc qui est mis à disposition au moment du goûter pour que les jeunes fassent des propositions d'activités, potentiellement programmées par la suite, se cache la volonté de briser les cadres de prise de décisions plus formels. Comme l'a précisé l'un des animateur·ices, leur but est de permettre à chacun·e d'exprimer librement ses envies. Pour que ce fonctionnement fasse sens et soit viable, une sorte de petit sondage est effectué par la suite auprès des jeunes, pour savoir à quelles activités iels aimeraient le plus participer. Cela permet d'une part aux jeunes de se positionner même si cette première réponse ne les engage pas, et donc au Centre d'anticiper les dépenses pour certaines de ces activités, mais aussi de leur laisser la place de proposer des jeux qu'ils peuvent eux-mêmes imaginer et créer. L'animateur a pu donner l'exemple d'un jeu qui est actuellement en cours d'élaboration par plusieurs d'entre eux, et dont le but est d'effectuer un mélange entre un jeu d'enquête de type Cluedo et un escape game.

Sur l'île de Groix, la vie des jeunes en-dehors du temps scolaire est rythmée par de nombreuses activités sportives, ainsi que par la programmation de la Maison des Jeunes. Cette dernière, ainsi que la mairie, occupent une place importante dans l'accès aux infrastructures. Les acteur·rices de la jeunesse de l'île ont soulevé le fait que les jeunes insulaires voient leur accès à nombre d'entre elles facilité, car seul le fait qu'elles soient disponibles suffit à ce que leurs portes leur soient ouvertes. Iels relèvent que ce mode de fonctionnement "à la demande", voire "à la carte", n'existe pas ailleurs, sur le continent, ou en tout cas, pas dans les institutions et associations dans lesquelles iels ont déjà pu travailler. Iels ont pu donner pour exemple le fait que le dojo et la salle omnisports étaient ouverts aux jeunes qui le demandaient dès que les lieux ne servaient pas pour les entraînements programmés. Cependant, pour ces acteur·rices, le but est justement de redonner un cadre à ces jeunes, qu'iels présentent comme des "enfants rois" qui "ne se rendent pas compte de la chance qu'iels ont" en termes d'accès aux infrastructures, etc. Iels ont pu exprimer le fait qu'"iels ne se rendent pas compte, mais la Maison des Jeunes, on peut décider de la fermer quand on veut", "ce n'est pas un service à la demande". Iels évoquent un manque de reconnaissance qu'iels n'ont pas connu ailleurs. Dans ce contexte s'observe alors un double discours entre d'un côté un engagement politique que l'on perçoit en termes de volonté de donner la place à la parole des jeunes (à par exemple été mentionné la volonté de refonder le règlement intérieur de la Maison des Jeunes en discussion avec elleux), mais avec l'idée de redonner un cadre. Cette volonté de "cadrer" a été mentionnée à de nombreuses reprises au cours des entretiens menés. Ainsi, en mettant ces discours et ces actes en parallèle de l'échelle de participation réalisée par Arnstein, peut être observé que ce que ces acteur·rices appellent de la concertation s'apparente finalement plus à de l'information à la population qu'à une véritable prise en considération de la parole des jeunes. De fait, le règlement intérieur a seulement été réfléchi entre ces acteur·ices car "certaines règles sont indiscutables", et les jeunes ne seront finalement qu'informé·es des changements une fois celui-ci rédigé par ces acteur·rices de la jeunesse et la mairie.

---

## L'ÉCOLE : DES FREINS STRUCTURELS

## À L'ÉPANOUISSEMENT

La Bretagne se distingue depuis longtemps par ses résultats scolaires. En effet, depuis plus d'un siècle, les jeunes breton·nes sont les élèves qui ont les meilleurs résultats au baccalauréat (Lagrée & Pihan, 1991 ; Moreau, 2019). Toutefois, il serait imprudent d'en conclure que les élèves breton·nes sont épanoui·es dans le système scolaire, la souffrance psychique pouvant même s'aggraver au fil de l'avancement de la scolarité (Agence Régionale de Santé Bretagne, 2017). L'enquête montre au contraire que le système scolaire secondaire est souvent identifié comme un frein à l'épanouissement des jeunes, mais **selon des modalités différentes en fonction de l'appartenance de classe sociale des individus** (Duru-Bellat, 2015 ; Dubet, 2016). Pour ceux, majoritairement issu·es des classes populaires, qui "échouent" dans le système scolaire traditionnel, l'école constitue un frein matériel à leur épanouissement en les assignant à une position sociale (Lahire, 2019). À l'inverse, ceux qui "réussissent" peuvent voir l'école comme un vecteur d'émancipation, leur donnant les possibilités d'une mobilité sociale et géographique. Toutefois, cette réussite scolaire peut être vécue négativement par certains jeunes, du fait des **injonctions sociales et scolaires**.

## LES CLASSES POPULAIRES ET L'ÉCOLE : RÉSISTANCE ET DÉFECTION

---

Parmi les répondant·es au questionnaire passé lors du Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer, 22 % citaient l'école ou les études comme un frein à leur épanouissement, et seulement 5 % comme un facteur positif. Les entretiens réalisés avec des professionnel·les de l'insertion (France Travail, Résidences Habitat Jeunes, entreprises locales, agences d'intérim), ainsi qu'avec des jeunes âgé·es de 15 à 18 ans en situation de décrochage scolaire, permettent de comprendre les raisons de cette méfiance vis-à-vis de l'école. Tout comme les professionnel·les interrogé·es, les jeunes sont lucides quant à l'état du marché de l'emploi local. À Carhaix-Plouguer, les principaux·ales employeur·euses locaux·ales sont des industries, notamment agroalimentaires, des entreprises du bâtiment ou du soin à la personne qui recrutent des employé·es peu diplômé·es.

Par ailleurs, lors de l'enquête menée dans ce territoire, professionnel·les et jeunes ont partagé certaines visions du rapport des jeunes à l'emploi. Les acteur·rices de la jeunesse rencontré·es **perçoivent l'absence de modèle dans l'entourage proche des jeunes comme un frein, rendant les perspectives de poursuite d'études inconnues, abstraites, et qui obligerait les jeunes à se couper de leurs proches** (notamment leurs ami·es et conjoint·es) et s'éloigner de leur territoire auquel iels sont attaché·es. Ainsi, pour la psychologue du Centre d'Information et d'Orientation de Carhaix-Plouguer (CIO), le décrochage scolaire serait lié à une envie de "rester sur le territoire", une "peur d'aller voir l'inconnu".

On pourrait interpréter ce résultat comme le produit d'un "pragmatisme populaire" vis-à-vis de l'école conduisant les individus à "résister aux normes scolaires" (Coquard, 2022) : l'éloignement géographique et symbolique des établissements rend l'investissement dans les études supérieures coûteux, à la fois économiquement (frais de logement notamment) et socialement (éloignement des proches).

Il montrerait aussi l'envers de l'attachement à un territoire des jeunes : il ne s'agit pas uniquement d'un capital d'autochtonie, d'un ensemble de ressources à faire fructifier, mais d'un frein potentiel à un épanouissement susceptible de passer par un départ, éventuellement provisoire, du territoire d'origine. Mais ce cadrage du problème fait l'impasse sur d'autres dimensions structurant l'expérience scolaire : en effet, ce sont tout autant les choix d'implantation des établissements et les solutions de mobilités mises à disposition des élèves qui éloignent ces derniers de l'école.

On peut aussi noter que l'interprétation de la volonté de se maintenir sur son territoire d'origine en termes de "peur d'aller voir l'inconnu" par la psychologue témoigne d'une représentation restrictive de l'épanouissement des jeunes qui passerait nécessairement par la mobilité géographique.

## LA PRESSION ET LES DIFFICULTÉS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE

À Carhaix-Plouguer, la rencontre de jeunes scolarisé·es au lycée Diwan permet de documenter le rapport des classes moyennes et supérieures à l'école. En effet, étant l'un des deux lycées Diwan de Bretagne, l'établissement accueille des jeunes venu·es de toute la Bretagne, attiré·es par l'enseignement bilingue, mais aussi par ses résultats aux baccalauréats (98 % de réussite). D'après une enquête réalisée par l'Observatoire des pratiques linguistiques sur les anciens élèves des lycées Diwan (2013), la sociologie des élèves Diwan est relativement proche des étudiant·es de l'enseignement supérieur, avec une légère surreprésentation des groupes socioprofessionnels élevés (professions intermédiaires, cadres, professions intellectuelles supérieures). Ceci est cohérent avec les données récoltées durant nos entretiens. Les jeunes rencontré·es sont majoritairement issu·es des franges culturelles des classes moyennes et supérieures.

Malgré ce cadre social privilégié leur donnant accès à des biens culturels et les disposant à la réussite scolaire — toutes les personnes rencontrées projettent de poursuivre leur scolarité dans le supérieur —, les jeunes rencontré·es voient aussi dans l'école un frein à leur épanouissement. Les champs lexicaux de la **phobie scolaire** et de la **pression** induite par la préparation du baccalauréat ont été intrinsèquement liés dans les récits des jeunes. Le rythme scolaire est perçu comme "fatigant", le volume de travail entraînant des formes d'épuisement : « *Même les secondes nous disent "on est fatigué" alors qu'ils sont en seconde quoi. C'est pas normal.* » — Nolwenn, en Terminale au lycée Diwan.

Cette pression scolaire semble transversale aux différents terrains enquêtés. L'instauration du contrôle continu dans l'évaluation du baccalauréat est notamment identifiée, par la psychologue du CIO, comme un nouveau facteur de cette "pressurisation" des élèves :

« Depuis la réforme Blanquer, avec le contrôle continu et l'enseignement par spécialités, [les élèves] se mettent la pression tout le temps. En fait, elle redescend à aucun moment la pression. Et avec le nouveau système des groupes de classes, les profs sont démunis. Je discutais avec une jeune qui me disait la dernière fois "moi mon prof principal je ne le connais pas, car il fait un enseignement qui est une spécialité, mais c'est un cours que je n'ai pas pris." Les élèves ne sont plus suivis. »  
— Psychologue du CIO de Carhaix-Plouguer.

Cette proximité du discours de Nolwenn et de celui de la psychologue, thématisant toutes deux l'activité scolaire comme un travail dont les maux principaux viendraient d'une forme de management inadapté, témoigne certainement d'une proximité de classe sociale. Dans cette frange de la population, le problème scolaire est conçu comme un problème de gestion du temps de travail des élèves plutôt que comme une distance géographique ou symbolique à l'école. Dans ce cas, si l'école est un frein pour l'épanouissement c'est parce qu'elle est "trop prenante", non parce qu'elle est absente, trop loin ou simplement inaccessible.

Au lycée Saint-Louis de Lorient, établissement privé du centre-ville, dix-huit jeunes, principalement des enfants de cadres et de professions libérales, ont été interrogé·es. La pression scolaire est également citée comme un frein à l'épanouissement. Les lycéen·nes déplorent la **surcharge horaire**, parfois couplée au temps de transport quotidien pouvant aller jusqu'à plusieurs heures. Iels formulent un certain nombre d'alternatives, en s'inspirant des modèles scolaires étrangers :

*« [...] parce que si on compare par exemple à l'Allemagne, ils ont beaucoup moins d'heures, ils ne travaillent même pas l'après-midi, ils ont des meilleurs résultats qu'en France. Nous, on travaille jusqu'à 17 h et pourtant on n'a pas les mêmes résultats. » — Paul, lycéen de Saint-Louis à Lorient.*

*« Les journées sont très longues. J'avoue que je préfère le système japonais. Les journées sont plutôt longues, surtout quand il est 17 h 30 et tu as des spécialités qui ne sont pas forcément tes préférées » — Lisa, lycéenne de Saint-Louis à Lorient, qui a fait un séjour d'échange au Japon.*

La concentration horaire et la surcharge de travail continu, lié au nombre élevé de contrôles obligatoires dès la seconde, sont donc remises en question par les lycéen·nes elleux-mêmes.

Si le rapport des élèves à leurs enseignant·es du lycée de Lorient s'est avéré multiple et contrasté, les lycéen·nes de Carhaix-Plouguer les considèrent plutôt comme des allié·es qui « *eux aussi manquent de moyens* ». De la même manière, deux collégiennes en SEGPA rencontrées à Lorient expliquent que leurs enseignant·es sont démuni·es face aux réformes du brevet, et au manque d'informations auquel iels font face et qu'iels communiquent à leurs élèves (Thémines & al., 2020). Ce qui est ainsi remis en cause par les élèves, ce ne sont pas tant les pratiques des enseignant·es, mais plutôt le système

scolaire, un ensemble de normes et de contraintes qui s'impose aux élèves tout comme aux corps enseignant par le haut.

Ainsi, qu'ils soient "bon·nes" ou "mauvais·es" élèves, **les jeunes subissent tous·tes la pression scolaire et la peur de devenir "l'élève humilié" (Merle, 2015), que ce soit par l'échec scolaire ou par la discipline et la pression scolaire imposées par les établissements.**

## DES DISPARITÉS ENTRE LES RESSOURCES MOBILISABLES

Toutefois, face à la pression scolaire, tous·tes les élèves ne bénéficient pas des mêmes ressources. Parmi les jeunes issu·es des classes populaires, une partie cumule problèmes scolaires, sociaux et familiaux. La pression ressentie par ces jeunes peut aller jusqu'à provoquer **une auto-exclusion du système scolaire**, ou du moins à faire le choix de filières professionnalisantes permettant d'accéder plus rapidement au marché du travail. D'après certain·es professionnel·les de la jeunesse, ces parcours scolaires ont une incidence sur le bien-être des élèves concerné·es :

*« Ils avancent dans leur scolarité, mais pas dans leurs apprentissages. Du coup, ils se retrouvent en échec et ça produit de la phobie scolaire. [...] Ils ont des angoisses, des difficultés dans le rapport à l'autre, qui sont renforcées. C'est souvent renforcé par des problèmes sociaux, avec les parents... Ils font comme ils peuvent mais, à leur âge, ils ne peuvent pas tout porter. » — Animatrice de l'association de jeunesse CLAJ, Carhaix-Plouguer.*

Pour les jeunes de la Mission locale de Lorient, faute d'un capital financier ou d'un soutien familial suffisant, l'insertion professionnelle la plus rapide possible, par la voie de l'alternance, est perçue comme le moyen d'accéder rapidement à une indépendance matérielle. Cette part de la contrainte financière est toutefois à relativiser, les expériences scolaires ayant un grand impact sur les choix d'orientation dès la fin du collège (Zaffran, 2004).

Le dispositif de formation, même lorsqu'il est contraignant ou précaire (à l'image des contrats d'engagement jeune), n'est pas remis en question par les jeunes. Seulement, en comparaison aux classes supérieures, **leurs horizons sont limités par la contrainte matérielle** ; il n'est pas possible de s'épanouir dans les études supérieures lorsque la solidarité familiale est insuffisante pour se loger et se déplacer, à défaut d'avoir un salaire lors de son temps de formation.

C'est d'autant plus vrai pour les mineur·es isolé·es qui doivent s'insérer socialement et assurer leur sûreté matérielle dans l'attente d'un titre de séjour. Nous avons rencontré une Ivoirienne de 18 ans et mineure isolée prise en charge par l'ASE avant janvier 2025. Elle est en apprentissage en restauration collective, et se sent plus épanouie dans le travail que dans le temps scolaire. Elle aspire à un emploi stable le plus vite possible, qui maximise ses

chances d'obtenir un titre de séjour. La Mission locale a été le service indispensable pour s'épanouir dans les études.

D'un autre côté, les jeunes issu·es des classes supérieures sont en capacité de mobiliser les ressources pour faire face aux situations de mal-être qu'ils rencontrent. Dans les entretiens menés au lycée Diwan de Carhaix-Plouguer, les personnes rencontrées expriment elles-mêmes leur vécu dans des termes "techniques" de santé mentale ("phobie scolaire", "angoisse", "stress") compréhensibles par les professionnel·les d'encadrement (enseignant·es, infirmier·ères, psychologues). La souffrance psychique des jeunes dans le cadre scolaire est constatée à travers les différents processus de sélection scolaire ou le passage aux études supérieures. De plus, cette souffrance est renforcée par le constat d'une crise de la santé mentale des jeunes en lien avec **l'anxiété par rapport à l'avenir**. Enfin, les ressources que peuvent mobiliser les jeunes face à la dégradation de la santé mentale sont plurielles et non sans lien avec la trajectoire biographique, ainsi que les caractéristiques sociales individuelles (Garrec & Vuattoux, 2024).



Par ailleurs, les élèves du lycée Diwan de Carhaix-Plouguer sont en capacité de s'organiser collectivement pour obtenir des réponses à leurs problèmes. Lors de l'enquête, les lycéen·nes organisent en effet une grève scolaire pour protester contre le manque d'infrastructures qui impacte leurs conditions de vie quotidienne : majoritairement en internat, les élèves manquent d'espaces chauffés pour se retrouver. Alors que le bailleur des locaux vient de construire de nouveaux bâtiments non destinés aux lycéen·nes, ces dernier·ères se mobilisent pour obtenir un droit d'usage. Leur mobilisation témoigne des ressources sociales et culturelles dont ces jeunes disposent : formuler des

revendications, s'adresser à l'administration et à la presse, s'organiser collectivement pour durer, etc.

Pour les jeunes moins défavorisé·es, s'orienter vers une filière professionnelle va plutôt relever du choix affirmé, souvent face à la désapprobation de leurs familles les

encourageant plutôt à se diriger vers des filières générales. Un lycéen rencontré à Lorient en filière commerciale exprime ainsi sa volonté de s'être dirigé vers cette filière, d'avoir fait « *ce qu'il veut plus que ce qu'il peut* ». La sortie du lycée vers l'enseignement supérieur peut offrir une ouverture et un soulagement pour ceux qui ont mal vécu l'enseignement secondaire. Deux étudiantes en licence rencontrées à Lorient partagent leur soulagement à l'entrée à l'université, où elles bénéficient d'une plus grande liberté et d'un moindre stress en comparaison à leur quotidien au lycée. Elles racontent que leur santé mentale, fragile durant les années lycée, se stabilise, et qu'elles gagnent en confiance à l'entrée à l'université.

Ainsi, si le mal-être scolaire est ressenti dans toutes les classes sociales, il a des incidences biographiques bien plus importantes chez les jeunes des classes populaires que chez les jeunes des classes supérieures. En effet, il existe un phénomène de déclassement lié au fait qu'aujourd'hui les jeunes doivent faire plus d'années d'études que leurs parents afin de garder la même position sociale. Dans ce régime d'inflation scolaire, seule une élite scolaire parvient à obtenir des diplômes "rentables" (Duru-Bellat et Dubet, 2024).

---

## **LES ÉTUDIANT·ES SPORTIF·VES DE HAUT NIVEAU : ENTRE EXIGENCE SPORTIVE ET ACADÉMIQUE, LA PLACE DE L'ÉPANOUISSEMENT**

Nous avons pu rencontrer à Rennes Victor (18 ans), joueur de rugby à XV et étudiant en licence, et Finn (24 ans), joueur de rugby à VII, à XV et étudiant en master, qui nous ont parlé de leur situation. Ces rencontres nous ont poussé à aborder le cas particulier de ces étudiant·es responsabilisé·es très jeunes, au rythme et à l'hygiène de vie quasi professionnelle. Les jeunes sportif·ves, notamment de haut niveau, relèvent un vrai défi en menant de front deux activités très exigeantes, une activité sportive intensive et des études supérieures. Ils sont tiraillé·es entre les attentes de chacune de leurs responsabilités et doivent faire preuve d'une capacité d'organisation importante. L'enjeu réside dans leur accompagnement et leur soutien pour leur permettre de s'épanouir dans tous les aspects de leur vie.

### **LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET LEURS LIMITES**

Des dispositifs existent pour accompagner et faciliter la double activité de ces étudiant·es sportif·ves. Nous pouvons citer le statut de Sportif de Haut Niveau Universitaire (SHNU) ou pour les plus jeunes les Centres d'Entraînement Labellisés (CEL). Concernant ces deux dispositifs, le premier doit faire l'objet d'une demande de la part des jeunes eux-mêmes auprès de leurs ligues, sous forme de dossier. Les jeunes devront eux-mêmes notifier leurs établissements scolaires de son obtention pour bénéficier

d'aménagements. Le second est plus encadrant, car il s'adresse à un public plus jeune. Dans ces centres, les professionnel·les (côté sportif) font valoir ces demandes d'aménagements auprès des structures d'enseignements. Toutefois, notamment concernant le SHNU, les aménagements scolaires proposés peuvent s'avérer limités ou contraignants. Les jeunes rencontrés partagent le sentiment d'un manque de flexibilité. Par exemple, certains établissements imposent aux étudiant·es de renoncer au contrôle continu pour tous leurs TD, même ceux auxquels iels pourraient assister, ce qui les met sous une pression beaucoup plus forte au moment des partiels. Alors même qu'en période de partiels, Victor en témoigne, il continue à avoir trois entraînements par semaine et à devoir se déplacer pour ses matchs, parfois très loin (par exemple à Lyon, où il est allé en bus sur un week-end, ce qui a fortement réduit son temps de révisions).

### **UN RYTHME INTENSE À L'IMPACT CERTAIN SUR L'ÉPANOUISSEMENT**

Les jeunes sportif·ves ont un emploi du temps très chargé et exigeant. Reprenons l'exemple de Victor : rugbyman espoir, il passe près de quatre heures trois fois par semaine en musculation et en entraînement collectif. Il complète ce rythme par de la musculation en individuel les deux jours restants de la semaine, puis les matchs ont lieu le weekend. En plus, il doit assister à ses cours et les réviser. Il témoigne de la fatigue intense que provoque ce rythme soutenu, associé au fait de vivre seul en tant qu'étudiant loin de sa famille. Au profit de son activité sportive, il renonce à des vacances, des événements familiaux et de socialisation étudiante. Néanmoins, cette dernière perte est compensée par un fort esprit d'équipe qui s'exprime hors des terrains, et des événements organisés par les coachs ou le club.

### **SPORT ET ÉTUDES : POUR LE BIEN-ÊTRE À LONG TERME**

Au-delà du cas des sportif·ves de haut niveau, l'activité physique joue un rôle clé dans la lutte contre la sédentarité, un problème majeur de santé publique. Des initiatives comme le programme *Bouge!* initié par le Stade Rennais visent à intégrer l'activité physique dans le quotidien des jeunes pour améliorer leur bien-être, favoriser leur concentration et renforcer la cohésion sociale. À terme, ces dispositifs peuvent contribuer à une meilleure réussite scolaire et à une préparation plus efficace à la vie professionnelle.

Si conjuguer études et sport de haut niveau reste un défi, ce dernier représente aussi une opportunité. Toutefois, grâce à nos enquêt·es, on constate qu'une plus grande flexibilité des dispositifs académiques et une meilleure écoute des besoins des jeunes sportif·ves sont nécessaires pour faciliter leur quotidien, améliorer leur bien-être mental et social, et finalement tendre vers leur épanouissement.

## L'ÉPANOUISSEMENT CHEZ LES JEUNES EN ORGANISATIONS RELIGIEUSES

Cette partie de l'enquête s'intéresse aux conditions à l'épanouissement des jeunes par le prisme de la question religieuse. Ont ainsi été réalisés cinq entretiens semi-directifs avec des jeunes âgé·es de 19 à 26 ans, rencontré·es via des organisations religieuses (lieux de culte ou associations), un micro-trottoir lors d'un dîner organisé par les jeunes étudiant·es de la paroisse de Rennes centre, un entretien semi-directif avec un prêtre rennais puis un autre avec une journaliste qui travaille en partie sur les événements traumatiques liés à la religion survenus pendant la jeunesse. Lors de cette enquête, nous avons été confronté·es à deux problématiques majeures, la première étant la difficulté d'entrer en contact avec des jeunes de confession juive sur le territoire breton. Cette difficulté n'est pas une surprise puisqu'elle est déjà bien documentée dans la littérature (Fidolini & Maudet, 2024). La complexité d'accéder à des contacts de jeunes juif·ves sur le territoire s'explique en partie par le départ de nombreuses familles juives dans les années 1980 faute « *de produits casher et plus généralement de vie juive* », notamment dans le pays de Lorient (Duvivier, 2023). La seconde problématique -qui pose également les bases des limites de notre travail- réside dans le fait que la quasi-totalité de nos entretiens et du travail de terrain réalisés pour cette enquête se concentrent sur Rennes et ses alentours.

Nos entretiens et micro-trottoirs nous ont permis de réaliser un nuage de mots se basant sur les réponses à la question "peux-tu citer un à cinq mots qui reflètent pour toi la notion d'épanouissement ?". Le nuage de mots ci-dessous permet de mettre en avant les notions clés exprimant la perception de l'épanouissement selon les jeunes rencontré·es.



En associant l'analyse de ce nuage de mots, les entretiens et la littérature sur le lien entre épanouissement et religions, nous avons pu repérer des notions saillantes semblant décrire un ensemble de conditions à l'épanouissement.

Certaines de ces notions semblent, *a priori*, ne pas avoir de lien direct avec la question religieuse. Le mot le plus revenu dans le nuage de mots est « *paix* », également apparu dans les entretiens sous le vocable « *apaisement* », associé régulièrement avec les idées « *d'intériorité* » et « *d'introspection* ». C'est l'importance de la notion « *d'équilibre* » qui semble se dessiner ici. Beaucoup revenue dans le nuage de mots mais aussi dans les entretiens derrière les expressions « *unité de vie* », « *être content-e de faire ce que je fais* » et « *stabilité* », cette dernière fait directement le lien avec l'idée d'une « *paix intérieure* ». Toutes les jeunes rencontrées ont exprimé que pour elleux, l'épanouissement passe par « *l'ouverture* ». L'idée ici est de se laisser aller à « *ce qui ouvre les horizons, qui sort de la routine* », c'est-à-dire « *les autres* », « *la nature* », « *le monde* », « *le savoir* », etc. Si ces notions semblent ne pas avoir de liens directs avec la pratique de la religion, elles font état de l'importance que prend cette forme de spiritualité dans l'accomplissement de l'épanouissement pour ces jeunes.

D'autres notions sont en revanche propres à la religion. Un des éléments les plus marquants dans le discours de ces jeunes est la place que prend la contrainte dans l'épanouissement qui s'explique par l'idée d'un dépassement de soi, physiquement et intellectuellement, mais aussi au sens de se détourner de soi à travers l'importance du service et de l'attention à l'autre. Ici, la religion est présentée comme « *un état d'esprit* » qui permet une réflexion autour de l'objectif de « *devenir meilleur-e* » et un « *travail sur soi* » perçu comme une « *contrainte épanouissante* ». Cette vision de l'épanouissement par la contrainte semble suivre dans certains cas une logique d'âge puisque certain·es enquêté·es expriment avoir vu cela comme un poids dans l'enfance, qu'aujourd'hui ils acceptent et présentent comme faisant « *sens* ». Ils ont également souligné l'importance du rôle joué par le réseau. Le contexte religieux est présenté comme un espace propice à l'amitié « *forte et profonde* », mais aussi très solidaire (« *une solidarité intrinsèque* »). Ce réseau par la religion est décrit comme source de nombreuses opportunités facilitant la vie quotidienne (logements, stages, emplois, recommandations...). La religion est ainsi perçue comme une source de réconfort présentée à travers les formules « *espérance* », « *sens à la vie* » ou encore « *approche plus apaisée de la vie* », mais aussi à travers l'expression presque inexistante d'angoisses. La foi devient alors une condition à l'épanouissement, aussi bien matériel (par les opportunités qu'elle prodigue) que spirituel.

Par ailleurs, nous avons aussi pu mettre en exergue les principaux éléments identifiés comme des freins à l'épanouissement par nos interviewé·es. De manière générale, tout ce qui provoque un renfermement sur soi est pointé du doigt, avec en première ligne, les écrans et les réseaux sociaux. Sur le plan pratique, deux grands facteurs semblent jouer un rôle dans la possibilité de l'épanouissement par la religion : l'espace et le temps. L'espace, puisqu'il est structurant dans l'accès aux lieux de culte, est un déterminant majeur pour pouvoir s'épanouir. Cette dimension spatiale de la religion nous permet de créer un parallèle avec la situation des jeunes de confession juive ou musulmane ne disposant pas, à proximité de leurs lieux de vie, d'espaces dédiés à la pratique de leur foi. Le temps, quant à lui, est présenté dans chaque entretien comme un élément clé pour comprendre la place que prend la religion dans la conception de l'épanouissement. La foi, bien qu'exprimée comme présente dans chaque instant de la vie, nécessite des moments de recueillement, parfois longs, dont la mise en pratique est rendue compliquée par l'emploi du temps souvent débordant des jeunes interrogé·es. Les gens ont exprimé leur besoin de "silence", "de moment de solitude". En revanche, l'argent n'a jamais été évoqué, ni comme un besoin, ni comme un potentiel frein en cas de manque, y compris chez les jeunes contraint·es de travailler à côté de leurs études.

Cette courte enquête nous permet ainsi de soulever des sujets souvent délaissés. Elle a pour objectif de présenter la question religieuse comme une thématique potentiellement présente dans le quotidien de toute une partie de la jeunesse bretonne, d'autant plus que nous observons un phénomène de renforcement d'une quête religieuse ou spirituelle (Fidolini & Maudet, 2024). Plusieurs enquêté·es expriment avoir une pratique plus stricte de la religion que celle de leurs parents, ce qu'ils justifient comme un « *effet de génération* » applicable à nombre de leurs ami·es. Cet élément va de pair avec les conversions d'autres jeunes ayant grandi dans des familles dépourvues de culture religieuse, en quête de spiritualité. Dans le cadre des enquêtes de terrain à Carhaix-Plouguer, une mère de famille explique que son fils de 17 ans fréquente, depuis peu et avec ses ami·es, des établissements religieux. Parfois source d'inquiétudes chez les parents voire de rejet social (Yakoub, 2024), ce renforcement des pratiques et ces conversions semblent s'inscrire dans une dynamique de « quête de spiritualité » (Yakoub, 2024) chez les jeunes.

---

## **L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE TRAVAIL**

Une étude du Céreq sur la génération sortie d'étude en 2017 informe sur les trajectoires professionnelles empruntées par les jeunes durant les six années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme (Dabet & Lercari, 2025). Par exemple, durant la première année sur le marché du travail, 20 % des jeunes sont en recherche d'emploi. Ce chiffre diminue progressivement avec les années jusqu'à atteindre 13 % en 2023. Les jeunes qui occupent un emploi à durée indéterminée progressent au fil du temps. Près de 50 % des jeunes sont dans ce type d'emploi trois ans après la sortie de la formation initiale, puis 63 % des jeunes après six ans. (Dabet & Lercari, 2025). Dans le questionnaire diffusé à Carhaix-Plouguer, le travail est à la fois cité comme un facteur d'épanouissement (13 % des répondant·es) et comme un frein (9 %). En lien avec le travail, l'instabilité professionnelle et financière est aussi citée comme un frein à l'épanouissement par 11.5 %. Comme pour l'école, le rapport au travail ne fait pas l'unanimité au sein de la jeunesse, et l'enquête qualitative multisituée est nécessaire pour comprendre les facteurs faisant du travail un vecteur d'épanouissement dans certaines situations et un frein dans d'autres.

## DES PERSPECTIVES D'AVENIR EN LIEN AVEC L'ÉPANOUISSEMENT

---

En dépit de l'intensification du travail depuis les années 1980 et de la dégradation tendancielle des conditions d'emploi, les jeunes interrogé·es sont tout de même optimistes vis-à-vis de leur avenir professionnel. Ce constat peut paraître paradoxal. Deux hypothèses tentent d'expliquer cet optimisme. D'abord, les jeunes auraient intériorisé l'instabilité de la qualité de l'emploi et iels valoriseraient la mobilité professionnelle (Bonnet et al, 2020). Une autre hypothèse discutée est que des jeunes ont une vision polycentrique de l'existence, c'est-à-dire qu'ils cherchent à atteindre un plus grand équilibre entre les différentes facettes de la vie (Delay, 2008 ; Méda & Vendramin, 2010).

En ce sens, à la Mission locale de Morlaix, les jeunes rencontré·es expliquent que l'une des conditions d'épanouissement dans une formation ou un emploi est l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Ces jeunes souhaitent avoir une formation et/ou un emploi qui correspondent à leurs appétences. Iels ont identifié leurs objectifs et sont particulièrement conscient·es de leurs besoins. Iels ont la sensation que leurs conditions pour un travail épanouissant tranchent avec les normes de générations précédentes. Même si iels recherchent une certaine stabilité à travers une formation ou un emploi, iels ont envie de s'émanciper, mais tout en restant en lien avec leurs familles et leurs ami·es. De fait, la rencontre avec les jeunes de la mission locale de Morlaix permet de décrire l'attachement des jeunes au territoire sur lequel vivent leurs proches. En effet, iels souhaitent majoritairement trouver une formation ou un emploi sur un territoire qu'ils aiment et connaissent.

## DES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES DÉPENDANTES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI LOCAL

Comparer des territoires urbains, périurbains et ruraux permet de constater que le rapport des jeunes au monde du travail est fortement lié à l'état du marché de l'emploi local, lui-même structuré par les dynamiques économiques territoriales. Les territoires étudiés dans l'enquête permettent d'objectiver la variation du rapport des jeunes à l'emploi en fonction du territoire. Carhaix et Lorient se caractérisent par des taux de chômage des 15-64 ans supérieurs à la moyenne nationale, respectivement 13.5 % et 16.1 % en 2021 (INSEE, 2021), tandis que Plérin connaît un chômage égal à la moyenne nationale (10.5 %). Or, on sait que ce chômage touche particulièrement les jeunes dans un contexte de stagnation économique. Ils ont beaucoup de mal à trouver un premier emploi, ou bien au prix d'une dégradation de leurs conditions de travail (temps partiel, contrats précaires) (Terraz, 2021).

Ces difficultés ont été observées durant l'enquête. À Lorient, si l'offre de formation est toujours saluée, ce n'est pas le cas du marché du travail. Plusieurs jeunes demandent aux organisations patronales de cesser de recourir aux stages et aux contrats atypiques, et de leur préférer des contrats longs. Attaché·es à leur territoire, les jeunes lorientais·es au niveau CAP à BAC+2 ne trouvent pas d'emploi stable à la hauteur de leurs qualifications, parfois malgré des mois de recherche. Ils reprochent aux chef·fes d'entreprise leur manque de confiance à l'égard des jeunes s'insérant dans le marché du travail et n'ayant pas beaucoup d'expériences professionnelles à faire valoir, malgré leurs diplômes.

*« Il y a les formations sur Lorient, il y en a plein, mais pour trouver une entreprise pour les alternances, pour des stages ou autre, il n'y a pas assez d'entreprises comme ça ici. »* — Jeune femme au Bureau Information Jeunes, BAC+2, en recherche d'emploi dans le marketing digital.

*« Parce qu'en entretien, il y a beaucoup de refus parce que tu n'as pas d'expérience. Et si personne ne laisse une chance, tu n'auras jamais d'expérience. »* — Jeune femme de 22 ans à la Mission Locale, CAP petite enfance.

Au-delà de l'accès à l'emploi, c'est aussi les conditions de travail proposées que déplorent les jeunes. Une personne en Contrat Engagement jeune au sein de la Mission Locale de Lorient exprime ainsi sa frustration vis-à-vis d'une faible prise en compte des

aspirations des jeunes dans le travail, c'est-à-dire une meilleure répartition entre le temps de travail et le temps personnel. On retrouve dans la littérature cette envie des jeunes de s'orienter vers plus d'indépendance, de mobilité et de reconversion (Bonnet et al, 2020).

L'enjeu de l'insertion des jeunes dans l'emploi s'avère aussi particulièrement difficile dans le territoire de Carhaix-Plouguer, structuré par des activités agricoles et industrielles. Comme le constate un élu de la collectivité, le problème n'est pas tant celui du manque d'emploi que celui de l'inadéquation entre l'offre d'emploi existante et les aspirations des jeunes. La littérature nuance ces propos en voyant dans l'offre d'emploi une des principales limitations dans la conjugaison des aspirations des jeunes des zones rurales et accès à des emplois. Une étude du CÉREQ intitulée *Petits boulots et grandes galères. Être jeune sans diplôme en milieu rural* (Reversé, 2025), explique le conflit entre les aspirations à l'indépendance et les contraintes socio-économiques inhérentes aux espaces ruraux. Cette enquête s'appuie sur un échantillon de jeunes non-diplômé·es et montre que les jeunes observé·es ont un attachement fort au travail. En effet, d'après le CÉREQ, très souvent, les jeunes ruraux·ales sont souvent exclu·es des parcours scolaires valorisés et dépourvu·es des diplômes nécessaires à une insertion (plus) stable (Reversé, 2025). Malgré la forte volonté des jeunes à s'insérer professionnellement, iels se heurtent à des opportunités professionnelles limitées et se retrouvent très souvent obligé·es de se rabattre sur des emplois précaires et peu qualifiés. Pour les jeunes issu·es du territoire de Carhaix-Plouguer poursuivant des études supérieures, le retour semble difficilement envisageable faute d'emplois correspondant à leur qualification.

*« Je suis revenue pour des raisons économiques, mais je ne compte pas rester. Les potes, ça se refait. Mais il n'y a pas d'emploi [pour moi] ici. »* — Jeune femme de 24 ans, stagiaire dans un établissement public.

Pour les jeunes n'ayant pas grandi dans le territoire, le passage par Carhaix-Plouguer semble plutôt correspondre à une étape dans le parcours professionnel qu'à une volonté d'installation et d'ancrage. Outre les facteurs relationnels (notamment familiaux), cette "volatilité" des jeunes est liée à la difficulté à trouver un emploi stable et épanouissant dans lequel les individus peuvent se projeter à long terme.

*« Moi j'habite près de Brest donc je connais pas trop les jeunes d'ici. Le territoire, je le connais pas forcément. Je fais 50 minutes de route pour venir au travail. Mes critères c'était l'opportunité économique, trouver un travail rémunérateur et pas trop loin. Cinquante minutes ça le fait. Je me suis pas installé ici parce que je savais pas si j'allais continuer [le travail]. De toute façon, à terme, je compte*

*retourner dans le Finistère là où j'ai ma famille. » — Jeune homme de 27 ans, employé dans un établissement public.*

Pour les jeunes n'ayant pas l'opportunité ou l'envie de poursuivre des études supérieures, l'entrée dans la vie active peut être un facteur d'épanouissement à condition de réussir à trouver un emploi stable. Mais, là encore, à Carhaix-Plouguer, on observe un décalage entre les emplois disponibles et les aspirations de certains jeunes. Les entreprises qui recrutent le plus, dans l'industrie, l'agroalimentaire et le bâtiment, ont de grandes difficultés à conserver la main d'œuvre jeune. Selon les personnels des agences d'intérim locales, les jeunes aspirent à un emploi stable, mais dans des domaines qui ne correspondent pas aux emplois disponibles. Si iels acceptent de travailler dans les entreprises locales, c'est souvent pour des périodes très courtes (de quelques jours à trois mois) permettant de « *recharger leurs droits [au chômage]* » et d'avoir le temps de trouver un autre emploi ou commencer une formation.

**Le rejet des emplois industriels locaux est aussi justifié par les mauvaises conditions de travail :** les tâches répétitives, l'ennui, le travail de nuit... Localement, les abattoirs sont les entreprises qui ont le plus de mal à recruter.

*« Plein de gens dans ma génération, c'est des jeunes qui savent pas quoi faire, qui sont perdus. C'est pas des flemmards, pas des jeunes qui veulent juste profiter du RSA, mais des gens qu'on dirige uniquement vers des emplois qui n'ont pas de sens, qui sont mécanisés, robotisés, du type boulot d'intérim, usine, manutention, truc de merde. » — Jeune femme rencontrée au Carrefour des métiers.*

**La difficulté à trouver un emploi, surtout à temps plein, est accrue pour les femmes (Oujia & Zampini, 2023).** En effet, les emplois industriels, agricoles et dans le bâtiment sont encore fortement occupés par les hommes. Les agences d'intérim expliquent que le critère du genre leur est souvent imposé par les employeur·euses, malgré son caractère discriminatoire. Localement, les femmes vont plutôt accéder à des métiers dans l'administration, dans la grande distribution ou dans le service à la personne.

*« À Carhaix-Plouguer c'est difficile de trouver à travailler dans les petits commerces. J'ai voulu bosser dans une librairie, bas y'en a pas en fait, y'a juste la librairie municipale que je trouve très restreinte que ce soit au niveau des livres et surtout des opportunités d'emploi. C'est très restreint en fait et pourtant je me dis qu'il y a du potentiel... » — Jeune femme rencontrée au Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer.*

Cet extrait d'entretien reflète bien l'inadéquation entre les aspirations professionnelles des jeunes pourtant désireux·ses de s'insérer et de valoriser le « *potentiel* » de leur commune, difficulté amplifiée chez les femmes.

Ainsi, le rapport au travail des jeunes est fortement variable en fonction de la classe sociale à laquelle ils appartiennent, des opportunités d'emploi disponibles localement, de leur genre et de leurs possibilités de mobilité. Toutefois, de l'enquête ressort une évolution transversale du rapport des jeunes au travail. Malgré un contexte économique général difficile qui contraint fortement l'emploi des jeunes, ces dernier·ères aspirent à de meilleures conditions de travail, notamment en ce qui concerne la pénibilité et le rythme de travail.

La première partie de cette enquête a révélé une image nuancée de l'épanouissement des jeunes en Bretagne. Nous avons constaté l'**importance primordiale des liens sociaux et familiaux** comme sources de bien-être, cités par une majorité de jeunes. Cependant, cette même sphère relationnelle peut devenir une source de **pression et de dysfonctionnements**, soulignant la complexité de ces dynamiques. L'enquête a également mis en lumière le rôle ambivalent du **loisir**, perçu comme un espace de **lien social, de développement et de plaisir**, mais dont l'accès est souvent entravé par des **manques de mobilité, d'information, de temps et de moyens financiers**. De manière significative, le **système scolaire** est fréquemment identifié comme un **frein structurel** à l'épanouissement, tous les jeunes peuvent y vivre un sentiment d'échec et de relégation sociale, ainsi qu'une **pression scolaire intense**.

Ces observations soulignent des **défis majeurs** pour l'épanouissement des jeunes Breton·nes : **lutter contre l'isolement social et géographique** en facilitant l'accès à des **espaces de rencontre diversifiés et inclusifs** ; **améliorer la diffusion d'informations** concernant les ressources et les opportunités disponibles ; **surmonter les obstacles à la mobilité** qui limitent l'accès aux loisirs, à la formation et à l'emploi ; et **atténuer les contraintes financières** qui pèsent sur la participation aux activités et l'accès à l'autonomie. De plus, la question du **mal-être psychologique**, exacerbée par la pression sociale, les difficultés familiales et potentiellement les crises actuelles (sanitaire, environnementale), apparaît comme un enjeu transversal nécessitant une attention particulière.

Face à ces constats, il devient impératif d'analyser en profondeur le **rôle et l'impact des politiques publiques de jeunesse** en Bretagne. Comment ces politiques sont-elles conçues et mises en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes, en tenant compte des **diversités territoriales et sociales** ? Dans quelle mesure parviennent-elles à **lever les freins identifiés** et à **soutenir activement l'épanouissement** des jeunes dans leurs différentes dimensions (sociale, culturelle, éducative, professionnelle, personnelle) ? La deuxième partie de cette enquête sera consacrée à l'étude des **discours, des dispositifs et des acteurs des politiques de jeunesse**. Notamment, les politiques publiques qui abordent des enjeux tels que la **mobilité, l'accès aux loisirs et à la culture**, le **soutien aux initiatives de jeunes engagés**, et la **coordination territoriale** pour répondre à des problématiques spécifiques comme la **santé mentale**, seront étudiées.

# ADPREDERIAÑ AN DAREMPREDOÙ ETRE AR RE YAOUANK HA TUD A VICHER AR YAOUANKIZ / REPENSER LA RELATION JEUNES - PROFESSIONNEL·LES DE LA JEUNESSE

---

À priori, l'épanouissement des jeunes pourrait être considéré comme un objectif évident des politiques publiques de jeunesse mobilisant un ensemble d'acteur·rices institutionnel·les et des membres de la société civile. Toutefois, lors des rencontres avec les enquêté·es, la notion d'épanouissement est apparue *en creux* durant les échanges. La notion semble n'avoir que peu circulé parmi les professionnel·les de la jeunesse qui ne l'évoquent quasiment jamais de façon spontanée.

Il faut dire que les politiques de jeunesse constituent un ensemble complexe : leur éclatement en différentes instances et dispositifs rend la circulation de mots d'ordre et d'instruments relativement incertaine. Outre leur caractère fondamentalement intersectoriel, les politiques de jeunesse se caractérisent aussi par une gouvernance multiniveaux des niveaux les plus locaux jusqu'à l'échelon européen (Loncle & Maunaye, 2022).

Une "épanouisation" des politiques de jeunesse impliquerait donc de tenir compte de ces contraintes structurelles susceptibles d'affecter l'alignement des objectifs, des pratiques et des instruments des politiques de jeunesse derrière l'objectif de l'épanouissement des jeunes. Par ailleurs, une telle requalification devrait tenir compte du contexte dans lequel elle serait susceptible de se déployer : les travaux de Sandra Hoibian et Jorg Muller (2022) montrent que la période pandémique a exacerbé des difficultés telles que l'insertion professionnelle, la perte de liens sociaux et la détérioration de la santé mentale des jeunes. Toutefois, un regain d'optimisme s'est fait sentir à partir de 2022, avec la reprise du marché du travail et un retour progressif à une normalité sociale. Cette évolution permet de nuancer l'idée d'une crise systémique de la santé mentale des jeunes, une idée prégnante parmi les

professionnel·les interrogé·es dans le cadre de cette enquête sur l'épanouissement des jeunes en Bretagne.

Une telle entreprise suppose au préalable d'étudier les formes que prennent les politiques de jeunesse actuelles. Dans un premier temps, l'étude se concentrera sur les discours et les accompagnements des jeunes, parfois teintés d'une vision dépréciative, avant d'explorer le rapport des acteur·rices de jeunesse au numérique, et les tensions liées à l'autorité et aux cadres éducatifs, en particulier dans des contextes spécifiques comme celui de Groix. Ensuite, les difficultés de mobilité seront examinées, avec un accent particulier sur les problèmes de transport et l'inadaptation des infrastructures. La situation des professionnel·les de jeunesse, confronté·es à la précarité, au manque de moyens et à la complexité croissante des situations rencontrées, sera également analysée. Enfin, la conclusion portera sur un exemple de coordination territoriale réussie à Carhaix-Plouguer, centrée sur la santé psychologique des jeunes. Ces différents axes permettront d'approfondir la compréhension des dynamiques sociales et territoriales liées à l'épanouissement des jeunes, tout en interrogeant les dispositifs publics en place et les leviers possibles pour améliorer l'autonomie de leurs usager·ères.

## **LES DISCOURS ET ACCOMPAGNEMENTS BASÉS SUR UNE VISION DÉPRÉCIATIVE DES JEUNES**

Parce qu'il est une composante matricielle du capital social d'un territoire, le tissu associatif et les professionnel·les de la jeunesse jouent un rôle important dans l'épanouissement des jeunes. Lors de notre rencontre avec l'adjoint aux associations de la mairie de Plérin, celui-ci nous a expliqué l'importance de bien mettre en œuvre un plan de répartition des infrastructures destinées à la jeunesse dans le territoire. Par exemple, la commune de Plérin a choisi de mener une opération de recentralisation des équipements sportifs et récréatifs en libre accès. Après une étude par la municipalité, iels se sont aperçu·es du fait que, malgré la distance avec les équipements, le temps sur place augmentait pour les enfants. Autrement dit, malgré l'éloignement du lieu de domicile, les gens passaient plus de temps sur les infrastructures. Cette politique de recentralisation des équipements fait aussi baisser les coûts pour la commune en raison d'une diminution des dépenses d'entretiens. L'argent économisé peut ainsi être réinvesti dans plus de structures. La concertation, notamment via le budget participatif, permet de mieux comprendre les attentes des citoyen·nes sur la question. La question de ces équipements de jeunesse ne fait toutefois pas l'unanimité et soulève des réticences de la part de ceux qui en sont voisin·es. De nombreuses réclamations s'accumulent auprès des services, obligeant ceux-ci à changer les équipements afin qu'ils deviennent moins bruyants, ou bien à les fermer à partir d'une certaine heure.

On observe ici que la commune a choisi des arbitrages qui ne sont pas forcément favorables aux jeunes. En effet, pour réduire les coûts à la fois politiques et financiers des dispositifs, les équipements ont été recentralisés, dans le centre-ville de Plérin qui est une commune très étalée géographiquement. En conséquence, plusieurs jeunes de la commune relèvent la grande difficulté qu'iels ont à rejoindre ces équipements, notamment du fait de la distance de plus de trois kilomètres qui sépare les quartiers proches de la mer de ce type d'infrastructures. Un élu de la mairie de Plérin explique qu'en centralisant à cet endroit peu proche du voisinage, la mairie évite les plaintes pour nuisance qui émanent des habitant·es des alentours. Pour la mairie, cette centralisation des équipements de jeunesse permet de réduire leurs coûts financiers, et de ne pas trop contrarier les personnes âgées, plus nombreuses que les jeunes à voter. Il s'agit donc aussi d'un arbitrage politique. La population locale a une vision plutôt dépréciée des jeunes, ce qui influence celle de la municipalité.

Cette dernière semble avoir une représentation des jeunes qui se résument souvent aux sports et aux infrastructures scolaires. Les autres façons dont les jeunes occupent leur temps libre demeurent un impensé dans le discours de la municipalité. Ainsi, bien qu'elle revendique le fait de s'occuper de ses jeunes via les associations, en dehors des temps pris en charge par ces structures, les jeunes ne bénéficient que de peu d'espaces adaptés. Après 18h, il n'y plus de lieux de sociabilité ouverts, un point remarqué par tous les jeunes qui vivent dans la commune. Iels estiment pour la plupart n'avoir aucun endroit où se réunir le soir. En conséquence, iels se retrouvent les uns chez les autres, avec tous les éventuels problèmes de voisinage que cela implique. Le temps du soir des jeunes semble être un impensé de la commune, en partie en raison d'un impensé sociétal qui les dépeint davantage comme des perturbateur·ices une fois qu'iels ne sont plus encadré·es par des professionnel·les. Ainsi la jeunesse est pensée politiquement par les acteur·ices principalement sur les temps où ils sont encadrés par des professionnel·les. Hors de ces temps, les politiques publiques se focalisent sur les risques et nuisances qu'iels pourraient causer. Il y a une certaine difficulté à penser une politique d'intégration des jeunes au-delà des seules formes valorisées et assignées aux jeunes par les autres classes d'âge.

## LES ACTEUR·ICES DE JEUNESSE FACE AU NUMÉRIQUE CHEZ LES JEUNES

Les travailleur·euses du CLAJ de Carhaix-Plouguer ont exprimé leur désarroi face aux attentes des jeunes qui, à la fois, demandent à « *sortir, aller voir ailleurs* », par exemple par le biais de séjours à l'étranger, mais restent difficiles à mobiliser pour des activités de groupes : « *c'est difficile avec les 17-25 ans, de les convaincre de venir à une journée karting, une soirée jeux...* », ou encore « *ils osent pas sortir de chez eux, rien que franchir la porte du CLAJ, ils osent pas.* » Nos interlocuteur·ices identifient ce phénomène comme étant une tendance à l'isolement des jeunes dans leur « *cocon* », « *derrière leurs écrans* », à leurs yeux c'est une problématique propre au rapport au numérique qu'entretient la nouvelle génération : « *les jeunes, ils vont moins facilement vers les autres, ils sont bien derrière leur écran, mais en contact direct c'est plus compliqué. C'est facile de se cacher derrière un écran plutôt que d'aller vers la personne, chercher un sujet de conversation. En ligne, ils jouent, s'ils ont pas envie de se parler ils se parlent pas* ».

Cette angoisse des professionnel·les de jeunesse vis-à-vis de l'adoption massive du numérique par les jeunes est un fait reconnu que des sociologues comme Antony Le Goïc-Auffret expliquent par une méfiance envers de nouvelles pratiques d'animation qui s'opposeraient aux plus classiques "du papier (lecture schéma, Post-it...) et de la relation

humaine avec l'enfant". Ces dernières relèveraient du "réel" alors que le numérique relèverait du "virtuel". Toujours d'après le chercheur, cette situation serait due en réalité à un "manque d'accompagnement global de la population à une meilleure culture numérique" (Le Goïc-Auffret & Porte, 2023).

Toutefois, ce thème pourrait n'être qu'une nouvelle manière de justifier un phénomène de non-recours relativement ancien et, en tout cas, préexistant aux outils numériques. Cette justification a pour avantage professionnel de fixer les raisons de la non-fréquentation des dispositifs de politique de la jeunesse comme des causes exogènes, étrangères aux modalités de production de l'action publique. Ce faisant, elle fait écran à la formulation d'un problème plus fondamental de non-recours qui permettrait d'envisager des solutions endogènes mais impliquerait une reformulation plus radicale des objectifs et des méthodes de l'intervention.

---

## FOCUS : UN RAPPORT CONFLICTUEL À L'AUTORITÉ ET AUX CADRES ÉDUCATIFS À GROIX

À Groix, un·e professionnel·le met en exergue un phénomène au moment de l'enquête : les jeunes (surtout des adolescent·es en classes de quatrième et troisième, la plupart partant sur le continent ensuite pour le lycée) prendraient mal en considération les cadres éducatifs qui leur sont imposés, notamment en milieu scolaire ou à la Maison des Jeunes (MDJ). Ce terme, utilisé par notre interlocuteur·ice, recouvre un certain nombre de règles plus ou moins implicites de politesse, de rapport à l'autorité (les jeunes insulaires sont décrit·es comme manquant de respect), de soin aux lieux, mobiliers et divers matériels mis à leur disposition. Pour les acteur·ices de la jeunesse à Groix, il est nécessaire de poser un cadre éducatif aux jeunes, représenté·es comme des *enfants rois* qui ne seraient pas conscients de leurs privilèges, liés à leurs situations spécifiques et leur lieu d'habitat. En effet, iels ont accès à de nombreuses structures, et sont très entouré·es, car peu nombreux·euses et « *ne se rendent pas compte de leur chance* ». On compte cette année six élèves en classe de quatrième. Ces jeunes ont accès à plusieurs infrastructures sportives (gymnase, stade, dojo), ainsi qu'à une Maison des Jeunes pour les 11-17 ans. Pour les encadrant·es, ce privilège matériel dont iels disposent implique qu'iels devraient être plus reconnaissant·es et prendre soin des espaces en question, sans les tenir pour acquis.

On perçoit une forme de double discours quant à ce qui est attendu des jeunes au sein des structures à leur disposition. Une volonté de dialoguer avec les jeunes est visible,

afin de proposer à la MDJ des activités qui leur ressemblent. D'après les observations, cela se traduit davantage par des échanges informels, des questions rapides sur les activités à venir pour recueillir l'avis des jeunes sur des activités déjà prévues, que par des espaces d'échanges formalisés. Les interactions avec les adultes référent·es et la manière dont iels perçoivent les jeunes jouent un rôle clé dans l'acceptation des jeunes comme acteur·ices légitimes au sein d'un espace qui se veut participatif (Pitti, 2016). Or, le registre utilisé face aux jeunes ou dans les discours à leur propos révèle avant tout la volonté de réimposer certaines règles de comportement dans les espaces communs, par exemple en recréant un règlement intérieur. Il n'y a pas de réunions organisées avec les jeunes ou de discussions ouvertes sur ce à quoi devraient ressembler les lieux qu'iels occupent et ce qu'iels y font. La volonté de redonner un cadre est présentée comme une prévention face à un comportement qu'iels considèrent comme avide : « *on leur donne ça, ils prennent ça* ». Cela crée notamment du désengagement et du non-recours, des jeunes quittant ces espaces par petits groupes.

---

# LA MOBILITÉ : UNE QUESTION PRÉVALENTE

## DANS LES TERRITOIRES ÉTUDIÉS

Le problème de mobilité dans le territoire breton est l'un des premiers obstacles ayant été identifiés par les jeunes dans leur accessibilité aux infrastructures de loisirs, en particulier à Plérin et Carhaix-Plouguer. Cette problématique est notamment relevée dans le rapport ministériel sur la "Mobilité des jeunes" validé par le Comité d'orientation des politiques de jeunesse en 2019, qui souligne les difficultés de mobilité des jeunes, particulièrement des jeunes les plus précaires. Les difficultés pour se déplacer induisent d'autres difficultés aussi bien pour accéder à leurs loisirs, accéder à un emploi à long terme, ou même à leurs études (COJ, 2019). Les moyens de transports ont aussi un coût : "Pour les jeunes de 18-30 ans, les dépenses liées au transport représentent 17,8 % de leur budget total" et "Six jeunes sur dix ont dû renoncer à une activité sociale, de loisir, à un emploi ou une formation en raison de difficultés liées aux déplacements" (COJ, 2019). Le rapport de la Cour des Comptes, dans son Rapport public annuel (2025), met en évidence plusieurs chiffres clés concernant la mobilité des jeunes. **30%** des jeunes de 15 à 17 ans utilisent les transports collectifs pour leurs déplacements quotidiens, une proportion bien plus élevée que la moyenne nationale. Toutefois, cette utilisation reste limitée dans les zones rurales et périurbaines. En outre, **38%** des jeunes de 15 à 29 ans ont dû renoncer à un entretien d'embauche en raison de la difficulté d'accès aux transports. Le rapport souligne également que **46%** des jeunes de 18 à 24 ans considèrent la rapidité du transport comme un critère essentiel pour leur choix de mode de transport. Ces chiffres soulignent l'impact direct du manque d'accessibilité aux transports sur l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes.

Dans le cas de Plérin, beaucoup de jeunes viennent de communes limitrophes ou plus éloignées. Plusieurs d'eux ont expliqué devoir parcourir plus de trente minutes de route pour accéder aux infrastructures leur permettant de pratiquer leur sport. L'offre de transports en commun étant insuffisante, en termes de desserte comme d'horaires de passage, les jeunes interrogé·es sont donc dépendant·es de leurs parents pour assurer leurs déplacements. Au problème du manque d'offre de transports s'ajoute celui de l'accès en lui-même à ces derniers. Ainsi, de grandes disparités de situation sont certes observées d'une commune à une autre, mais aussi au sein d'une même commune en fonction du lieu de résidence des jeunes. Cette hétérogénéité dans l'accessibilité peut être comprise à travers l'exemple de la commune de Plérin, où plusieurs scénarios cohabitent : les jeunes

vivant dans le centre exposent leur facilité à se déplacer entre Saint-Brieuc et leur commune, alors que dans le même temps, les jeunes plus excentré·es mettent en avant la profonde inégalité d'accès aux transports en commun, et ce même pour rejoindre le bourg de leur commune. La situation est similaire à Carhaix-Plouguer, où l'offre de transports n'est pas suffisamment développée pour permettre aux jeunes du territoire d'accéder à tous les équipements des villes avoisinantes. Quant aux jeunes vivant dans l'agglomération lorientaise, iels ont souvent souligné le manque de fiabilité des bus, et pour les jeunes vivant dans les communes les plus éloignées de l'agglomération, la longueur des trajets pour aller à Lorient. Les problèmes de bus (qui, selon elleux, existent à la fois pour les bus circulant à l'intérieur de la ville, et pour ceux passant dans les communes avoisinantes), ainsi que la longueur des trajets, ont un impact négatif sur leur scolarité, leur formation ou leur emploi, les faisant en effet parfois arriver en retard.

Le développement des transports en commun est donc un enjeu essentiel pour permettre aux jeunes breton·nes d'accéder plus facilement à la mobilité. En effet, comme le souligne le Rapport sur la mobilité des jeunes, les transports en communs sont le deuxième moyen de transport le plus utilisé par les jeunes (COJ, 2019). En raison de la difficulté d'accès au permis de conduire et à une voiture d'une partie des jeunes du fait de leur origine sociale (principalement en raison d'un manque de moyen) (COJ, 2019), le développement de l'offre de transports en commun pourrait ainsi permettre une meilleur insertion sociale et professionnelle des jeunes breton·nes en situation de précarité.

Un second point relevé à la fois par les jeunes et les acteur·ices communaux·ales de Plérin concerne la désertification du bourg de la ville la plus proche au profit de leur commune. Il y aurait de moins en moins d'activités à faire sur cette partie du territoire provoquant non pas un exode des jeunes vers la ville, mais plutôt le phénomène inverse. C'est le cas dans les communes de Plérin et de Saint-Brieuc. Le centre-ville de cette dernière perd ses commerces et ses activités, ce qui profite aux communes limitrophes comme Plérin qui récupèrent de nombreuses activités. Afin de pratiquer une activité sportive ou de participer à la vie associative, les jeunes du centre-ville de Saint-Brieuc se voient donc dans l'obligation de prendre les transports en commun pour rejoindre des communes périphériques. Cette difficulté d'accès aux infrastructures par les transports en commun se trouve renforcée dans certaines parties de la commune situées en front de mer comme les secteurs de Saint-Laurent ou de Tournemine, qui s'illustrent par une géographie rendant difficile l'accès, du fait d'une situation côtière et vallonnée empêchant le développement massif des transports en commun ou l'usage du vélo.

En outre, la difficulté de se déplacer se conjugue avec la peur de se rendre dans certains quartiers de la ville la plus proche, en l'occurrence Saint-Brieuc. Certain·es jeunes expliquent s'y sentir en insécurité. Pour contextualiser cette crainte, il s'agit de jeunes femmes qui ne se rendent en ville que très rarement et ne fréquentent finalement pas les quartiers qu'elles estiment non sécurisés. Le rapport du COJ évoque d'ailleurs ce point :

*« Les notions de frontière et l'idée de franchissement de frontière, au-delà de la seule géographie, peuvent aussi être mobilisée dans le cadre des déplacements quotidiens. Ces frontières, invisibles au plus grand nombre, qu'il s'agit alors de franchir, n'en sont pas moins réelles, sources d'angoisse et d'appréhension, vectrices d'inégalités. Franchir ces frontières dépend alors d'un droit que les jeunes devront s'octroyer, mais aussi de compétences qu'il leur faut acquérir au terme d'un parcours formatif et éducatif qui commencera dès le plus jeune âge. » (COJ, 2019).*

Dans le cas des jeunes interrogées sur cette question, il existe une frontière symbolique entre elles et la grande ville à côté de chez elles, où elles se rendent rarement. Elles ne la franchissent pas non pas à cause du manque de transports, mais plutôt pour des raisons sécuritaires. La ville constitue pour elles l'endroit qui concentre une partie de leurs préjugés, puisque les jeunes femmes qui parlent de la sécurité au sein de la ville, disent ne presque pas s'y rendre et ne pas y avoir rencontré de problèmes.

Ainsi les jeunes rencontrées sont à la fois limitées dans leurs déplacements, mais se limitent aussi psychologiquement en refusant d'aller dans des endroits pour des raisons de sécurité. Au cours des entretiens, après l'évocation de cette insécurité en ville, les jeunes femmes mettent en avant leur satisfaction de vivre dans des endroits réputés peu dangereux, même si l'on n'y trouve que peu d'activités.

Lors du Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer (Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer), une jeune femme d'une vingtaine d'années, tenant un stand pour une association de promotion de la mobilité en zone rurale, réagit à la question suivante : "Pour toi, qu'est-ce que c'est que de vivre sa jeunesse dans les environs ?". Elle mobilise son expérience passée de jeune adolescente du territoire pour expliquer son investissement associatif :

*« Quand j'étais plus jeune, aucune infrastructure n'était mise en place pour faciliter les déplacements. C'était une zone rurale, la campagne, et sans voiture, les possibilités étaient très limitées : il fallait se déplacer à pied ou à vélo. Aujourd'hui, les choses évoluent. L'association pour laquelle je travaille s'attache à développer des solutions de mobilité en partenariat avec Poher Communauté. Par exemple, un*

*service d'autopartage est en cours de déploiement et des vélos sont progressivement mis à disposition. Ce sont des avancées notables qui permettront aux jeunes d'accéder plus facilement aux structures sociales et culturelles, favorisant ainsi leur épanouissement. »* — Salariée dans une association de mobilité, tenant un stand au Carrefour des métiers de Carhaix-Plouguer.

Plusieurs acteur·ices locaux·ales de la jeunesse rencontré·es à Carhaix-Plouguer se mobilisent également pour pallier les obstacles à la mobilité, en particulier ceux vécus par les mineur·es. La directrice du CLAJ (Centre Local d'Animation Jeunesse) de Carhaix-Plouguer, rencontrée lors d'un entretien collectif en compagnie d'un animateur socioculturel et de la coordinatrice information-orientation du CLAJ, témoigne des initiatives mises en place pour assurer l'accessibilité vers son établissement :

*« Nous accueillons des jeunes de Carhaix-Plouguer et des environs, mais plus ils habitent loin, plus la question des transports devient problématique. Les parents s'organisent parfois pour faire du covoiturage, mais cela ne suffit pas toujours. Lorsque nous organisons des soirées ou des événements au CLAJ, il m'arrive personnellement de raccompagner les jeunes chez eux, faute de solutions de transport adaptées. Nous essayons de trouver des arrangements, mais cela reste un véritable défi. »* — Directrice du CLAJ.

Celleux qui sont en classes de première et de terminale ont cours de 8 h à 17 h, puis doivent, pour la plupart d'entre eux, rentrer en bus chez leurs parents, qui habitent dans diverses communes de l'agglomération lorientaise. Le temps de trajet quotidien, d'une quarantaine de minutes en moyenne pour les lycéen·nes interrogé·es, est ainsi évoqué comme une contrainte leur enlevant un temps conséquent qui pourrait être alloué à d'autres activités. Ces problématiques se retrouvent aussi chez certain·es étudiant·es de l'Université Bretagne Sud (UBS), qui n'ont pas pu prendre de logement près du campus pour des raisons financières, et restent donc vivre chez leurs parents, qui parfois habitent à plus d'une heure de route du campus.

---

## LES PRATIQUES DE LOGEMENT DES JEUNES

La question du logement est un point important afin de comprendre les processus d'autonomisation des jeunes, et donc du passage à l'âge adulte (Maunaye, 2013). Cette question du logement se conjugue cependant en Bretagne avec un contexte locatif tendu, en particulier dans les zones côtières et dans les villes étudiantes. Il est apparu lors des

entretiens que les pratiques de cohabitation et de décohabitation des jeunes avec leurs parents diffèrent en fonction de leur âge, de leur activité et de leur origine sociale. Ainsi, la plupart des lycéen·nes au lycée Saint-Louis interrogé·es vivent chez leurs parents. Quelques-un·es, cependant, sont internes, tout comme les lycéen·nes de Diwan rencontré·es à Carhaix-Plouguer. Pour elleux, l'internat est un moyen de s'émanciper de leur famille, de se créer un cercle d'ami·es proches qu'iels n'auraient pas forcément rencontré sans vivre ensemble.

Les étudiant·es que nous avons rencontré·es, quant à elleux, se trouvaient dans des situations résidentielles diverses. Une partie vivait en effet toujours chez leurs parents, tandis que les autres avaient un logement individuel ou vivaient en colocation. Ainsi, Julie et Gabin, étudiant·es en licence à Lorient, vivent toujours chez leurs parents, à Auray. Iels dépendent du TER pour se rendre en cours, et passent une partie importante de leur journée dans les transports. Comme iels en témoignent, la cohabitation avec les parents peut s'avérer difficile, ces dernier·ères ne comprenant pas toujours les désirs grandissants d'autonomie de leurs enfants. Ne pas avoir de logement près de leur lieu d'étude les prive aussi d'une partie des sociabilités étudiantes. Des travaux en sociologie de la jeunesse soulignent que l'entrée en études supérieures se caractérise par un processus d'autonomisation des étudiant·es, dans lequel la décohabitation avec les parents, et donc l'occupation d'un logement seul ou en colocation avec des pair·es, est un facteur important. Ainsi, la plupart des étudiant·es souhaitent elleux-même s'installer dans leur propre logement, afin de prendre leur indépendance, mais tout en restant à une distance raisonnable de chez leurs parents, afin de pouvoir les voir régulièrement (Danic & Valdes, 2016). L'accès à un logement "à soi" est donc une condition importante dans la prise d'autonomie des jeunes, et *in fine* de leur épanouissement. Par ailleurs, lors de l'enquête de terrain à Carhaix-Plouguer, les jeunes ont cité à plusieurs reprises le "chez soi" comme étant un espace confortable de repli, participant à leur épanouissement (Maunaye & Ramos, 2022).

Cependant, le contexte locatif actuel breton est un frein à la décohabitation des jeunes breton·nes. En effet, les difficultés rencontrées lors de la recherche d'appartement ont été soulevées à plusieurs reprises, à Carhaix-Plouguer et à Lorient. Les jeunes actif·ves, mais aussi les étudiant·es sont touché·es par ces problématiques. La ville de Rennes, par exemple, comptait plus de 70 000 étudiant·es à la rentrée 2024, ce qui représentait environ 20% de la population totale de la ville. Ce nombre ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années, créant ainsi un déficit de logements étudiants, dont le nombre augmente moins vite que celui d'étudiant·es (Audiard, 2023). L'accroissement de la difficulté à chercher un

logement a aussi participé à l'augmentation des loyers, rendant ainsi plus difficile d'envisager une décohabitation du domicile parental (Audiar, 2021).

D'un point de vue matériel, ce qui est appelé "logement étudiant" peut être divisé en deux grandes catégories d'habitats. Il y a tout d'abord les résidences étudiantes, qui peuvent être gérées par des établissements publics (comme le CROUS ou des bailleurs HLM) ou des organismes privés (comme des écoles ou des gestionnaires privés). Ces logements sont destinés uniquement aux étudiant·es, mais ces dernier·ères peuvent aussi décider de vivre dans un logement issu du parc locatif privé ou du parc locatif social ordinaire, seul, en colocation ou en couple (Audiar, 2021). Les résidences étudiantes n'étant, par définition, accessibles que pour les étudiant·es, les jeunes actif·ves n'ont accès, en règle générale, qu'aux logements issus du parc locatif privé ou du parc locatif social ordinaire. Cependant, pour les jeunes démarrant leur vie professionnelle, il existe aussi les résidences Habitat Jeunes, qui sont des habitats sociaux transitoires, destinés à accompagner les jeunes en leur permettant d'avoir accès à un logement à un coût accessible et à divers services, notamment des suivis médical et psychologique. La colocation peut aussi être une solution pour certain·es jeunes, qui ne se sentent pas forcément prêt·es à prendre un appartement seul·es, mais souhaitent tout de même décohabiter du domicile parental. La colocation, moins onéreuse que les logements individuels, n'est pas forcément subie par les jeunes. Les jeunes qui vivent en colocation ne sont pas forcément en situation précaire et peuvent choisir ce mode de vie afin de construire par elleux-mêmes leur transition vers l'âge adulte (Loncle & Maunaye, 2021b).

L'analyse des entretiens menés à Lorient, et plus particulièrement à la Mission locale et au Bureau Information Jeunesse, a ainsi permis de voir que la décohabitation était un objectif pour une grande partie des jeunes actif·ves vivant encore avec leurs parents. Les conditions précaires de travail, liées entre autres aux contrats courts, et les bas salaires sont autant d'obstacles au fait de vivre seul·e. Le témoignage de Laila peut être vu comme un exemple de cette situation :

*« Donc, on va dire, partir de chez ma mère, ça serait top. Mais c'est juste que, comme je disais, on va dire, il faut mettre de côté. Travailler à l'usine, là où j'étais... C'est eux qui mettaient les heures comme ils voulaient, c'est-à-dire que ce n'était même pas forcément du 35 heures par semaine. [...] Donc au final, mettre de côté, ce n'est pas possible. C'est pour ça aussi que je cherche autre chose pour pouvoir commencer sur une bonne base, mettre de côté et voir partir et déménager. » — Laila, 21 ans, en recherche d'emploi*

L'accès à un logement à soi est donc un objectif, permettant de s'émanciper de l'autorité parentale, ou bien d'échapper à certaines obligations familiales, comme s'occuper de ses jeunes frères et sœurs. Dans son cas, Laila avait déjà connu une phase de décohabitation lors de ses études. La difficulté de trouver du travail dans le secteur dans lequel elle est diplômée, et la volonté d'économiser avant de reprendre ses études l'avait toutefois poussée à retourner vivre chez sa mère pour un temps. L'existence d'une ressource parentale permet donc le retour au domicile familial en cas de besoin, avant de retrouver du travail et de rebondir (Maunaye et al., 2019 ; Gaviria, 2020).

Tous les jeunes n'ont cependant pas les ressources familiales permettant de retourner à ce domicile parental. En cas de rupture familiale par exemple, le filet de sécurité que représente la famille disparaît, précarisant encore plus fortement les jeunes dans cette situation (Muniglia & Rothé, 2013). Un "cercle vicieux" peut ainsi se former entre l'impossibilité de trouver un logement, et la difficulté à trouver un emploi stable (Rothé, 2018). C'est le cas de deux jeunes femmes de 22 ans et 23 ans, rencontrées à Lorient. N'ayant aucun soutien de la part de leurs familles respectives, sans emploi, elles vivent depuis plusieurs mois dans une voiture, n'ayant pas les moyens de payer un loyer. La difficulté d'accéder à des douches, par exemple, est le principal frein à la recherche d'emploi qu'elles ont évoqué. Une demande de logement social a été déposée depuis près de deux ans, mais, face à l'importance de la demande et au manque de logements sociaux, elles ne sont pas considérées comme prioritaires et leur dossier reste en attente.

## DES PROFESSIONNELS DE JEUNESSE

### EN DIFFICULTÉ

Les professionnel·les de jeunesse ne constituent pas un groupe homogène, sur le plan des pratiques professionnelles comme des positions sociales. Iels ont différents niveaux de qualification, des statuts d'emploi variés, des employeurs distincts et interviennent auprès de jeunes dans des domaines multiples : social, socio-éducatif, sport, insertion, justice, culture, etc. (Bequet et al., 2021).

Pourtant, malgré cette diversité, les entretiens menés auprès de différent·es professionnel·les de jeunesse en Bretagne font ressortir un résultat transversal : aucun·e n'a évoqué l'épanouissement comme un terme qu'iels utilisent dans le cadre de leur travail. Les professionnel·les préfèrent l'usage de termes renvoyant aux besoins concrets des jeunes qu'iels accompagnent : « *insertion professionnelle* » et « *valorisation de la personne* » (France Travail), « *bien-être* » (Résidence Habitat Jeunes), « *vivre ensemble* » et « *donner des possibilités* » (association de jeunesse). Cette distance vis-à-vis du terme "épanouissement" questionne les rapports qu'entretiennent les professionnel·les avec les jeunes et avec leur propre profession. On assiste à la conjugaison de plusieurs phénomènes qui impactent leur corps de métier : la précarisation des professionnel·les de jeunesse, la dégradation de leurs conditions de travail, et l'augmentation de la complexité des situations de jeunes auxquelles iels doivent faire face dans un cadre gestionnaire contraint.

## DES SERVICES JEUNESSE SOUFFRANT DE MANQUES DE MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS

---

Lors de la rencontre avec un administrateur de l'Office Municipal des Sports de Plérin, ce dernier a évoqué le manque de moyens à travers l'exemple des équipements sportifs. Selon lui, le sport représente bien plus qu'une simple activité physique. « *L'épanouissement avec le sport, c'est se fixer des objectifs, être dans une structure qui doit permettre d'atteindre ses objectifs* », explique-t-il. Cependant, cette dynamique d'épanouissement par le sport dépend étroitement des infrastructures disponibles. La possibilité de s'adonner à des activités sportives structurées repose sur la présence de locaux adaptés, mais également sur les volontés politiques des communes et des acteur·ices locaux·es de mettre en place des espaces dédiés. Le manque d'infrastructures sportives adaptées aux jeunes constitue ainsi une limite majeure. Ce déficit d'équipements peut conduire les jeunes à quitter les petites villes pour se rendre dans les grandes agglomérations, notamment pour accéder à des formations sportives ou autres opportunités d'études supérieures. Une étude de l'INSEE publiée en 2022 met en lumière l'importance des migrations des jeunes breton·nes vers les communes urbaines à l'âge de 18 ans (comme dans le reste de la France). Cette importante mobilité est surtout liée à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, concentré en zone urbaine. L'étude s'appuie sur les chiffres de l'année 2018 pour illustrer son propos : « près de 3 400 jeunes Bretons âgés de 18 ans vivent dans une commune urbaine alors qu'ils habitaient un an auparavant dans une commune rurale de la région » (Lardoux, 2022).

Toujours à Plérin, une cadre spécialisée dans l'accompagnement de jeunes présentant des besoins particuliers, tels que le TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) et le TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), souligne un manque de moyens financiers. Les initiatives mises en place visent l'insertion professionnelle des bénéficiaires, mais aussi à « *revaloriser* » les jeunes en leur redonnant une place au sein de la société. Cependant, ces initiatives sont confrontées à des difficultés de financement. Sans financement stable et suffisant, la pérennité et le développement de ces projets restent fragiles, limitant ainsi leur impact (Talpin & Bonnevalle, 2023). Les animatrices du Point Infos Jeunesse, dont le travail consiste à permettre aux jeunes en difficulté de trouver les bonnes structures et activités selon leurs problématiques, souffrent quant à elles d'un manque de moyens qui entraîne la fermeture de certains dispositifs. Cela se traduit par une augmentation des heures non payées réalisées par ces professionnel·les, des difficultés de

recrutement, des jeunes refoulés des dispositifs et la sensation d'avoir moins les moyens de répondre aux attentes de leur public.

Enfin, au sein de l'association CLAJ à Carhaix-Plouguer, les professionnel·les soulignent plusieurs obstacles à la réalisation des souhaits des jeunes. Si les expériences à l'étranger apparaissent parmi les premiers vœux formulés par les jeunes bénéficiaires du CLAJ, l'association, ancrée dans les principes de l'éducation populaire, veille à proposer des séjours accessibles financièrement. Toutefois, la réduction des budgets impose désormais une dépendance croissante aux appels d'offres et aux financements publics non pérennes. Les animateur·ices doivent ainsi consacrer une part importante de leur temps à la veille et à la rédaction de dossiers de subvention. Un animateur détaille cette réalité à travers un projet en cours :

*« Ils ont envie de bouger, de visiter, de voir comment ça se passe ailleurs en fait. Faire un séjour à l'étranger, c'est vraiment un truc qui revient tout le temps, et là, c'est en discussion avec eux, mais c'est compliqué parce qu'ils sont à fond dedans. Ils aimeraient aller en Australie (rire). Mais voilà, bon, on a repéré un appel d'offres en Belgique, c'est un projet Erasmus qui met en avant la citoyenneté européenne, et on doit faire un projet qu'on a commencé avec des jeunes à Bruxelles. C'est un podcast qu'on fait. Et après, ce projet nous permettrait de visiter les institutions de l'Union européenne. C'est l'avantage de venir du milieu rural, c'est un avantage pour répondre à l'appel à projets. Et comme on collabore avec d'autres structures, en fait, ce sont des critères positifs pour recevoir la bourse... on gagne des points. Puis, on peut aussi gagner des points si on dit qu'on va faire le voyage avec des critères liés à l'écologie, type train, transports en commun... » — Animateur du CLAJ.*

Cette situation met en lumière une tendance poussant les associations d'utilité publique à répondre à des logiques "productivistes, de rentabilité et de modernisation" (Decamp, 2021). Par ailleurs, cela nécessite également d'inscrire le souhait des jeunes dans un cadre fixé par les organismes financeurs, ce qui implique un investissement conséquent en temps pour la recherche d'appels d'offres adaptés et la rédaction de dossiers, sans garantie que le projet aboutisse. La directrice du CLAJ partage cette préoccupation et met en perspective les enjeux de l'animation jeunesse sur le territoire :

*« Nous faisons notre possible pour favoriser l'épanouissement des jeunes, mais "épanouis"... je ne pourrai pas dire qu'ils sont épanouis. En fait, on essaye de les sortir de la routine, de les sortir de l'isolement et d'encourager le vivre-ensemble, co-construire avec les jeunes... » — Directrice du CLAJ.*

Contrainte par des restrictions financières et humaines, l'action sociale auprès de la jeunesse prend dès lors des formes minimales, mais plus réalistes. Dans cette perspective, l'épanouissement paraît un idéal éloigné dont on peut douter, en l'état, qu'il constitue un objectif raisonnable pour les professionnel·les. Plus pris en compte, il pourrait pourtant, sous certaines conditions, offrir l'occasion de repenser les outils de l'action publique et les relations entre les jeunes et les professionnel·les.

## L'ÉQUILIBRE ENTRE SCOLARITÉ ET VIE PERSONNELLE : L'IMPORTANCE DES SERVICES JEUNESSE

---

À Plérin, la collectivité a mis en place une structure Information Jeunesse. Cette structure a pour objectif d'être un lieu de ressource pour les jeunes de la commune. Elle est chargée des activités périscolaires, ainsi que l'élaboration de projets à l'initiative des jeunes. Dans ce cadre, le dispositif "Mets ton grain de sel" a lieu tous les mercredis après-midi. Il a pour vocation d'accompagner les projets des jeunes afin de promouvoir leur engagement, la citoyenneté ou encore la culture. La rencontre avec des jeunes qui participent à ce dispositif a permis de documenter l'inquiétude des jeunes face aux enseignant·es qui ne sont pas remplacé·es dans les établissements scolaires. Selon eux, il s'agit d'une de leurs principales sources de stress au lycée. Iels ne sont pas serein·es face aux apprentissages et ressentent de l'angoisse vis-à-vis des examens comme le Bac. Les jeunes rencontré·es partagent leur intérêt pour participer au dispositif "Mets ton grain de sel". Iels trouvent dans cet espace un lieu pour échanger sur leur quotidien et s'épanouissent à travers leur investissement dans des projets. Iels ont la sensation de pouvoir mener des projets qui leur ressemblent. Cette rencontre permet d'appuyer le fait que les jeunes ont besoin de lieux pour se rassembler et d'espaces bienveillants afin de partager leurs expériences.

Il en va de même à Groix, à la Maison des jeunes, où l'on ressent l'importance de la position particulière des animateur·ices jeunesse. Elle apparaît comme un outil pour dialoguer avec les jeunes, car iels ne sont pas une figure d'autorité de la même façon que les enseignant·es ou les parents. Cela permet aux jeunes de se confier, sans inquiétude de jugement ou de conséquences.

En Bretagne, un grand nombre de jeunes évoluent à travers des projets qu'ils mènent de manière formelle ou informelle via des institutions. Ces projets constituent de multiples formes de participation des jeunes. (Loncle et al., 2014)

Le service jeunesse de Plérin, lui, accompagne des jeunes au cas par cas quand iels font face à des problèmes spécifiques, à l'aide de la coordinatrice jeune.

Des projets en lien avec leurs besoins et leurs compétences sont alors développés. L'intérêt de ces projets est de permettre aux jeunes de retrouver une stabilité et de mieux vivre leur scolarité. Cet accompagnement à travers le poste de coordinatrice du service jeunesse est primordial. Au-delà des accompagnements, elle doit aussi créer des liens entre les différentes structures qui encadrent les jeunes au quotidien. Aujourd'hui, les moyens financiers et humains alloués aux différents dispositifs (structure information jeunesse, "Mets ton grain de sel", coordinatrice jeunes aux besoins particuliers) mis en place par le service jeunesse de la commune de Plérin sont concernés par les baisses de budgets de toutes les structures dont dépendent les politiques de jeunesse.

## A CARHAIX-PLOUGUER, LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES JEUNES : UN EXEMPLE DE COORDINATION TERRITORIALE RÉUSSIE

Pour les politiques de jeunesse, comme d'ailleurs dans d'autres secteurs comme l'action sociale ou la santé (Bloch & Hénaut, 2024), le manque de collaboration intersectorielle reste un enjeu de taille (Lemay et al., 2021). En effet, les professionnel·les de jeunesse sont nombreux, mais sectorisé·es, alors même que les besoins des jeunes sont souvent interdépendants. Par exemple, trouver un emploi nécessite de se former, de pouvoir se déplacer et se loger, mais aussi d'avoir une bonne santé physique et mentale, et si possible, de s'intégrer aux réseaux d'interconnaissance locaux. Le manque de coopération entre les acteur·ices s'explique par des fonctionnements organisationnels différents (acteurs publics, associatifs, privés), par des situations de concurrence ou de "doublons" entre les services, et parfois par des enjeux relationnels interpersonnels.

À Carhaix-Plouguer, nous avons observé un exemple de coopération réussie autour du sujet de la santé mentale des jeunes. Remise en lumière par la crise sanitaire de la Covid-19, la question de l'anxiété sociale des jeunes a fait l'objet d'un intérêt renouvelé de la part de la collectivité Pays de Centre Ouest Bretagne. En partenariat avec les différent·es acteur·ices du territoire, elle a réalisé un diagnostic sur l'état de la santé mentale des jeunes. Les professionnel·les interrogé·es (infirmier·ères scolaires notamment) ont fait remonter le niveau important d'anxiété des jeunes scolarisé·es, avec une augmentation des inégalités durant les périodes de confinement liées au fait que certain·es jeunes se sont retrouvé·es livré·es à eux-mêmes sans soutien familial (Jauffret-Roustide et al., 2021). Est aussi évoqué un enfermement des jeunes dans leur sphère privée facilitée par internet, et renforcée lorsque la personne sort des institutions scolaires, de formation ou de travail.

*« Moi, j'ai une jeune là, elle a été retirée de sa famille, elle se retrouve dans un appart à 17 ans. C'est compliqué. Donc sa maison, c'est son cocon et c'est là qu'elle est bien. Donc forcément, quand je propose des trucs, ben non, là où elle est bien, c'est dans son cocon. Donc en fait, il faudrait travailler sur son bien-être à elle pour qu'elle ait envie d'aller voir les autres et qu'elle en retire des choses positives. Le*

*cocon, la chambre, les réseaux sociaux et les jeux, c'est ce qui les rassure. Ils sont en sécurité derrière leur écran. » — Animatrice de l'association CLAJ, à Carhaix-Plouguer.*

Ces enjeux de santé mentale posent des défis spécifiques aux professionnel·les rencontré·es. En effet, lorsque les jeunes développent des troubles psychiques (anxiété, phobies sociales, dépression, etc.), iels peuvent manquer de certaines compétences sociales (confiance en soi, aller vers l'autre, etc.) qui sont des prérequis à tout engagement dans un parcours scolaire, de formation ou professionnel. Aider les jeunes à s'autonomiser sur le plan psychique et social devient alors une étape du travail des professionnel·les scolaires, de l'animation et de l'insertion non formé·es sur ces questions.

Face à ces enjeux, la collectivité a organisé en 2022 un forum "santé mentale des jeunes", destiné aux professionnel·les, qui a rencontré un grand succès, puis a lancé en 2023 un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). Des dires des enquêté·es, ces rencontres ont eu un grand succès et ont permis de sensibiliser et de former les différent·es professionnel·les en contact avec des jeunes, et à développer des outils d'intervention spécifiques. Une psychologue explique par exemple que des cellules d'écoute psychologique ont pu être mises en place pour prendre en charge les situations de crises traumatisantes :

*« Y'a eu une crise, une jeune fille qui a brûlé dans un incendie. C'est une catastrophe dans l'établissement, il faut créer une cellule d'écoute, les jeunes sont choqués, on doit purger la crise émotionnelle. On est formé à ces crises traumatologies de façon à éviter que ne se forme plus tard un post-traumatique et un risque suicidaire. » — Psychologue au Centre d'Information et d'Orientation de Carhaix-Plouguer.*

Ainsi, face à des situations complexes nécessitant que les jeunes bénéficient d'un accompagnement multidimensionnel, la coordination entre acteur·ices à l'échelle territoriale (ici intercommunale) apparaît comme une solution permettant aux professionnel·les de reprendre confiance en leurs capacités d'action.

### **LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES : SEULEMENT DEPUIS LE COVID ?**

Dans l'enquête, des acteur·ices de la jeunesse semblent considérer les problèmes de santé mentale des jeunes en partie comme une nouveauté induite par la pandémie.

“Depuis le Covid” peut toutefois questionner. En effet, la souffrance psychologique des jeunes fait l’objet d’une construction en termes de problème public depuis plus de 20 ans. Déjà dans les années 2000, des professionnel·les se réunissaient, diagnostiquaient les souffrances des jeunes et l’insuffisance des prises en charge existantes et s’organisaient dans de nouvelles structures comme les Maisons des Adolescents (Malinowski, 2022). En Bretagne, plusieurs *Programmes Régionaux de Santé* (en 1996-2001, 2004-2008, 2006-2010, 2012-2016) se sont succédés depuis les années 2000 avec pour objectif de mieux identifier et prévenir les risques de suicide, et de favoriser la coordination des acteur·ices de jeunesse et de santé (Rault, 2007). À Carhaix-Plouguer, les professionnel·les rencontré·es semblent donc faire preuve d’une amnésie institutionnelle (Stark & Head, 2019) sur les questions de santé psychologique des jeunes, probablement en raison d’un renouvellement des équipes et d’une absence d’outils de passation de l’information efficaces.

L’analyse des politiques publiques de jeunesse à travers le prisme de cette enquête révèle une **réalité complexe et souvent paradoxale**. Si l’objectif d’un plein épanouissement pourrait apparaître comme une évidence pour les acteur·rices de la jeunesse, l’étude met en lumière que cette notion est **rarement explicitement mobilisée** dans les discours et les pratiques des professionnel·les, qui privilégient des objectifs plus concrets tels que l’insertion professionnelle et l’autonomie.

L’enquête souligne l’**importance de la mobilité sous ses multiples formes** (résidentielle, professionnelle, géographique, numérique) comme vecteur essentiel d’autonomie pour les jeunes, allant au-delà de la simple insertion professionnelle. Elle révèle cependant les **inégalités criantes** face à cette mobilité, que ce soit en raison du manque d’infrastructures de transport adéquates, de leur coût, ou encore de barrières symboliques. Ces difficultés de mobilité ont des **conséquences directes** sur l’accès aux loisirs, à l’emploi, à la formation, et plus largement sur la vie sociale des jeunes.

Par ailleurs, l’étude met en évidence une **tension latente** entre les jeunes et les institutions, notamment en ce qui concerne l’autorité et les cadres éducatifs, comme illustré par le cas de Groix. Les perceptions parfois dépréciatives des jeunes par les adultes et les politiques locales peuvent conduire à des **arbitrages qui ne favorisent pas leurs besoins et leur épanouissement**.

La **place du numérique** dans la vie des jeunes est également une source de préoccupation pour les professionnel·les, qui y voient parfois un facteur d'isolement social. Cependant, l'enquête nuance cette vision en soulignant le **manque d'accompagnement global** à une meilleure culture numérique et en pointant le risque que cette justification masque des problèmes plus fondamentaux de non-recours aux dispositifs.

Un autre aspect crucial relevé par l'enquête est la **situation difficile des professionnel·les de jeunesse**, confronté·es à la précarisation, au manque de moyens matériels et financiers, et à la complexité croissante des situations rencontrées. Ce manque de ressources a un **impact direct sur leur capacité à répondre aux besoins des jeunes** et à favoriser leur épanouissement. La nécessité de répondre à des appels d'offres pour obtenir des financements non pérennes contraint les associations à **adapter leurs actions aux priorités des financeurs**, parfois au détriment des aspirations des jeunes.

L'enquête met également en lumière le **rôle essentiel, mais parfois sous-estimé, des services jeunesse locaux** (comme les points Informations Jeunesse ou les Maisons des jeunes) dans l'accompagnement des jeunes, la promotion de leur engagement et la création d'espaces d'échange et de soutien. Ces structures permettent aux jeunes de **s'épanouir à travers la réalisation de projets** qui leur ressemblent et de trouver un soutien face aux difficultés qu'ils rencontrent. Cependant, ces dispositifs sont également **touchés par les baisses de budgets**, fragilisant leur action.

Enfin, l'exemple de la coordination territoriale autour de la santé mentale des jeunes à Carhaix-Plouguer souligne l'**importance d'une approche intersectorielle et concertée** pour répondre aux besoins des jeunes. Cette initiative contraste avec le **manque de collaboration** souvent observé entre les différent·es acteur·ices de la jeunesse. L'enquête montre également une forme d'**amnésie institutionnelle** concernant l'ancienneté des préoccupations liées à la santé mentale des jeunes, soulignant la nécessité d'une meilleure transmission des connaissances et des pratiques.

En définitive, cette enquête souligne la **nécessité d'une approche renouvelée des politiques publiques de jeunesse en Bretagne**. Pour favoriser des politiques publiques des capacités d'épanouissement, il est impératif de :

- **Dépasser une vision instrumentale** des politiques de jeunesse centrée uniquement sur l'insertion professionnelle et l'autonomie, et d'intégrer pleinement la notion d'épanouissement dans les objectifs et les indicateurs d'action publique.

- **Réduire significativement les inégalités d'accès à la mobilité** en développant des infrastructures de transport adaptées et abordables, en levant les barrières symboliques et en tenant compte des spécificités territoriales.
- **Reconsidérer les représentations des jeunes** et favoriser un dialogue constructif entre les générations, en valorisant leur rôle en tant qu'acteur·ices à part entière de la société.
- **Mieux accompagner les jeunes face aux enjeux du numérique**, en développant leur culture numérique et en proposant des alternatives et des complémentarités aux activités en ligne.
- **Renforcer le soutien aux professionnel·les de jeunesse** en leur offrant des conditions de travail décentes, des moyens adéquats et une reconnaissance de leur rôle essentiel.
- **Soutenir et valoriser le rôle des services jeunesse locaux** en leur assurant des financements pérennes et en favorisant leur coordination avec d'autres acteur·ices.
- **Développer et généraliser les initiatives de coordination intersectorielle et territoriale**, à l'image de ce qui a été mis en place pour la santé mentale à Carhaix-Plouguer.
- **Tirer les leçons du passé** en matière de politiques de santé mentale des jeunes, en assurant une meilleure transmission des connaissances et des pratiques entre les professionnel·les.

En adoptant une approche plus globale, territorialisée et à l'écoute des jeunes et des professionnel·les, les politiques publiques de jeunesse en Bretagne pourront véritablement œuvrer en faveur d'un **épanouissement**. La prise en compte de la **pluralité des jeunesses et des multiples facettes de l'épanouissement** est une condition essentielle pour concevoir des actions publiques pertinentes et efficaces.

# KLOZADUR / CONCLUSION

---

## Pour une politique des capacités d'épanouissement

Cette enquête menée auprès des jeunes en Bretagne, enrichie par les perspectives des professionnel·les de la jeunesse et structurée par les données qualitatives recueillies sur divers territoires, révèle une **réalité complexe et nuancée de leurs épanouissements**. Loin d'être un état uniforme, les épanouissements se manifestent comme une **mosaïque d'expériences**, influencée par une multitude de facteurs interdépendants, allant des relations interpersonnelles au contexte socio-économique et territorial, en passant par les structures éducatives et les opportunités de loisirs et d'engagement.

Il est indéniable que les **liens sociaux et familiaux constituent un pilier central** dans le sentiment d'épanouissement de nombreux·ses jeunes. Les ami·es et la famille sont identifié·es comme des dimensions structurantes, apportant un soutien affectif essentiel et participant à la construction identitaire. Cependant, cette même sphère relationnelle peut paradoxalement devenir une source de **pression, d'angoisses ou de mal-être**, notamment lorsque le soutien matériel n'est pas accompagné d'un soutien émotionnel adéquat.

Le **loisir émerge comme un espace privilégié** pour l'épanouissement, favorisant le lien social, le développement de nouvelles compétences et le plaisir. Il constitue un temps libre libéré des contraintes scolaires et professionnelles. Néanmoins, la **pratique des loisirs est loin d'être équitable**, butant sur des freins majeurs tels que le **manque de mobilité**, particulièrement prégnant en zones rurales et périurbaines, le **manque de connaissance des offres disponibles**, le **temps contraint** par la charge scolaire ou les obligations familiales, et les **difficultés financières** qui limitent l'accès à certaines activités culturelles ou sportives. Ces inégalités d'accès aux loisirs soulignent une dimension sociale de l'épanouissement qui mérite une attention particulière des politiques publiques.

De manière significative, **le système scolaire est fréquemment identifié comme un frein structurel** à l'épanouissement. Si la Bretagne se distingue par ses

bons résultats au baccalauréat, l'enquête révèle une **souffrance psychique croissante** au fil de la scolarité, marquée par la pression scolaire et l'angoisse liée à la performance. Cette pression semble transversale aux différents milieux sociaux, bien que ses incidences biographiques soient plus importantes chez les jeunes des classes populaires. Le décalage entre les attentes des jeunes et la réalité du marché du travail local contribue également à une certaine **méfiance vis-à-vis de l'école** chez certain·es, en particulier en Centre Ouest Bretagne.

L'enquête met en lumière l'**importance des espaces de rencontre informels** pour la socialisation et l'épanouissement des jeunes. Cependant, l'**accès à ces espaces est inégal**, et leur méconnaissance peut engendrer un sentiment d'isolement social. La **mobilité** se révèle être un **enjeu transversal et déterminant** pour l'accès à ces espaces, aux loisirs, à la formation et à l'emploi. Les difficultés de déplacement, qu'elles soient liées à l'éloignement géographique ou au coût des transports, constituent un frein majeur à l'épanouissement, en particulier pour les jeunes des zones rurales et les étudiant·es éloigné·es de leur lieu d'études.

La question de la **santé mentale des jeunes** apparaît comme un enjeu crucial et transversal. L'anxiété sociale, la phobie scolaire et les difficultés familiales sont identifiées comme des préoccupations majeures. L'exemple de la coordination territoriale réussie à Carhaix-Plouguer autour de la santé mentale des jeunes souligne l'importance d'une approche concertée et intersectorielle pour répondre à ces besoins.

L'**engagement des jeunes**, qu'il soit politique ou associatif, témoigne d'une volonté d'agir face aux défis actuels. Cependant, cet engagement est souvent **freiné par la précarité matérielle, le manque de temps lié aux études ou au travail, et le manque de structures d'accueil adaptées**. Les jeunes engagé·es en situation de précarité soulignent le besoin accru de bourses, de logements accessibles et de transports à moindre coût pour faciliter leur participation et leur épanouissement.

Les **perspectives d'avenir liées à l'emploi** sont également un facteur déterminant de l'épanouissement. L'instabilité professionnelle et financière sont citées comme des freins importants. Les jeunes aspirent à un équilibre entre vie personnelle et professionnelle et recherchent des emplois correspondant à leurs aspirations. Cependant, ils se heurtent souvent à un **marché du travail local qui ne**

**correspond pas à leurs qualifications ou à leurs attentes**, notamment en termes de conditions de travail et de contrats proposés. L'attachement au territoire peut également complexifier les trajectoires professionnelles, entre aspirations à l'indépendance et contraintes socio-économiques locales.

Enfin, l'étude des **politiques publiques de jeunesse** révèle une complexité dans la définition et la mise en œuvre d'actions favorisant l'épanouissement. Si l'insertion professionnelle et l'autonomie sont des objectifs bien établis, la notion d'épanouissement semble n'avoir que peu circulée parmi les professionnel·les de la jeunesse qui ne l'évoquent quasiment jamais de façon spontanée. Les **manques de moyens, de coordination intersectorielle et de reconnaissance du travail des professionnel·les de la jeunesse** limitent l'impact des dispositifs existants. La **diversité des jeunesses** et de leurs besoins spécifiques rend nécessaire une approche plus territorialisée et une meilleure prise en compte de leur parole dans la construction des politiques publiques.

En définitive, cette enquête souligne l'**impératif d'une approche globale et intégrée** pour favoriser l'épanouissement des jeunes en Bretagne. Les politiques publiques doivent s'attacher à **lever les multiples freins identifiés**, en agissant sur l'accès à la mobilité, à l'information, aux loisirs et à la culture, en soutenant financièrement les jeunes et leurs initiatives, en repensant le système scolaire pour réduire la pression et les inégalités, et en renforçant les dispositifs de soutien à la santé mentale. La **coordination intersectorielle et territoriale**, ainsi qu'une **écoute active et une prise en compte de la diversité des expériences des jeunes**, sont essentielles pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques réellement adaptées et efficaces, contribuant ainsi à un épanouissement véritable et durable de la jeunesse bretonne.

\* \* \* \* \*

En 1986, l'ethnobotaniste André-Georges Haudricourt observe une différence fondamentale entre le jardinier français et le jardinier chinois. Pour obtenir des plantes à la taille souhaitée, le premier opère une action directe : il taille, redresse, étête, coupe ; le second, quant à lui, aménage les conditions favorables à un développement qu'il ne cherche pas à contrôler directement. Le jardinier chinois ne

travaille pas la plante : il travaille la terre, il agence les éléments, il aménage un environnement.

La métaphore horticole, contenue dans le terme “épanouissement”, semble propice à une leçon intéressante pour l'action publique. Une politique qui prendrait au sérieux cet objectif d'épanouissement pourrait ainsi avoir le choix entre deux modes de culture : une action directe, agissant sur les jeunes et leurs aspirations, formatant leurs ambitions, les inscrivant dans des trajectoires préconçues et prédéfinies, leur imposant un épanouissement au singulier ; une action indirecte, jouant sur les ressources et les opportunités dont ils disposent, leur ouvrant des possibles en faisant le pari de leurs capacités de raisonnement et d'action, favorisant leurs épanouissements pluriels. Les politiques de jeunesse vont déjà dans ce second sens ; la notion d'épanouissement parachèverait ainsi un mouvement de réorganisation des politiques de jeunesse en cours.

Du point de vue des thèmes qu'elle aborde, une politique d'épanouissement ne diffère pas fondamentalement des politiques de jeunesse actuelles. Il y est question d'école, de sport, de transport, de relations amicales et familiales. Mais la façon d'aborder ces dimensions de l'existence des jeunes se distingue des modalités précédentes. Une politique des capacités d'épanouissement n'impose pas, a priori, les normes de la bonne vie : elle les accompagne, les oriente.

Entendu en ce sens, l'épanouissement des jeunes est susceptible de constituer une importante requalification des objectifs des professionnel·les de l'intervention. Cette requalification ne va pas sans une évolution de leurs instruments et de leurs pratiques. *In fine*, elle ne va pas sans une modification de la relation que les professionnel·les entretiennent avec les jeunes.

Une politique publique d'épanouissement de la jeunesse adéquate consisterait donc plutôt en une politique des capacités : non pas imposer les voies formatées d'une réussite sociale préconçue mais donner aux jeunes les moyens d'une sociabilité choisie, de produire des arrangements matériels et symboliques qui leur permettent de s'aménager des formes de vie et de s'engager plus sereinement dans une vie d'adulte qui leur convienne. En ce sens, il s'agirait pour les producteurs d'action publique d'être comme le jardinier chinois d'Haudricourt. L'épanouissement est un processus qui s'accompagne ; pas un phénomène qui se provoque.

## BIBLIOGRAPHIE

Adjizian, J.-M. (2020). II. Loisir et communauté : La relation entre deux concepts en transformation. *Collection 21*, 51-63.

Agence Régionale de Santé. (2017). *La santé mentale, le bien-être et la souffrance psychique des jeunes scolarisés en Bretagne (2017)*. Enquête ARS, Région Bretagne.

Amsellem-Mainguy, Y., Timoteo, J. et Marin, C. (2012). *Atlas des jeunes en France : Les 15-30 ans, une génération en marche*. Autrement.

Amsellem-Mainguy, Y. (2021). *Les filles du coin : Vivre et grandir en milieu rural*. Les Presses de Sciences Po.

Amsellem-Mainguy, Y., Lardoux, L. et Couronné, J. (2022). *Jeunesses, d'une crise à l'autre*. Presses de Sciences Po.

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216–224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>

Audiar. (2021). *Le logement étudiant à Rennes Métropole : Etat des lieux d'une offre diversifiée*, Observatoire territoriale du logement étudiant. <https://www.audiar.org/publication/cohesion-sociale/habitat/le-logement-etudiant-rennes-metropole-etat-des-lieux-dune-offre-diversifiee/>

Audiar. (2023). *Les effectifs étudiants du pôle ESR rennais en hausse jusqu'en 2030*, Observatoire territoriale du logement étudiant. <https://www.audiar.org/publication/cohesion-sociale/demographie/les-effectifs-etudiants-du-pole-esr-rennais-en-hausse-jusquen-2030/>

Bacquet, M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales*, 173(3), 25-32. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0025>

Bacquet, M.-H. et Demoulin, J. (2022). La recherche au défi de la participation. L'expérience de la recherche « Les quartiers populaires au prisme de la jeunesse ». *Sociologie*, 13(3), 297-315. <https://doi.org/10.3917/socio.133.0297>

Bantigny, L. et Jablonka, I. (Éds.). (2009). *Jeunesse oblige, histoire des jeunes en France, 19ème-21ème siècle*. PUF.

Barbieri, M. (2013). La mortalité départementale en France. *Population*, 68(3), 433-479. <https://doi.org/10.3917/popu.1303.04334>.

Baromètre jeunesse 2021 - Bretagne. (2021). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Barrère, A. et Pasquier, D. (2025). Présentation du Dossier. Savoirs Scolaires, Savoirs "on Line" : Les Enjeux D'une Confrontation. *Éducation et Sociétés*, 53(1), 5-18. <https://doi-org/10.3917/es.053.0005>.

Baudelot, C. et Establet, R. (2011). 4. Le suicide aujourd'hui. *Philosophies*, 8, 89-108. <https://shs-cairn-info.passerelle.univ-rennes1.fr/durkheim-et-le-suicide--9782130589983-page-89?lang=fr>

Beck, U. (1992). *Risk Society : Towards a New Modernity*. SAGE Publications.

Becquet, V. et Meziani, M. (dir.). (2021). Professionnels de jeunesse: recomposition et ajustement des rôles et des métiers. *Agora débats/jeunesses*, (89).

Besse, L., de Lescure, E. et Porte, E. (2021). *La Fabrique de l'Education Populaire et de l'Animation*, Rapport d'Etudes, 08. <https://injep.fr/publication/la-fabrique-de-leducation-populaire-et-de-lanimation/>

Bloch, M. A. et Hénaut, L. (2024). *Coordination et parcours: la dynamique du monde sanitaire, social et médico-social*. Dunod.

Bonnet, E., Mazari, Z. et Verley, É. (2020). Une jeunesse en quête de sens? Le rapport au travail des jeunes français à travers le prisme des effets de génération et d'âge. *Revue Jeunes et Société*, 5(2), 59–122. <https://doi.org/10.7202/1085572ar4>

Bourdieu, P. (dir.). (1993). *La misère du monde*, Coll. « Libre examen », Seuil, Paris.

Brougère, G. (2002). Jeu et loisir comme espaces d'apprentissages informels. *Éducation et Sociétés*, 10(2), 5-20. <https://doi.org/10.3917/es.010.00056>

Brougère, G. (2009). Chapitre 9. Loisirs et apprentissage. Dans *Apprendre de la vie quotidienne* (p. 119-129). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.broug.2009.01.01176>

Brougère, G. (2016). Y a-t-il quelque chose de commun entre jeu loisir et jeu éducatif ? *Diversité*, 183(1), 146-150. <https://doi.org/10.3406/diver.2016.41916>

Cagé, J. et Piketty, T. (2023). *Une histoire du conflit politique : Elections et inégalités sociales en France (1789-2022)*. Seuil.

Cary, P. (2011). Maud Simonet, Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?, Paris, La Dispute, 2010, 221 p. *Revue Française de Socio-Économie*, 8(2), III-III. <https://doi.org/10.3917/rfse.008.0211c5>

Cazenave, C. et Lardoux, J.-M. (2024). *Bilan démographique 2022: moins de naissances, encore plus de décès* (n° 123). Insee Analyse Bretagne.

Chevalier, T. (2018). *La jeunesse dans tous ses États*. Presses Universitaires de France.

Chevalier, T. et Loncle, P. (Eds.). (2021). *Une jeunesse sacrifiée ?* Presses Universitaires de France.

Cohen, O. (2003). Apprendre en s'amusant. *Enfances & Psy*, 24(4), 57-66. <https://doi.org/10.3917/ep.024.00577>

Comité d'orientation des politiques de jeunesse (2019). *Mobilité des jeunes*. <https://www.jeunes.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/coj---rapport-mobilite-s-des-jeunes-pdf-3399.pdf>

Constans, S. et Gardair, E. (2018). Représentations et pratiques des loisirs des enfants et adolescents : Le paradoxe de la dimension éducative des loisirs. *Bulletin de psychologie*, 554(2), 563-578. <https://doi.org/10.3917/bupsy.554.05637>

Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.coqua.2022.018>

Cour des Comptes (2025). *Rapport Rapport public annuel 2025. Les politiques publiques en faveur des jeunes*.

Dabet, G., et Lercari, L. (2025). *Les trajectoires d'entrée dans la vie active : de la sortie des études jusqu'à 6 ans après* (n° 57). Céreq Etudes.

Danic, I. et Valdes, B. (2016). Processus d'autonomisation des jeunes : le cas des étudiants de Rennes. *Informations sociales* 195, n° 4: 27-37. <https://doi.org/10.3917/inso.195.0027>

David, O. (2010). *Le Temps Libre Des Enfants et Des Jeunes à l'épreuve Des Contextes Territoriaux: Les Pratiques Sociales, l'offre de Services, Les Politiques Locales*. HDR. Université de Rennes 2.

Decamp, A. (2021). Le mouvement d'éducation populaire entre innovation sociale et innovation financière: L'exemple des fédérations de centres sociaux. *RECMA*, 360(2), 110-119. <https://doi.org/10.3917/recma.360.01109>

Delay, B. (2008). *Les jeunes : un rapport au travail singulier? Une tentative pour déconstruire le mythe de l'opposition entre les âges*. Centre d'études de l'emploi.

Dossier complet – Intercommunalité-Métropole de CC Poher communauté (242900744) | Insee. (s. d.). Consulté 17 mars 2025, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-2429007448>

DRASS de Bretagne & UrcaM de Bretagne. (2004). *Programme régional de santé "prévenir le suicide en Bretagne", 2004-2008*. DRASS de Bretagne & UrcaM de Bretagne.

Duclos, M. (2017). Le concept d'activité physique pour la santé. *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 201(4), 855-868. [https://doi.org/10.1016/S0001-4079\(19\)30467-410](https://doi.org/10.1016/S0001-4079(19)30467-410)

Dubet, F. (2016). Égalité des chances scolaires : le paradoxe français. *Après-demain*, N ° 38, NF(2), 14-16. <https://doi.org/10.3917/apdem.038.001410>

Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* Editions du Seuil. Collections Esprit. La Condition humaine.

Duru-Bellat, M. (2015). Les ressources insoupçonnées de l'école. *Sciences Humaines*, 267(2), 23-23. <https://doi-org.10.3917/sh.267.0023>

Duru-Bellat, M. (2024). Diplôme et emploi : l'équation se complique. *Sciences Humaines*, 374(11), 57-59.

Duvivier, Y. (2023, 18 décembre). Faute de synagogue dans le pays de Lorient, les Juifs prient « chacun chez soi ». *Ouest-France*. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/faute-de-synagogue-dans-le-pays-de-lorient-l-es-juifs-prient-chacun-chez-soi-073a5554-8eb9-11ee-8501-b685221e4696>

Ehrenberg, A. (2000). *La fatigue d'être soi : dépression et société*. Odile Jacob.

Entretien avec Duru-Bellat, M., Dubet, F., Propos recueillis par Fournier, M. (2024). « Trop d'école tue l'éducation ! » *Sciences Humaines*, 372(9), 32-38.

Fassin, D. (2004). *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*. La Découverte. Coll : Alternatives sociales.

Fidolini, V. et Maudet, M. (2024). Introduction. Religion et spiritualité dans la France contemporaine : où sont et que font les jeunes ? *Agora débats/jeunesses*, 98(3), 44-55. <https://doi-org/10.3917/agora.098.0044>

Fitzgerald, M., Joseph, A., Hayes, M. et O'Regan, M. (1995). Leisure activities of adolescent schoolchildren. *Journal of Adolescence*, 18(3), 349-358. <https://doi.org/10.1006/jado.1995.1024>

Forsé, M. (2001). Rôle spécifique et croissance du capital social. *Revue de l'OFCE*, 76(1), 189-216. <https://doi.org/10.3917/reof.076.018911>

France Travail. (2024). *Zoom territorial région Bretagne* (n° 6). France Travail Direction régionale de Bretagne.

Freitas, D. F. Y. (2001). « En redécouvrant le monde du loisir » : « Lorsque le travail se marie avec le loisir ». *Sociétés*, 71(1), 21-29. <https://doi.org/10.3917/soc.071.002111>

Galland, O. (2022). Chapitre 6. De l'enfance à l'âge adulte. Dans *Sociologie de la jeunesse - 7e éd.* (p. 131-186). Armand Colin.

Garrec, I. et Vuattoux, A. (2024). Introduction Interroger la crise de santé mentale des jeunes par le biais des ressources et de leur appropriation. *Agora débats/jeunesses*, 97(2), 46-55. <https://doi-org/10.3917/agora.097.004612>

Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective. *Sociétés contemporaines*, 69(1), 7-23. <https://doi.org/10.3917/soco.069.0007>

Gaussot, L. (2001). Le jeu de l'enfant et la construction sociale de la réalité. *Le Carnet Psy*, 62(2), 22-29. <https://doi.org/10.3917/lcp.062.002213>

Gaviria, S. (2012). La souffrance de l'autonomie : La première expérience de vie en solo des étudiants. *Agora débats/jeunesses*, 62(3), 7-17. <https://doi.org/10.3917/agora.062.000714>

Gaviria, S. (2020). *Revenir vivre en famille: Devenir adulte autrement*. Éditions Le Bord de l'eau.

Glevarec, H. (2010). Chapitre VII. Les deux régimes de valeur des loisirs jeunes : délasserment et épanouissement. In *La Culture de la chambre* (p. 113-128). Ministère de la culture - DEPS.

Grimaud, O., Bayat, S. et Chaperon, J. (2004). Mortalité urbaine et rurale en Bretagne. *Santé Publique*, 16(3), 499-508. <https://doi.org/10.3917/spub.043.0499>

Halbwachs, M. (2002). VII. La répartition des suicides dans les villes et à la campagne. Dans *Le Lien social*, (p. 125-148). Presses universitaires de France.

Haza, M. et Grolleau, É. (2008). Un dispositif expérimental de consultation pour adolescents en milieu rural. *Le Journal des psychologues*, 254(1), 68-70. <https://doi.org/10.3917/jdp.254.006814>

Haza, M. et Grolleau, É. (2009). Clinique itinérante en milieu rural: L'adolescent face aux violences familiales. *Le Divan familial*, 23(2), 183-196. <https://doi.org/10.3917/difa.023.018316>

Hoibian, S. et Müller, J. (2022). *Regain d'optimisme des jeunes en 2022 après deux ans de pandémie*. Collection INJEP Analyses & Synthèses. CRÉDOC.

INSEE. (2021). *Dossier complet - Commune de Carhaix-Plouguer (29024)*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-29024>

Jauffret-Roustide, M., Coulaud, P.-J., Jesson, J., Filipe, E., Bolduc, N. et Knight, R. (2021). Les Oubliés de la Pandémie Santé Mentale et Bien-Être Social des Jeunes Adultes. *Esprit*, Juin(6), 57-65. <https://doi.org/10.3917/espri.2106.0057>

Kindelberger, C., Le Floc'h, N. et Clarisse, R. (2007). Les activités de loisirs des enfants et des adolescents comme milieu de développement. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36(4). <https://doi.org/10.4000/osp.152716>

La langue française. (2024). *Épanouissement*. lalanguefrancaise.com.

La 'jeunesse' n'est qu'un mot", Pierre Bourdieu, 1978, entretien avec Anne Marie Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*

Lagrée, M. et Pihan, J. (1991). *Les performances scolaires dans l'espace breton, 1860-1980*. DIPOUEST. <https://dipouest.nakalona.fr/items/show/4665217>

Lahire, B. (2019). *Enfances de classe : De l'inégalité parmi les enfants*. Seuil.

Lardoux, J-M. (2022). *En Bretagne, plus de la moitié des jeunes vivent dans une commune rurale* (n° 107). Insee Analyses Bretagne.

Lardeux, L. et Tiberj, V. (2021). *Génération désenchantée ? Jeunes et démocratie*. La Documentation française, INJEP.

Le Goïc-Auffret, A. et Porte, E. (2023). Comment le numérique peut-il servir un projet d'éducation populaire et de culture scientifique ? *Cahiers de l'action*, 61(2), 74-82. <https://doi.org/10.3917/cact.061.007415>

Lemay, L., Marion, É., Jasmin, E., Tougas, A. M., Lessard, M. et Ricard, N. (2021). La collaboration entre l'école et les services sociaux et de santé au profit des jeunes qui vivent des problèmes multiples et complexes: une analyse des controverses. *La nouvelle revue-Éducation et société inclusives*, 89-90, 2(3), 111-127. <https://doi-org/10.3917/nresi.090.0111>

Loncle, P. (2008). Des préoccupations sociales à la santé publique : la prise en charge locale des jeunes. *Histoire@Politique*, 1(4), 1-13.

Loncle, P. (2009). Entre déconcentration et décentralisation, la mise en oeuvre des politiques de santé publiques au niveau local. *Sciences sociales et santé*, 1, 5-31.

Loncle, P. et Muniglia, V. (2011). Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique. *Informations sociales*, (3), 120-127. <https://doi.org/10.3917/inso.165.012018>

Loncle, P., Guillemard, S. et Guilloux, K. (2014). *JEUPART - Jeunesse : Participation formelle et informelle*.

Loncle, P. (2020). Jeunesse. Dans R. Pasquier, S. Guigner et A. Cole (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales* (2e éd., p. 311-315). Presses de Sciences Po. <https://doi-org/10.3917/scpo.pasqu.2020.01.031115>

Loncle, P. et Maunaye, E. (2021a). Introduction. *Agora débats/jeunesses*, 92(3), 56-64. <https://doi.org/10.3917/agora.092.005617>

Loncle, P. et Maunaye, E. (2021b). Les pratiques de colocation des jeunes de classe moyenne : des stratégies résidentielles d'affirmation de soi dans un contexte d'incertitude ? *Lien social et Politiques*, (87), 84–103. <https://doi.org/10.7202/1088094ar>

Loncle, P. et Maunaye, E. (2022). Introduction. *Agora débats/jeunesses*, 92(3), 56–64. <https://doi.org/10.3917/agora.092.005617>

Malinowski, S. (2021). *Souffrances de jeunes et maisons des adolescents. Construction d'un problème public, mise en œuvre d'une réponse locale et expériences juvéniles* [Thèse de doctorat, Université de Toulouse].

Malinowski, S. (2022). Souffrance des Jeunes Et maisons des Adolescents un Programme Public Négocié, Entre consensus et Concurrence. *Agora débats/jeunesses*, 92(3), 25-40. <https://doi.org/10.3917/agora.092.0025>.

Mauger, G. (2010). Jeunesse : Essai de construction d'objet. *Agora débats/jeunesses*, 56(3), 9-24. <https://doi.org/10.3917/agora.056.000917>

Maunaye, E. (2013). S'installer dans un logement : Les manières juvéniles de se loger aujourd'hui. *Agora débats/jeunesses*, 64(2), 77–89. <https://doi.org/10.3917/agora.064.007719>

Maunaye, E. (2016). L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches. *Informations sociales*, 195(4), 39-47. <https://doi.org/10.3917/inso.195.003917>

Maunaye, E. et Ramos, E. (2022). Le chez-soi et les limites de l'individualisation : territoires personnels, statutaires et d'appartenances en déséquilibre. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, (39). <https://journals.openedition.org/efg/1338019>

Maunaye, E., Muniglia, V., Potin, É. et Rothé, C. (2019). Le Domicile Familial Comme Ressource ? Expériences de Recohabitation Dans les Transitions Vers L'âge Adulte. *Revue française des affaires sociales*, 143-166. <https://doi-org/10.3917/rfas.192.0143>

Méda, D. et Vendramin, P. (2010). Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail? *SociologieS*. <https://journals.openedition.org/sociologies/334917>

Merle, P. (2015). *L'élève humilié: l'école, un espace de non-droit?*. Presse universitaires de France.

Moreau, C. (2019). *Portrait Statistique des Jeunesses de Bretagne*. Région Bretagne.

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, *Pass Sport*.  
<https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Muniglia, V. (2015). *Devenir adulte quand le soutien familial fait défaut. Sociologie d'une jeunesse vulnérable* [Thèse de doctorat, EHESS].

Muniglia, V. (2021). Construire la relation d'aide avec les jeunes les plus vulnérables : les professionnels comme artisans du lien social. In V. Becquet, *Des professionnels pour les jeunes Sociologie d'un monde fragmenté* (p. 139-163). Champ social.  
<https://doi.org/10.3917/chaso.becqu.2021.01.013917>

Muniglia, V. et Rothé, C. (2013). Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autrui significatifs dans le recours à l'aide sociale. *Revue française des affaires sociales*, (1), 76–95. <https://doi.org/10.3917/rfas.125.007620>

Observatoire des inégalités. (2009). *Loisirs et pratiques culturelles des jeunes*.  
<https://www.inegalites.fr/Loisirs-et-pratiques-culturelles-des-jeunes>

Observatoire des Pratiques Linguistiques. (2013). *Enquête sur les anciens lycéens de Diwan*.  
<https://abp.bzh/pdfs/e/etudesurlesancienslyceensdediwan.pdf>

Observatoire Régional de la Santé Bretagne. (2022). *Observation du phénomène suicidaire en Bretagne*. <https://orsbretagne.typepad.fr/2022/SUICIDE/TBSUICIDE-2022-DEF.pdf>

Observatoire Régional Emploi Formation. (2024). *Caractéristiques de la population - Bretagne : statistiques et chiffres-clés*.  
<https://focus-emploi-formation-bretagne.bzh/population-residente/caracteristiques-de-la-population/region/53>

Observatoire Régional Emploi Formation. (2024). *Marché du travail - Caractéristiques des demandeurs d'emploi*.  
<https://focus-emploi-formation-bretagne.bzh/marche-du-travail/caracteristiques-des-demandeurs-d-emploi/region/53>

Oujia, S. et Zampini, C. (2023). Accès à l'emploi : l'écart entre les femmes et les hommes demeure important dans les espaces urbain et ruraux. *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 114.

Pelletier, L. G., Vallerand, R. J., Green-Demers, I., Brière, N. M. et Blais, M. R. (1995). Loisirs et santé mentale: les relations entre la motivation pour la pratique des loisirs et le bien-être psychologique [Leisure and mental health: Interactions between motivation for leisure activities and psychological well-being]. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, 27(2), 140–156. <https://doi.org/10.1037/0008-400X.27.2.14021>

Pillard, J. (2024). Fiche 8. Le suicide chez les jeunes. *Réussite Admission Entrée En Ifap - Auxiliaire de Puériculture 2025*, (p. 165-174). Foucher.

- Pitti, I. (2016). Participation civique et politique des jeunes : rôle des relations intergénérationnelles. *Agora débats/jeunesses*, 73(2), 21-34. <https://doi.org/10.3917/agora.073.002124>
- Poirel, E. (2017). Bienfaits psychologiques de l'activité physique pour la santé mentale optimale. *Santé mentale au Québec*, 42(1), 147-164. <https://doi.org/10.7202/1040248ar24>
- Putnam, R. (1999). Le déclin du capital social aux États-Unis. *Lien social et politique-RIAC*, 41, 13-22. <https://doi.org/10.7202/005219ar>
- Ramos, E. (2011). Le processus d'autonomisation des jeunes. *Cahiers de l'action*, 31(1), 11-20. <https://doi-org/10.3917/cact.031.0011>
- Ramos, E. (2022). La chambre connectée des adolescents et la construction de soi. *Agora débats/jeunesses*, 92(3), 41-54. <https://doi-org/10.3917/agora.092.0041>
- Rault, M. (2007) La prévention du suicide en Bretagne: quelle place pour une intervention du Conseil régional?. ENSP. [https://documentation.ehesp.fr/memoires/2007/mip/groupe\\_15.pdf](https://documentation.ehesp.fr/memoires/2007/mip/groupe_15.pdf)
- Région Bretagne. (2021). *Plan Breton de mobilisation pour les jeunes 2020-2025*. [https://www.bretagne.bzh/app/uploads/plan\\_breton\\_de\\_mobilisation\\_pour\\_les\\_jeunes.pdf](https://www.bretagne.bzh/app/uploads/plan_breton_de_mobilisation_pour_les_jeunes.pdf)
- Reversé, C. (2025). Petits boulots et grandes galères: Être jeune sans diplôme en milieu rural. *Céreq Bref*, 465(2), 1-4. <https://www.cereq.fr/petits-boulots-et-grandes-galeres-etre-jeune-sans-diplome-en-milieu-rural>
- Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (143), 161-182. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.630225>
- Spoljar, P. (2024). Le suicide chez les agriculteurs : Causalité et intentionnalité. *PSN*, 22(3), 87-107.
- Staritzky, L. et Nicolas-Le Strat, P. (2019). *Faire recherche en habitant. Une histoire populaire de la recherche-action*. L'école du terrain.
- Stark, A. et Head, B. (2019). Institutional amnesia and public policy. *Journal of European public policy*, 26(10), 1521-1539. <https://doi.org/10.1080/13501763.2018.1535612>
- Talpin, J. et Bonnevalle, P. (2023). Financements associatifs et pouvoir local Enquête sur les subventions aux associations dans une ville du Nord. *Gouvernement et action publique*, 12(2), 37-64. <https://doi.org/10.3917/gap.232.003726>
- Terraz, I. (2021). La vulnérabilité des jeunes face au chômage. *Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe*, 43(4), 19-26.
- Thémines, J.-F., Delamotte, É., Le Guern, A.-L., Ngono, B., Schneider, É., et al. (2020). "Des épreuves du métier d'enseignant entre réformes et territoires". *Éducation & formations*, 101, 247-279.
- Tiberj, V. et Lardeux, L. (dir.). (2021). *Génération désenchantée ? : Jeunes et démocratie*. La documentation Française.

Van Campenhoudt, L., Marquet, J. et Quivy, R. (2017). *Manuel de Recherche En Sciences Sociales* (5e éd.). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.vanc.2017.0127>

Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Presses universitaires de France.

Van de Velde, C. (2012). Soutenir l'autonomie des jeunes majeurs : puissance et impuissance du politique. Dans V. Becquet, P. Loncle et C. Van de Velde (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu* (p. 53-64).

Vermel, T. (2024). *Cannabis, cocaïne : c'est en Bretagne que les jeunes expérimentent le plus ces drogues.* Le Télégramme. <https://www.letelegramme.fr/france/cannabis-cocaine-cest-en-bretagne-que-les-jeunes-experimentent-le-plus-ces-drogues-6549283.php29>

Vial, B. (2018). *Le Non-Recours Des Jeunes Adultes à l'aide Publique*. INJEP.

Walther, A. (2006). Regimes of youth transitions: Choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts. *Young*, 14(2), 119-139. <https://doi.org/10.1177/1103308806062737>

Walther, A., Parreira do Amaral, M., Cuconato, M. et Dale, R. (Éds.). (2016). *Governance of Educational Trajectories in Europe: Pathways, Policy and Practice*. Bloomsbury Academic.

Walther, A., Stauber, B., et al. (dir.). (2002). *Misleading Trajectories. Integration Policies for Young People in Europe?*. Springer Fachmedien Wiesbaden.

Walther, A., Batsleer, J., Loncle, P. et Pohl, A. (2020). *Young People and the Struggle for Participation. Contested Practices, Power and Pedagogies in Public Spaces*. Routledge.

Yakoub, N. (2024). Les parcours d'engagement religieux des jeunes converti-es à l'islam en France : une quête de respectabilité. *Agora débats/jeunesses*, 98(3), 74-89. <https://doi-org/10.3917/agora.098.0074>

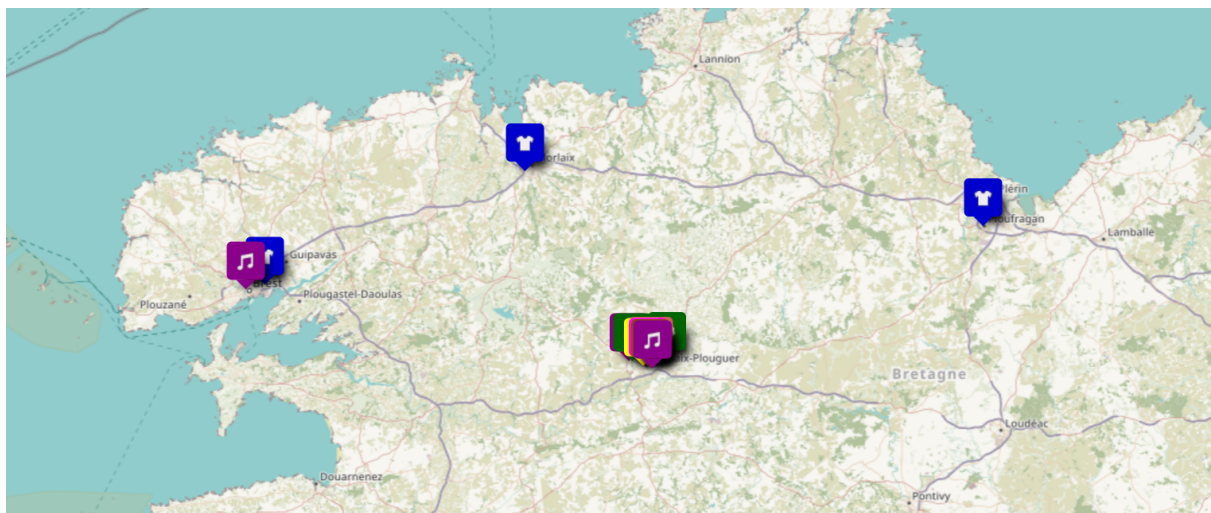
Yonnet, P. (1999). *Travail, loisir - Temps libre et lien social*. Gallimard.

Zaffran, J. (2004). Quitter, écourter, prolonger l'école. Les déterminants du projet scolaire au collège. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 33(1), 125-140. <https://doi-org/10.4000/osp.2247>

## ANNEXE

**La carte** met en évidence les différentes ressources spécifiques au territoire de Carhaix-Plouguer et de ses environs proches. Parmi celles-ci, l'accès à la nature, aux sentiers forestiers et aux diverses activités en plein air (à moto, à vélo ou à pied) était fréquemment mentionné par les jeunes. Cependant, cet enjeu ne se limite pas aux espaces ruraux : il concerne également les jeunes insulaires et urbain·es de Lorient. Les activités nocturnes et festives ont suscité des avis contrastés. Les quelques bars de Carhaix ont été plébiscités par une partie des jeunes, tandis que le festival des Vieilles Charrues a été salué, mais jugé insuffisant en raison de sa courte durée (trois jours par an). **De nombreux jeunes majeur·es (environ 20-26 ans) ont mentionné la nécessité de se déplacer vers les grandes villes, estimant l'offre de sorties insuffisante dans la région.**

[https://framacarte.org/fr/map/loisirs-carhaix\\_205820#9/48.5046/-3.7601](https://framacarte.org/fr/map/loisirs-carhaix_205820#9/48.5046/-3.7601)



**Une enquête réalisée par le Master RESSP  
promo 2024-2025 :**

Alwena Le Tallec  
Léna Le Danvic  
Blanche Gaud  
Eliante Gouny  
Eva Jeanson-Maurin  
Baptiste Cadeau  
Ludovic Babas  
Anna Igrainassi  
Antonin Khosrovaninejad  
Maela Merrer  
Hani Bonetti  
Claude Bonnin  
Lucie Stonestreet  
Cléden Le Bras  
Emma Dorval

**Sous la supervision de :**

Patricia Loncle  
Benoit Giry